

Météo

Journée
nuageuse
min 7 / max 11
page S 16

Actualités



SCOLAIRES

Un brusque
regain d'intérêt
page A 4

Monde



L'armée bosniaque
poursuit l'attaque
page A 17

Politique

Ça se confirme
pour les RÉER
page B 1

Économie



La télé à la carte
par satellite
page C 1

Index

Annonces classées

- immobilier C14 et C15
- marchandises C15 et C16
- emplois C16
- automobiles C16 à C18
- propositions d'affaires C18

Arts et spectacles

- informations B4 à B8
- ciné-horaires B8
- télé-horaires B5
- radio-télévision B5

Bandes dessinées C17

Bridge C16

Décès C20

Économie C1 à C13

Éditorial B2

Êtes-vous observateur? C14

Feuilleton C15

Horoscope C16

Le monde A17, A20 et A21

Loteries A9

Mot mystère C18

Mots croisés C18 et S10

Politique B1 et C21

Doré part... pour remplir d'autres tâches que lui confierait Parizeau

SUZANNE COLPRON

Moins de 24 heures après la déconfiture de son parti aux élections municipales, Jean Doré a levé le voile hier sur son avenir politique: «Non, a-t-il déclaré, je ne siégerai pas au conseil».

Bref, il quitte la direction du RCM pour se consacrer à d'autres tâches. Des sources bien informées indiquent qu'il rencontrera bientôt des dirigeants du Parti québécois pour discuter de sa situation future.

«J'ai pris une décision qui est celle de demander à ma collègue Thérèse Daviau d'assumer la fonction de conseillère. Je n'entends pas procéder à l'assermentation», a-t-il précisé,

visiblement épuisé et chagriné par le résultat du vote de la veille.

Jean Doré, qui dirigeait les destinées de Montréal depuis huit ans, a dit qu'il voulait se donner quelques semaines de recul pour analyser et digérer la défaite dont il assume l'entière responsabilité en tant que chef du parti. Le RCM a récolté moins de 32 p. cent des voix contre 46,5 p. cent pour l'équipe de Pierre Bourque.

«Je n'ai aucun projet ni aucune proposition», a juré cet avocat de 49 ans, en s'adressant aux membres de la presse, réunis dans une salle de l'hôtel de ville. «Je veux me donner du temps pour faire l'examen de tout ce qui s'est passé. Mais je vais continuer à travailler au service des Montréalais sous une

forme ou une autre. J'ai l'intention de rester près du parti qui sera en phase de reconstruction. Le RCM ne fait pas partie de l'histoire de Montréal. Il fait partie de l'avenir de cette ville. Il est en meilleure santé qu'il y a un an. Je veux préparer la prochaine étape qui sera 1998.»

Transition harmonieuse

En attendant, M. Doré compte assurer une transition harmonieuse du pouvoir. Il devrait normalement quitter son poste à la fin de la semaine pour laisser la place à Pierre Bourque et aux 38 candidats élus de son parti, Vision Montréal. L'assermentation des conseillers

VOIR DORÉ EN A 2



M. Jean Doré

Bourque s'attaque tout de go au fardeau fiscal

ANDRÉ PÉPIN

Affirmant qu'il allait «bouger rapidement», le nouveau maire de Montréal, Pierre Bourque, a fait savoir hier qu'il voulait, dès son arrivée à l'hôtel de ville, s'attaquer aux comptes de taxes. Dans cette optique, il a déjà demandé à être entendu par l'Assemblée nationale pour obtenir un amendement à la charte qui lui permettrait de réviser le rôle actuel d'évaluation avant la rédaction d'un premier budget.

Il ne présentera pas de budget cet automne, mais plutôt en mars, annonce-t-il.

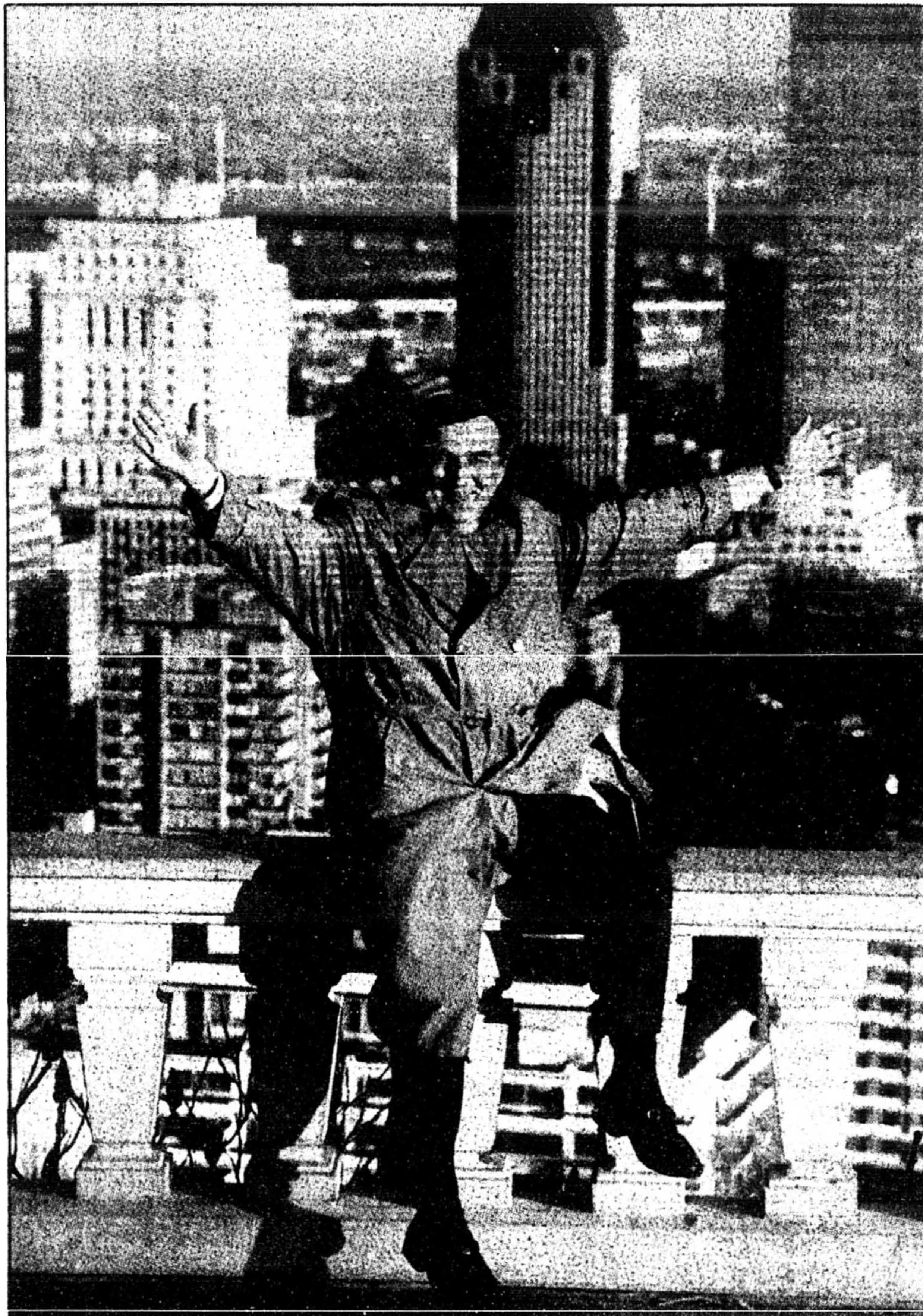
«Certains édifices ont vu leur valeur foncière réduite de 25 p. cent. Je ne veux pas que les petits propriétaires écopent seuls des conséquences de cette dévaluation», a-t-il dit à La Presse hier, en précisant qu'il avait eu des hier un entretien à ce sujet avec le premier ministre Parizeau. «Québec semble disposé à nous entendre rapidement», a-t-il laissé entendre.

Courant d'une interview à l'autre dès l'aube, M. Bourque a indiqué qu'il renonçait à des vacances déjà planifiées. «Le temps presse. Le mandat que nous avons est éloquent. Me sentant en forme, j'ai l'intention de m'atteler au boulot tout de suite et ce, au moins jusqu'à la période des Fêtes.»

Conscient que le fardeau fiscal des Montréalais a été le nerf de la guerre durant la campagne électorale, le maire croit qu'il doit y consacrer tout de suite l'énergie nécessaire.

Il a l'intention de négocier avec Québec un nouveau pacte fiscal. Le député Camille Laurin, de Bourget, responsable de la région de Montréal, a déjà entrepris de préparer un rapport sur le dossier fiscal, avec la collaboration de Mme Léa Cousineau, présidente de l'exécutif du RCM. Le nouveau maire exige bien sûr que ce dossier

VOIR BOURQUE EN A 2



Pierre Bourque recevra officiellement les clés de l'hôtel de ville lundi prochain lorsqu'il prètera serment comme 40^e maire de Montréal. Hier, question de prendre l'air et d'embrasser sa ville, M. Bourque s'est rendu sur la montagne pour mieux dominer la situation.

PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Des militaires accusent Ottawa de complaisance envers le fabricant de composantes des frégates

DENIS ARCAND

De 1991 à 1994, le gouvernement fédéral a fermé les yeux sur des rapports confidentiels mettant en doute la compétence de la compagnie montréalaise Unisys GSG dans l'exécution d'un contrat de 90 millions lié au programme des frégates. Les autorités gouvernementales ont même ignoré les recommandations répétées pronant le congédiement d'Unisys: elles ont plutôt démantelé l'équipe d'administrateurs militaires qui lui faisait ces recommandations.

C'est ce que révèlent divers documents remis à La Presse en rapport avec la mise en oeuvre de ce contrat et dont la teneur a été

confirmée par différents spécialistes militaires et civils.

En vertu du contrat original du *Projet de systèmes d'entraînement de combat*, signé en mai 1991, Unisys (appelée alors Paramax) devait concevoir et développer deux systèmes d'entraînement et d'entraînement par ordinateur, le premier pour former les opérateurs des 37 systèmes de combat intégrés qui arment les nouvelles frégates canadiennes et l'autre pour former les techniciens d'entretien de ces mêmes systèmes de combat. Unisys, filiale de la société américaine du même nom, est depuis 1985 responsable de l'intégration de l'ensemble des systèmes électroni-

ques des frégates canadiennes, up contrat de presque un milliard.

Unisys avait été mise en demeure, puis suspendue durant 180 jours en juin 1993. L'équipe technique de la Couronne recommandait de radier la compagnie du contrat. Mais un ancien militaire affirme, documents à l'appui, que les autorités gouvernementales ont plutôt modifié le contrat: «Les obligations d'Unisys ont été réduites à une fraction de ce qu'elles étaient à l'origine, sans réduction proportionnelle de l'argent versé à la compagnie», affirme Camille David, un ancien officier qui se dit «dégouté» de ce qu'il a vu.

Unisys a toujours la responsabi-

lité du contrat, qui est très en retard.

Le président d'Unisys GSG, Paul Manson, ancien général et chef d'état-major des Forces canadiennes, a refusé de parler à La Presse.

«Quand tout sera fini, nous aurons payé le prix d'une Cadillac, mais on prendra livraison d'une trottinette», commente David, qui a été de 1991 à 1994 responsable d'une équipe de gestion chargée par la Défense nationale de suivre l'évolution du contrat, chez Unisys à Montréal. Après les recommandations les plus dures pour Unisys, en mars 1993, toute l'équipe a été écartée du dossier et dispersée par le truchement de

VOIR FRÉGATES EN A 2

■ **Autres informations, page A 16**

La Presse en CHINE

Chrétien, le délicat!

RUDY LE COURS
envoyé spécial
La Presse À PÉKIN

C'est ainsi qu'il faudrait désormais appeler celui qui a habitué les Canadiens à un langage plutôt vert, parfois coloré.

En matière de défense des droits de l'Homme, le premier ministre Jean Chrétien fait preuve de délicatesse. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Guy Saint-Pierre, président de SNC-Lavalin, PDG de l'année selon le *Report on Business* et *Personnalité* de l'année de La Presse par-dessus le marché.

«Les Chinois apprécient la délicatesse avec laquelle le gouvernement actuel aborde ces questions», répond-il lorsqu'on lui demande si les remarques répétées de nos politiciens au sujet des violations des droits de l'Homme font sourcilier les clients potentiels chinois.

Il va plus loin: «Les Chinois pourraient devenir agacés, si ça allait trop loin».

Evidemment, ce n'est pas Norman Bethune qui l'inspire, les accointances libérales de M. Saint-Pierre étant bien connues. Il faut donc prendre avec un grain de sel ses paroles lorsqu'il souligne que les entreprises se sentent davantage appuyées dans leurs démarches pour percer le marché chinois.

De là à conclure que le gouvernement actuel sacrifie la défense des droits de l'Homme à l'autel du négoce, il n'y a qu'un pas... qu'il faut bien se garder de franchir.

«Quand j'observe le développement du modèle chinois et celui du modèle russe, poursuit M. Saint-Pierre, j'apprécie le mérite de développer la richesse collective avant d'aborder d'autres dossiers. Car sans progrès économique, il risque de ne pas y avoir de progrès politique.»

La délicatesse, sauce Chrétien, ce n'est pas le silence mais un certain sens de l'humour. Devant le président Jiang Zemin qui insinuaient que ce devait être facile de gouverner un pays de la taille de la Chine mais qui compte seulement 29 millions d'habitants (contre 1,2 milliard au bas mot), le chef du gouvernement a répliqué: «Vous pensez que c'est facile avec neuf premiers ministres (à mes côtés) qui représentent trois différents partis: vous devriez essayer ça».

Mais le président Jiang a vu neiger: «En Chine, nous avons aussi huit partis démocratiques», faisant allusion à de petites formations qui ont encore droit de cité mais qui sont assurées de ne jamais détenir quelque levier du pouvoir que ce soit.

Plus tôt dans la journée au Palais du peuple, en présence des neuf chefs des provinces, M. Chrétien avait suggéré à son vis-à-vis Li Peng de tenir la séance de travail devant la presse. Celle-ci a promptement été priée de sortir par la sécurité chinoise.

Par la suite, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a affirmé que M. Chrétien

VOIR CHRÉTIEN EN A 2

ROYAL

LES TROPHÉES ATLAS

1-9-9-4

MEILLEURE COMPAGNIE AÉRIENNE SERVICE NOLISÉ

Décerné par l'Association des Agents de Voyages du Québec

L'ENGAGEMENT ROYAL

- Respect de l'horaire de vol
- Service exceptionnel
- Personnel courtois
- Menus gastronomiques
- Vins français sélectionnés
- Fines liqueurs importées

SERVICE EXCEPTIONNEL & PERSONNEL COURTOIS

"Service remarquable. Note 100%. À recommander, merci!"
Y. Gouau, Montréal • Orlando*

"Personnel dynamique et très courtois. Félicitations!"
L. Primeau, Montréal • Margarita*

"Bravo pour la ponctualité et la courtoisie des hôtesses."
Y. Morin, Paris • Québec*

*Observations reçues de passagers voyageant à bord des vols de ROYAL

Demain dans La Presse



Nouvelle chronique

Le monde de la publicité et du marketing est en ébullition. Tout évolue si vite, qu'il s'agit des véhicules publicitaires, des préférences des consommateurs ou des marchés à conquérir. Pour vous informer des dernières tendances, des dessous et des mystères de cette industrie omniprésente, La Presse vous offre dès demain une nouvelle chronique « Publicité-Marketing » sous la signature de notre journaliste Valérie Beauregard. A ne pas manquer tous les mercredis dans le cahier Économie de La Presse.

Précision

En raison d'une erreur contenue dans un document d'information de la Bourse de Montréal, La Presse indiquait hier en page C1 que l'assemblée annuelle de CFCF Inc. avait lieu hier. Or, cette réunion aura bel et bien lieu le 14 décembre, à l'Hôtel Ritz-Carlton, à Montréal. Nos excuses.

Collectes de sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
- à Montréal: Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9h à 20h;
 - à Montréal: Collège Vanier, cafétéria Jake, 821, boul. Sainte-Croix, de 9h 30 à 16h. Objectif: 175 donneurs;
 - à Bedford: organisée par les organismes communautaires de la région de Bedford, centre Georges-Perron, 14, rue Corrievau, de 14h 30 à 20h. Objectif: 125 donneurs;
 - à Tracy: QIT-Fer et Titane et les Poudres métalliques du Québec, bâtisse Hatch, 1625, Marie-Victorin, de 9h à 11h 30 et 13h à 16h 30. Objectif: 225 donneurs;
 - à Saint-Lambert: en collaboration avec la Ville de Saint-Lambert et le Service des incendies, caserne des pompiers, 35, rue Aberdeen, de 14h 30 à 20h 30. Objectif: 125 donneurs.

Insolite

Un drôle de pirate...

Associated Press
BEN ZAKAI

Un soldat israélien de 20 ans, apparemment mécontent qu'on lui ait refusé une permission pour aller voir sa petite amie pendant le week-end, a pris les commandes d'un char d'assaut dimanche soir et a roulé pendant une heure, tirant même quelques coups au hasard avant de finir sa course contre un autobus, après avoir parcouru entre 20 et 30 km sur la route Tel-Aviv-Ashkelon-Ashdod. Ce dernier accident a fait 11 blessés, légèrement atteints pour la plupart.

Concè dans l'habitacle, il s'est rendu à un de ses camarades après trois heures de négocia-

ciations avec la police et un psychologue. L'épilogue de cette course insolite a eu lieu à Ben Zakai, une ferme située à une vingtaine de kilomètres au sud de Tel-Aviv.

Cet incident, tout à fait inhabituel, même dans un pays militarisé comme l'est Israël, a entraîné une alerte au terrorisme: la police et l'armée ont été mobilisées recevant l'appui d'hélicoptères pour retrouver le tankiste improvisé qui est parti d'une base — Julis — située non loin de la bande de Gaza. Ce n'est que plus tard que les autorités ont compris qu'il ne s'agissait pas d'une nouvelle opération d'un mouvement palestinien. Un char avait déjà été volé de la base de Julis mais c'était en 1958, si l'on en croit la radio publique israélienne.

Suite de la Une

DORÉ

Doré part... pour remplir d'autres tâches que lui confierait Parizeau

vrait se faire au début de la semaine prochaine.

M. Doré a déjà réuni les membres du personnel de soutien et de secrétariat pour leur demander de collaborer avec la nouvelle administration Bourque. Il doit

d'ailleurs rencontrer aujourd'hui l'ancien patron du Jardin botanique qui lui succédera à la tête de la Ville.

On ignore encore qui assumera le rôle de chef de l'opposition. Seulement six des 51 candidats du RCM ont été portés au pouvoir. Thérèse Daviau, la colistière de Jean Doré, élue dans le district du Plateau-Mont-Royal, aurait fait savoir que le poste de porte-

parole ne l'intéressait pas.

«On devrait être fixé au début de la semaine prochaine», a indiqué pour sa part Louise Roy, présidente du RCM, élue dans le district Laurier.

«Les élus doivent se réunir cette semaine pour en discuter et prendre la meilleure décision en tenant compte des enjeux des prochaines années», a-t-elle ajouté.

Quant au maire sortant, il ne sait pas encore s'il se présentera à la mairie aux élections de 1998. «Cette décision dépendra d'une série de facteurs, a-t-il affirmé. Mais je peux vous assurer que le RCM est là pour rester. Il s'est replié sur ses terres devant l'adversité. Il va rayonner dans Rosemont, le Plateau Mont-Royal et le Mile-End et c'est à partir de là qu'on va reconstruire le parti.» □

BOURQUE

Bourque s'attaque tout de go au fardeau fiscal

sier soit revu avec des représentants de Vision Montréal. M. Bourque et son équipe ont promis de réduire de 100 millions les dépenses de la métropole.

Il précise ses priorités:

- le premier budget Bourque ne sera pas adopté en décembre, comme c'est la coutume, mais vraisemblablement en mars, pour permettre une meilleure planification avec Québec. La nouvelle équipe peut profiter, en vertu de la loi, d'une période de transition d'au moins 90 jours;
- le nouveau maire veut revoir les grands principes de l'évaluation foncière;
- il entend respecter son engage-

ment d'accorder un délai aux usagers des parcomètres dont le temps d'utilisation est expiré. Il se propose d'en discuter rapidement avec les responsables;

il refuse énergiquement de confier à la Chambre de commerce la gestion des parcomètres, une entente négociée avec l'ancienne administration et qui devait s'appliquer en janvier;

il souhaite en arriver à une entente avec les cols bleus «avant Noël». Il se dit accessible à l'idée d'une semaine de travail de quatre jours, selon des horaires flexibles, «mais pas question d'augmentation des salaires, surtout pas de payer 40 heures pour une semaine de 35»;

des fonctionnaires municipaux ont trop politisé leurs fonctions; certains devront partir, dit-il, en annonçant un premier ménage à

l'hôtel de ville. Il s'est déjà engagé à éliminer le poste de secrétaire général.

Le pouvoir

Pour «bouger rapidement», Pierre Bourque a besoin du pouvoir. Il dit s'être entretenu hier avec son prédécesseur, Jean Doré, pour convenir de procéder à l'assermentation des élus dès lundi prochain. «Je convoquerai tout de suite une réunion du conseil pour la semaine suivante, où sera formé le nouvel exécutif.»

Le nouveau maire, disant vouloir assurer une transition harmonieuse, a demandé hier à l'un de ses candidats malheureux, Gilles Bonin, dans Lorimier, de présider à cette passation des pouvoirs. M. Bourque confirme qu'il est déjà à l'oeuvre pour choisir l'équipe d'élus qui l'entourera à

l'exécutif. Il refuse d'avancer des noms pour le moment, mais celui de Pierre-Yves Mélançon, élu dans Côte-des-Neiges, revient fréquemment lorsqu'il s'agit de la présidence de l'exécutif. Mélançon est politologue et a déjà dirigé la mairie.

Le nouveau maire indiquait par ailleurs que trois ou quatre élections, ou ses candidats ont été battus de justesse, pourraient être contestées au cours des prochains jours.

Beaucoup plus posé qu'au cours des derniers jours, Pierre Bourque insiste pour dire qu'il lui faut voir les dossiers, avec les fonctionnaires, pour prendre rapidement des mesures concrètes. C'est le cas, entre autres choses, de la révision du rôle des sociétés paramunicipales, dont il souhaite réduire l'importance. □

FRÉGATES

Des militaires accusent Ottawa de complaisance envers le fabricant de composantes des frégates

mutations. Elle n'a pas été remplacée. Au total, cinq des 12 militaires impliqués ont depuis remis leur démission et quitté les Forces. Un gestionnaire senior d'un autre ministère impliqué dans le dossier a lui-même quitté la fonction publique.

«Nous n'avons pas cessé de dire à nos supérieurs qu'Unisys ne livrait pas la marchandise et n'avait ni plan de travail ni suffisamment d'effectifs», affirme David. Dès le départ, elle a cherché à réinterpréter à la baisse le contrat qu'elle venait pourtant de signer. Quand nous avons recommandé qu'on retire le contrat à Unisys, on nous a fait comprendre que c'était politiquement impossible.»

Unisys avait signé le contrat original comme maître d'oeuvre principal, sans appel d'offres, avec la mention «responsabilité totale».

«Ce qu'on avait commandé était un excellent concept, un système beaucoup plus rapide et

complet que la formation traditionnelle qui continue de se faire actuellement», a indiqué l'ex-capitaine David, qui était officier spécialiste en développement de l'entraînement et gestionnaire de projet.

David soutient que les obligations d'Unisys sont maintenant diluées au point où, du point de vue technique, la compagnie en livrera qu'environ 30 p. cent de ce qui était attendu par le contrat original. Il donne l'exemple du système qui devait former les techniciens d'entretien: «Le système devait être capable de simuler le comportement des 37 systèmes de combat intégrés: missiles, canon, radars, sonar, communications, etc. Il devait aussi simuler ce qui se passait en cas d'avarie. Et surtout, il devait prendre un élève débutant et lui montrer comment reconnaître des pannes de plus en plus compliquées et quoi faire avec, jusqu'à ce que cet élève atteigne le niveau expert.»

«Maintenant, on ne parle plus que d'un logiciel qui simule le comportement d'une partie d'un seul des 37 systèmes de combat (un sonar). Donc, moins que 1/37e. Mais la pire folie, c'est que ce logiciel, qui était censé fai-

re de la formation, n'enseigne rien. C'est un pur simulateur: seul un technicien déjà formé pourrait s'en servir. Une farce... Le résultat, c'est que la marine n'aura pas ses systèmes d'enseignement et que le contribuable payera quand même.»

La lecture de rapports internes du gouvernement montre que les changements techniques proposés par Unisys étaient ferocement critiqués par de nombreux experts militaires chargés d'en faire l'analyse technique.

«C'est comme si on se demandait quels doigts il faut amputer à un matelot manchot», écrit dans un rapport le lieutenant de marine Jean Fortin, ingénieur informaticien et l'un des deux directeurs techniques du projet. Dans un autre rapport, l'autre directeur technique, le lieutenant-commandeur Gilles Bouchard, évoque «l'aspect moral de payer pour quelque chose que nous avons déjà payé 10 fois».

Le lieutenant-commandeur Nick Papicco, coresponsable avec David de l'équipe de gestion en poste chez Unisys, à Montréal, écrit une lettre cinglante intitulée, en lettres majuscules: «DIS-SIDENCE». Il défend la faisabili-

té technique de la commande initiale, dans les budgets et les délais prévus. Il blâme, en partie, la complaisance d'Ottawa envers Unisys, soit «l'inaptitude de la Couronne à exiger le respect du contrat (the Crown's failure to exact performance).»

Le capitaine David, dans un rapport envoyé à ses supérieurs, décrit Unisys comme une compagnie qui, «politiquement, se sent dans une position de force, capable de manipuler à volonté le gouvernement et l'industrie canadiens (...).»

Selon des documents, même la suspension d'Unisys, en juin 1993, ne lui a pas coûté un sou: avant cette date, Unisys avait soumis au gouvernement des factures totalisant 16 074 748\$. De ce montant, 8 866 972 \$ n'avaient pas été payés parce que le travail avait été jugé inacceptable par les experts techniques de la Défense. Dès la signature du nouveau contrat, 7 221 464 \$ de l'argent retenu a été payé, pour une perte sèche de 1 645 508 \$. Mais un «contrat intérimaire» accordé par la Défense au moment de la suspension avait valu à la compagnie... 1 650 000 \$. Le résultat net, pour Unisys, de la suspension est donc un surplus de 4492 \$. □

CHRÉTIEN

Chrétien, le délicat!

tien n'avait pas abordé la question des droits de l'Homme au cours de son entretien avec M. Li alors que le secrétaire de presse de M. Chrétien avait affirmé le contraire quelques minutes plus tôt.

En fin de journée, M. Chrétien a souligné avoir indiqué aux autorités chinoises ne pas lier les droits de l'Homme et le commerce, voulant poursuivre le dialogue sur le premier sujet tout en passant à l'action avec le second.

Déclaration que se sont empressés de corroborer et de soutenir Roy Romanow (Saskatchewan) et Bob Rae (Ontario), deux néo-démocrates de surcroît.

En clair, ça signifie qu'on a signé deux accords: le premier portant sur six projets de coopération susceptibles de démocratiser les institutions chinoises; le second sur la coopération nucléaire ouvrant la voie à la signature aujourd'hui d'un contrat pour la vente d'au moins deux réacteurs CANDU.

Cela plait sans doute à M. Saint-Pierre dont la firme possède d'un intérêt de 50 p. cent dans Canatom, le consortium qui devrait gérer le projet.

Cela plait aussi à Alcatel Alsthom dont les chantiers de Tracy devraient décrocher les contrats de fabrication des calendriers, des génératrices de service et des systèmes de détection de particules radioactives: au moins 12 millions de dollars par réacteur.

Les besoins électriques de la Chine sont faramineux: la puissance installée dépasse à peine les 25 000 mégawatts contre 32 000 pour le Québec. En fait, la Chine aura besoin de 10 à 20 000 MW de plus chaque année pour assurer sa croissance économique. Les CANDU (750 MW) ne suffiront pas.

Guy Saint-Pierre compte bien sur quelques contrats reliés à l'hydroélectricité aussi. Hier, conjointement avec Monenco-AGRA et Acres international, SNC-Lavalin formait une co-entreprise pour gérer des projets d'électricité en Chine.

Aujourd'hui, le consortium annoncera qu'il vient de décrocher un contrat de 35 millions pour l'installation de systèmes de gestion informatisée pour l'exploitation du complexe des Trois Gorges, un projet de 18 000 MW, un chantier de 5000 hommes en voie de réalisation selon les plans de Lavalin. SNC-Lavalin caresse 22 pro-

jets en Chine. Aujourd'hui elle annoncera la signature d'un contrat de 150 millions pour la livraison de clés en main d'une usine de pâtes et papier à Dandong.

M. Chrétien est un homme vraiment délicat.

Carnet de voyage

Les Chinois remarquent que M. Parizeau brille par son absence. Au début de son entretien avec M. Chrétien, le premier ministre Li Peng a fait remarquer via son interprète que neuf premiers ministres seulement l'accompagnaient. «Je suis du Québec», a répondu poliment en anglais M. Chrétien. «Quelle langue parle-t-on au Québec», a poursuivi M. Peng en chinois. «I speak French at home and both languages at work», a précisé M. Chrétien. «Bonjour», a lancé dans un bon français Li Peng.

C'est aujourd'hui que se déroulent les assises du Conseil canadien Canada-Chine au terme desquelles doit avoir lieu la cérémonie de signatures des contrats commerciaux. Quelques entreprises voulant s'assurer de ne pas passer inaperçues ont fait des annonces dès hier. Ainsi en est-il de Repap qui vient d'ouvrir un bureau en Chine en plus

de signer un contrat d'approvisionnement en pâte de 100 millions de dollars.

Bombardier et Power Corporation s'unissent à LORIC, la société de chemins de fer chinois, dans le but de créer une co-entreprise de fabrication de voitures de passagers sur rail qui serait située à Qingdao. La technologie serait celle de Bombardier. Quant au rôle de Power, le communiqué indique seulement que la société se spécialise dans la gestion et les investissements.

Le premier ministre Chrétien a réclamé l'appui de la Chine à la candidature de Québec pour les Jeux olympiques d'hiver de 2002 en échange de quoi le Canada appuie la candidature de Pékin pour les Jeux d'été de 2004.

M. Chrétien a officiellement invité son vis-à-vis Li Peng à visiter le Canada l'an prochain. Aucune date n'a cependant encore été arrêtée.

Tandis que les premiers ministres et une délégation de gens d'affaires participaient au banquet offert par Li Peng, journalistes et attachés politiques ont décidé de s'épauler à leur façon: c'était fête au Hard Rock Café de Pékin ou KC and The Sunshine Band resuscitait. That's the way ah ha, I like it! □

La quotidienne à trois chiffres 593
Tirage d'hier à quatre chiffres 0899

17 761 992 \$
Merci!
Centraide
du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 tél.: (514) 286-1261
DONNEZ UN COUP DE MAIN AU DESTIN

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-6816
REDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. * Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531850 * Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



45-2

CODE DU JOUR

MARDI
8 NOVEMBRE 1994

La GRC informée d'un complot contre Indira Gandhi

Agence France-Presse
CALGARY

Les services secrets canadiens et la Gendarmerie royale du Canada (GRC) avaient été informés d'un complot pour assassiner l'ancien premier ministre indien Indira Gandhi, quatre mois avant que celle-ci ne soit abattue, affirme Dorothy Proctor, auteur du livre «Chameleon», dans un article publié lundi par le «Calgary Herald».

«Ils ont raté l'occasion d'essayer de lui sauver la vie», a déclaré Mme Proctor.

Agent secret aujourd'hui à la retraite, Mme Proctor raconte

dans son livre — qui sera prochainement publié aux États-Unis — qu'elle avait été chargée en 1984 d'infiltrer une cellule terroriste sikh à Ottawa.

Mme Proctor affirme avoir découvert en juin 1984 l'existence d'un complot d'extrémistes sikhs visant à assassiner Mme Gandhi avant Noël de la même année.

L'ancien premier ministre indien avait été tué par ses gardes du corps en octobre 1984.

L'auteur du livre soutient avoir informé du complot le Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS) et la GRC mais affirme que ceux-ci n'ont donné aucune suite à ces informations.

«Nous ne pouvons confirmer ou démentir qu'elle ne nous ai jamais parlé à ce sujet», a déclaré un porte-parole de la GRC, Pierre Patenaude.

«Notre politique est de ne jamais commenter des allégations émanant de livres», a indiqué pour sa part un responsable du SCRS, Gaetan Blais.

Rodéo sur un parking

Agence France-Presse
HAMBURG

L'Allemagne, a annoncé la police.

Après avoir pénétré par effraction dans le parking clôturé, les adolescents ont volé les clés de voiture dans une caravane. Ils ont ensuite joué aux auto-tamponneuses avec les véhicules, provoquant des dégâts estimés à plusieurs centaines de milliers de dollars.

Ne manquez pas ce cahier spécial sur la tenue du Salon du livre de Montréal samedi dans

La Presse

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

Première enquête de la SQ à Kanasatake depuis 90

Six agents ont passé 45 minutes sur une propriété samedi, dans une affaire de vol d'auto

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Pour la première fois depuis la fin de la crise amérindienne en 1990, des policiers provinciaux munis d'un mandat de perquisition se sont rendus en plein cœur du territoire autochtone de Kanasatake, dans la paroisse d'Oka.

Quatre agents en uniforme de la Sûreté du Québec et deux enquêteurs en civil sont demeurés près de 45 minutes samedi sur une propriété du rang Sainte-Philomène et dans les environs.

Prénant place à bord d'une voiture lettrée et d'une autre banalisée les policiers, qui avaient demandé à un chauffeur de remorqueuse de les accompagner

avec son véhicule, voulaient appréhender un jeune homme et saisir une automobile volée. Mais la personne recherchée n'était pas sur place, tandis que l'auto, en pièces détachées, était dans un garage. Les policiers ont pris le temps nécessaire pour effectuer leur travail et ils ont fait en sorte que le véhicule puisse être en état d'être placé sur la remorqueuse.

Pendant que quatre policiers étaient sur la propriété appartenant à une famille de la communauté, deux agents dans leur voiture patrouille faisaient de la surveillance en circulant rang Sainte-Philomène.

Les policiers de la SQ responsables de la surveillance du territoire d'Oka sont

beaucoup plus motivés depuis deux semaines. «Une toute autre façon de penser depuis que le ministre nous a demandé de faire notre job», a souligné l'un d'eux. «Nous savons maintenant que nous serons appuyés quand viendra le temps de faire une opération. Avant on disait oui, mais il n'y avait jamais de suivi. J'espère que ça va continuer», a souligné un autre agent provincial.

Un Mohawk devra payer 2000\$

D'autre part, un Mohawk, Daniel Nicholas, qui a passé une partie de l'été 1990 en haut de la 344, a enregistré, hier à Saint-Jérôme, un plaidoyer de culpabilité à trois chefs d'accusation de voies de fait sur un agent de la SQ, entrave au tra-

vail d'un policier et méfait (dommages sur une auto-patrouille). Tous ces délits sont survenus le 27 novembre 1993 à Oka, a précisé le procureur de la Couronne, M^e Jean-Pierre Proulx. Nicholas était représenté par M^e Claude-François Roux.

Le juge Jean Beaulieu, de la Cour du Québec, l'a immédiatement condamné à 500\$ d'amende pour chacun des chefs d'accusation. Nicholas devra aussi déboursier 540\$ à la SQ pour les dommages causés à l'auto-patrouille.

En juillet 1990, Nicholas avait battu et chassé le grand chef du conseil de bande de l'époque, George Martin, de Kanasatake. Il était accompagné Ronald «Lasagne» Cross.

Qui se blesse dans la rue n'a plus à en aviser la Ville dans un délai de 15 jours

YVES BOISVERT

Il n'est plus nécessaire d'envoyer un avis à une municipalité si on entend la poursuivre après avoir subi une blessure dont on la tient responsable.

Dans un jugement récent, le juge André Deslongchamps, de la Cour supérieure, a confirmé l'interprétation d'une nouvelle disposition du Code civil du Québec, qui rend inutiles les fameux «avis de 15 jours» obligatoires jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau code, le 1^{er} janvier 1994.

Jusqu'au 1^{er} janvier, la Loi sur les cités et villes obligeait le citoyen ayant subi un préjudice corporel par la faute d'une municipalité à envoyer à la ville, dans les 15 jours de l'événement, un avis de son intention d'intenter une poursuite. Quand l'avis était fait au-delà du délai de 15 jours, l'action du citoyen était prescrite.

Le cas classique est la blessure résultant d'une chute sur un trottoir mal entretenu en hiver. Dorenavant, l'avis de 15 jours n'est plus requis, et la prescription est de trois ans, comme pour toutes les causes où un préjudice corporel est invoqué.

Dans le cas qui nous occupe, M. Gilles Doré poursuivait la ville de Verdun, après être tombé sur le trottoir le 28 janvier 1994.

Ce n'est que le 14 février qu'il a envoyé un avis à la ville, qui l'a reçu le 16 février (donc plus de 15 jours). La ville a plaidé devant le juge Deslongchamps que l'article 585 de la Loi sur les cités et villes (sur le délai de 15 jours) s'applique encore, mais le juge a rejeté cette thèse.

Le Code civil du Québec est limpide, et stipule (article 2930) que «malgré toute disposition contraire», dans le cas d'une action pour préjudice corporel, l'exigence de donner un avis ne peut faire échec à la règle générale de la prescription en matière de préjudice corporel, qui est de trois ans.

L'article 2930 est impératif, écrit le juge, et vise à uniformiser la prescription, quelle que soit la personne visée par la poursuite: société, individu, municipalité.

Même si elle semble difficilement contestable, M^e Daniel Paquin, avocat de M. Doré, précise que la décision du juge Deslongchamps est susceptible d'appel d'ici le 2 décembre.



Évacuation à l'UQAM... pour une caisse de bière

Le pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM a été complètement évacué après la découverte d'un colis suspect par un garde de sécurité, hier vers 17h. Alors qu'une foule d'étudiants envahissait pacifiquement le boulevard de Maisonneuve entre les rues Berri et Saint-Denis, une cinquantaine de policiers, pompiers et ambulanciers ont convergé vers le pavillon universitaire. La section technique de la police de la CUM (SWAT) est intervenue au sixième étage de l'édifice et a fait exploser le colis qui contenait... un paquet de bouteilles de bière. Le pavillon

Hubert-Aquin a été fermé jusqu'à 19h. Pour Nathalie Romanesky, propriétaire d'un café situé en face du bâtiment, cette fausse alerte a été une excellente occasion de faire tinter la caisse enregistreuse. «Chaque fois qu'il y a une alarme d'incendie ou un incident du genre, notre chiffre d'affaire augmente de 25 p. cent!» Pendant que les forces de l'ordre s'activaient, quelques vaillants étudiants attendaient devant un café en espérant pouvoir reprendre leur cours.

PHOTO DENIS COURVILLE

Femme tuée à coups d'appareil téléphonique

Son conjoint en avise la police, le lendemain matin de l'événement

MARCEL LAROCHE

Après avoir passé une nuit blanche près du corps inanimé de sa conjointe, un individu a finalement alerté la police en avouant l'avoir frappée à maintes reprises à la tête avec le récepteur téléphonique.

Aux premiers policiers de la Communauté urbaine de Montréal accourus hier matin sur les lieux du drame, un appartement de Montréal-Nord habité par le couple, l'homme a indiqué la chambre où gisait depuis la veille le cadavre de sa compagne recroquevillée sur le plancher, au pied du lit conjugal.

Devant le dénouement tragique de cette affaire, Léopold Benfante, prestataire d'aide sociale de 64 ans, a aussitôt été appréhendé et détenu relativement à la mort de sa femme, Alice Lepine-Reeves, une mère de famille de 52 ans.

Lundi matin

Bien que le drame se soit déroulé vers 22h 30 dimanche soir, dans la cuisine, au plus fort de la discussion, le sexagénaire se serait emparé du récepteur du téléphone pour en asséner plusieurs

coups sur la tête de sa femme qui se serait alors affaissée sur le plancher de la cuisine, près du réfrigérateur.

Après une nuit blanche passée au chevet de sa compagne qu'il aurait traînée de peine et de misère jusque dans la chambre, et croyant tout simplement inconsciente, l'homme désespéré s'est enfin décidé, un peu avant 9h hier matin, à alerter la police.

Devant la tournure des événements, Léopold Benfante a été mis en état d'arrestation, puis confié aux sergents-détectives Gérard Saint-Germain et P.A. Langlais, de la section des homicides de la police de la CUM.

L'enquête sur les circonstances entourant ce 47^e homicide perpétré en 1994 sur le territoire de la CUM (comparativement à 61 pour la même période l'an dernier) a démontré la présence d'un climat de violence chez le couple Benfante-Reeves qui faisait vie commune depuis quelques années.

Léopold Benfante a été écroué en attendant de comparaître aujourd'hui au palais de justice de Montréal sous une inculpation d'homicide involontaire.

L'EXPRESS DU MATIN

TENTATIVE DE MEURTRE

Un homme de 35 ans résidant sur la rue Malcolm-Beaton, à Beaconsfield, a été victime d'une tentative de meurtre, vers 22h00 hier. La victime était seule chez elle quand un homme blanc, portant un masque, s'est présenté et a ouvert le feu à quatre reprises. Des projectiles de calibre 9 mm ont atteint la tête et une jambe de la victime qui a été transportée à l'hôpital Lakeshore. On ne craint pas pour sa vie. Le suspect a pris la fuite, à pieds, à travers un terrain de golf.

PERQUISITION DE LA GRC

Une perquisition menée il y a quelques jours par la GRC dans un garage de l'autoroute Métropolitaine à Montréal, s'est soldée par la saisie de 1200 cartouches de cigarettes, 540 boîtes de tabac, 228 bouteilles d'alcool, deux véhicules et d'une somme de 2450\$, le tout étant évalué à 46000\$. Des poursuites seront intentées contre trois personnes qui se présenteront devant le tribunal en vertu de la loi sur l'Accise.

LA PHARMACIE POSTALE

Dans un jugement rendu la semaine dernière, la Cour d'appel a émis une injonction interlocutoire interdisant à la compagnie MediTrust Pharmacy Services de vendre au Québec des médicaments par la poste. MediTrust est une entreprise de pharmacie postale dont le siège des opérations est situé à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Elle sollicitait le public québécois par le biais des journaux ou encore par l'entremise de gestionnaires de régimes d'assurance collective. La Cour a conclu que les pratiques commerciales de MediTrust sont susceptibles de porter atteinte à la santé du public. A la demande de l'Ordre des pharmaciens du Québec, la Cour d'appel a donc émis cette injonction qu'elle a jugé nécessaire pour la protection du public. Il est en conséquence interdit à MediTrust de faire toute publicité portant sur la vente de médicaments au Québec ou encore de vendre ou de livrer, au Québec, des médicaments. Cette ordonnance demeurera en vigueur jusqu'au jugement final sur le litige qui oppose MediTrust aux pharmaciens.

NATHALIE SIMARD PARDONNÉE

Lors d'une émission spéciale d'Ad Lib lui étant consacrée à l'occasion de la sortie de son 25^e disque, hier soir, Nathalie Simard a obtenu le pardon de son public pour son faux pas de l'hiver dernier. La chanteuse et son ami Alain Decelles avaient tenté une fraude à l'assurance en janvier, à leur retour d'un voyage en Floride. La jeune femme a été condamnée en avril à 2000 dollars d'amende, tandis que son ami écopiait d'une amende de 4000 dollars. Expiant sa faute devant les caméras de télévision, Nathalie Simard a déclaré: «Je me suis cachée, je ne sortais plus dans la rue. Mais, j'ai des comptes à rendre à mon public». Elle a été instantanément absoute par les applaudissements du public en studio. Quelques instants plus tard, le père de la chanteuse confiait qu'il avait dit à sa fille: «Toute belle fleur qui s'épanouit a besoin de fumier à la racine».

TMR

Tours Mont-Royal

1539\$

19 NOV. AU 7 DÉC. • 1 SEMAINE • À PARTIR DE...

25^e ANNIVERSAIRE
DES VOYAGERS
ASSOCIATION DES VOYAGERS
DE MONTRÉAL

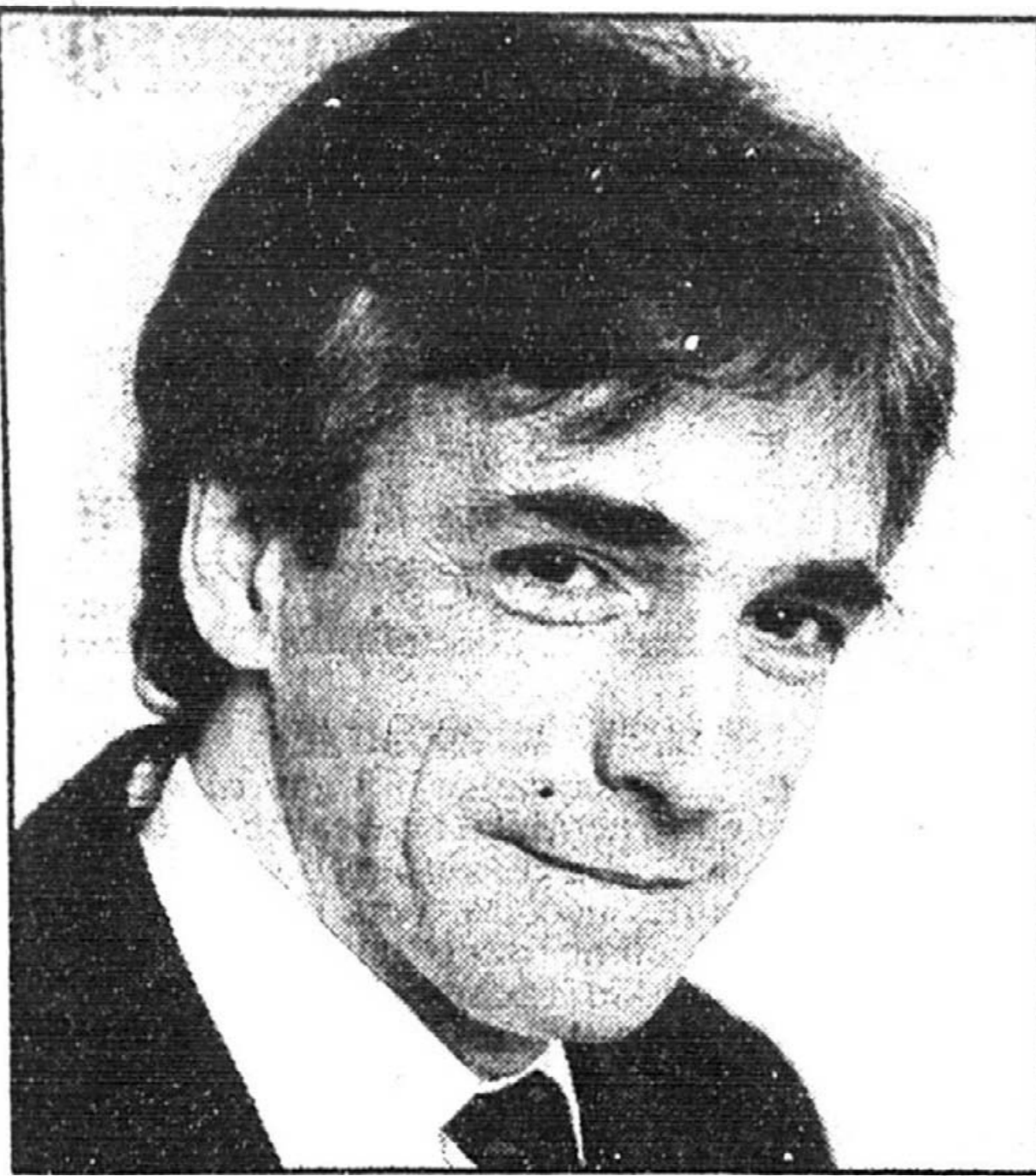
LES COULEURS DE VOS VACANCES

PUERTO PLATA			VARADERO		
12 NOVEMBRE	1 SEM.		12-13 NOVEMBRE	1 SEM.	
FLAMENCO BEACH	TOUT COMPRIS	899	SUPERCLUBS VARADERO	TOUT COMPRIS	999
CLUB LAS ROCAS	TOUT COMPRIS	699	SOL PALMERAS	2 REPAS/JOUR	699
			GAVIOTA CORAL	2 REPAS/JOUR	699
CANCUN			HOLGUIN		
12-13 NOVEMBRE	1 SEM.		12 NOVEMBRE	1 SEM.	
AQUAMARINA	TOUT COMPRIS	799	SOL RIO DE LUNA	2 REPAS/JOUR	699
FESTIVAL CAROUssel	TOUT COMPRIS	949			
ARISTOS	TOUT COMPRIS	999			
MARGARITA			SANTA MARIA DEL MAR		
11 NOVEMBRE	1 SEM.		11 NOVEMBRE	1 SEM.	
BELLA VISTA	3 REPAS/JOUR	799	CLUB TROPICOCO	TOUT COMPRIS	699
FLAMINGO BEACH	TOUT COMPRIS	899			
PORT L'MAR SUITES	TOUT COMPRIS	699			
VOLS ABC	TOUT COMPRIS	399			
PUERTO LA CRUZ			CARTHAGÈNE		
11 NOVEMBRE	1 SEM.		12-13 NOVEMBRE	1 SEM.	
MELIA PUERTO LA CRUZ	3 REPAS/JOUR	799	CLUB CARTAGENA:	TOUT COMPRIS	699
HOSTERIA EL MORRO	TOUT COMPRIS	699	EL DORADO	TOUT COMPRIS	749
GOLDEN RAINBOW	TOUT COMPRIS	699	TORRE LOS ANDES	TOUT COMPRIS	799
VOLS ABC	TOUT COMPRIS	399	CARIBE RESORT	3 REPAS/JOUR-CREDIT BOISSON	699
			CARTAGENA PLAZA	3 REPAS/JOUR	699
			VOLS ABC		479

NOËL APPROCHE... PENSEZ À VOS VACANCES!

CONSULTEZ DES EXPERTS	
MONTRÉAL ST-DENIS	848-9355
CÔTE-DES-NEIGES	341-2636
ROSEMONT	593-6082
BEAUBIEN	270-4440
ST-JÉRÔME	565-8484
MÉTRO HENRI-BOURASSA	381-3810
VAR/OUTREMONT	344-6717
PIERREFONDS	696-3846
ST-EUSTACHE	974-0333
ST-HYACINTHE	771-2244
LONGUEUIL	646-1444
LAVAL	967-0772
LAVAL EST	665-5197
LAVAL OUEST	969-6666
LASALLE	367-3701
SHERBROOKE	822-0822
JOLIETTE	755-6760
VARENNES	652-2961
LAURENTIDES	565-8444
TERREBONNE	964-2273
GATINEAU	246-5776
ROUYEN NORANDA	762-6070
GRANBY	777-4244
HULL	595-9333
REPENTIGNY	581-9630

Les conditions générales de la brochure 94-95 s'appliquent. Prix par pers en occ. double. Taxes comprises. Prix sujets à changement sans préavis. Tours Mont-Royal n'est pas responsable des erreurs ou omissions dans cette annonce. ESPACE LIMITE APPLICABLES SUR NOUVELLES RÉSERVATIONS SEULEMENT. Taxes locales payables à destination en U.S.S. Cuba, République Dominicaine, Venezuela. Tarifs applicables pour réservations en date du 08 novembre 1994.



Michel Pallascio, président du RSC



Diane De Courcy, présidente du MEMO



Denise Soucy-Brousseau, présidente du COURTS



Diane Drouin, présidente de la FCSQ

La démocratie est encore jeune sur la scène scolaire

Au total, 2037 commissaires seront élus dans les 152 commissions scolaires du Québec

MICHÈLE QUIMET

Après les élections provinciales et municipales, les citoyens doivent maintenant se rendre aux urnes le 20 novembre pour élire les commissaires d'école.

Au total, 2037 commissaires seront élus dans les 152 commissions scolaires catholiques de la province et 196 dans les 16 commissions scolaires protestantes.

Mais ces commissaires ne seront pas tous élus le 20 novembre: 60 p. cent d'entre eux ont déjà été élus par acclamation hier, faute d'opposition dans leur circonscription. En 1990, sept commissaires sur dix avaient été élus par acclamation. Du moins, chez les catholiques.

Chez les protestants, le tableau est encore plus marqué: en 1990, au-delà de 89 p. cent des postes de commissaires avaient été comblés sans opposition. Cette année, il n'y en a plus que 60 p. cent.

Selon Diane Drouin, la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), l'éducation intéresse davantage les gens et les compressions budgétaires ne sont pas étrangères à ce brusque regain d'intérêt. «Quand ça fait mal, c'est là que les gens se réveillent», dit-elle.

Les commissions scolaires ont subi des compressions de 1,250 milliard en 12 ans et les répercussions sur l'école et les enfants sont de plus en plus visibles et palpables.

«En région par exemple, souligne Me Alain Guimont, avocat à la FCSQ, les

commissions scolaires ont tendance à former des équipes électorales pour défendre leur école de village.»

Même si ça bouge sur la scène scolaire, les élections ont toujours suscité bien peu d'intérêt, surtout en Estrie et à Montréal. Le taux moyen de participation pour la province lors des élections de 1990 était de 21 p. cent. À Montréal, à peine 16 p. cent des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote. Par contre, 41 p. cent des gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont voté.

Sur l'île de Montréal, les différences sont énormes. À la Commission scolaire Lakeshore, 60 p. cent des électeurs ont voté alors qu'à la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, à peine 8 p. cent de l'électorat a pris la peine d'exercer son droit de vote.

C'est la deuxième fois seulement que tous les Québécois élisent au même moment leurs commissaires d'école. C'est la loi 106, adoptée en 1989 par le gouvernement libéral, qui a changé les règles du jeu.

Avant, le tiers des commissaires étaient élus à chaque année, du moins à l'extérieur de l'île de Montréal. Sur l'île, des élections avaient lieu à tous les trois ans depuis 1972. On est loin de l'époque où les commissaires étaient nommés par le gouvernement et l'Archevêché.

La loi 106 autorise aussi la formation d'équipes électorales ou partis politiques, mais l'arrivée de cette toute nouvelle donne démocratique a été largement boudée en 1990 alors que seulement 27 équipes ont été formées dans les



229 commissions scolaires catholiques de la province.

Cette année, il n'y a guère plus d'équipes, soit 26, mais le nombre de commissions scolaires est passé de 229 à 156. La lutte se fera surtout sur l'île de Montréal où on retrouve le tiers des équipes, soit neuf.

La lutte la plus intéressante sera sans nul doute à la CECM, la plus grosse commission scolaire de la province avec ses 90 000 élèves, ses 200 écoles et son budget annuel de 645 millions.

Trois partis politiques courtisent l'électorat, soit le Regroupement scolaire confessionnel (RSC), l'équipe au pouvoir qui se bat pour conserver le caractère catholique de la CECM, le MEMO (Mouvement pour une école moderne et ouverte), qui forme l'opposition au Conseil des commissaires, et le tout nouveau parti de l'ex-présidente de la CECM, Denise Soucy-Brousseau, le COURTS.

La majorité du RSC est très faible: huit commissaires seulement contre sept pour le MEMO et trois pour le COURTS. Il y a une lutte serrée dans chacune des 19 circonscriptions.

Ça bouge aussi dans les commissions scolaires protestantes. Pour la première fois de leur histoire, deux commissions scolaires, soit la Commission protestante du Grand Montréal et la Commission scolaire South Shore, à Longueuil, ont formé chacune une équipe électorale. Il n'y a donc pas de lutte pour le pouvoir, mais plutôt un regroupement d'individus autour d'un projet éducatif commun. Sur l'île de Montréal, seule la Commission scolaire Sainte-Croix marche dans les pas de la CECM et présente, comme en 1990, deux équipes électorales structurées. À Verdun, les deux partis qui se sont fait la lutte en 1990, ont fusionné et ne forment plus qu'une seule équipe qui se présente sous la houlette du président actuel, Daniel O'Reilly.

À Jérôme-Le-Royer, réputée pour ses batailles entre Italiens et francophones, une seule équipe se présente cette année, le Parti défi. Cinq commissaires ont déjà été élus par acclamation, un précédent dans l'histoire mouvementée de cette commission scolaire qui a toujours eu des élections dans chacune de ses circonscriptions depuis 1973.

Sur la Rive-Nord, il y a plusieurs luttes intéressantes. Deux nouvelles équipes s'affrontent à la Commission scolaire Chomedey-de-Laval, le PRÉ (Partenaires de la réussite éducative) et le PLUS (Partenaires pour la réussite scolaire).

À la Commission scolaire des Mille-Îles aussi, deux partis se présentent. Le Conseil des commissaires est divisé depuis deux ans, c'est-à-dire depuis le départ du président Omer Boudreau, et chaque faction a mis sur pied sa propre équipe électorale.

À la Commission scolaire Lévis-Bellechasse, dans la région de Québec, en plein cœur du fief du ministre de l'Éducation Jean Garon, trois groupes se livrent une lutte sans merci.

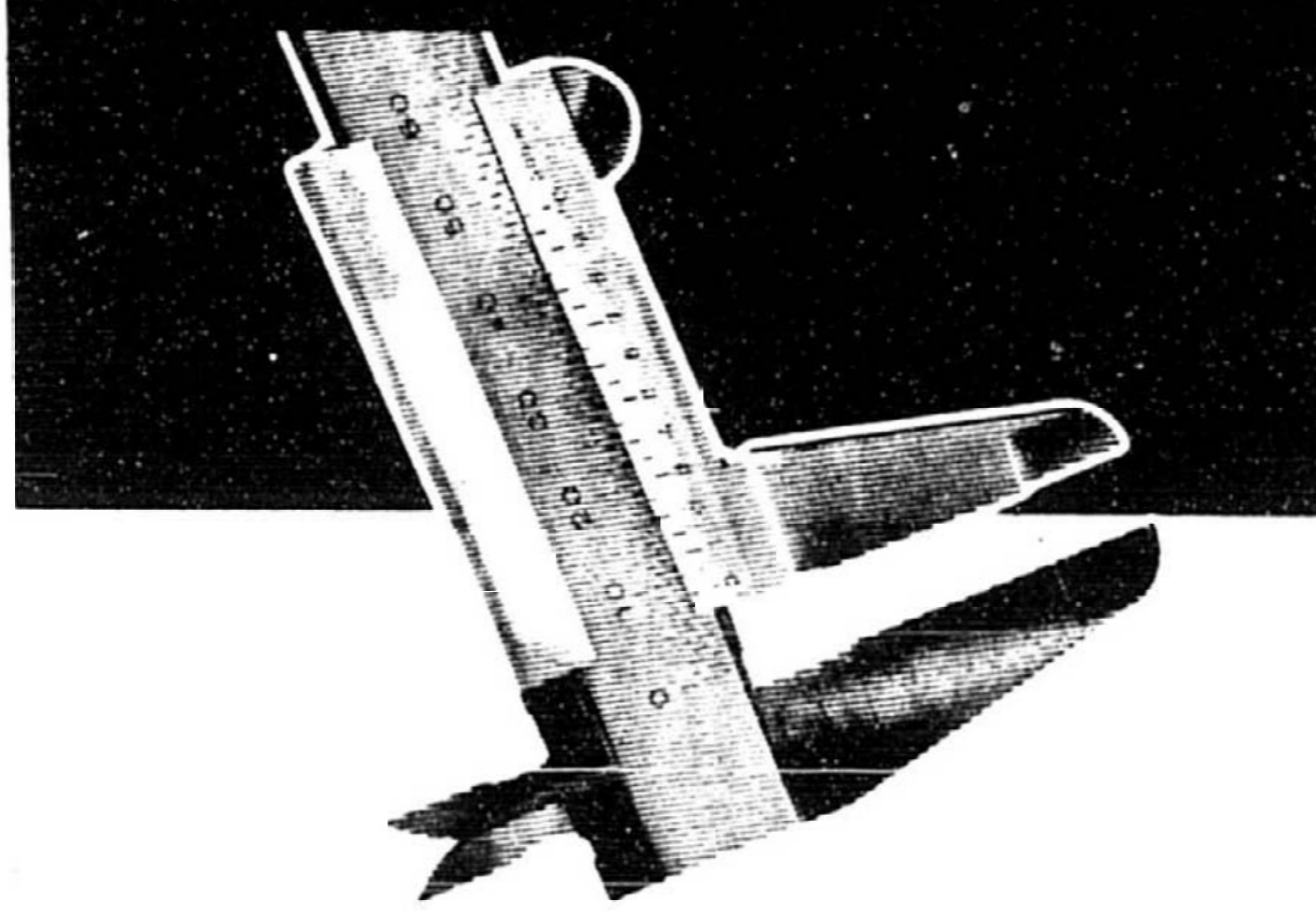
À la suite d'une fusion de commissions scolaires et d'un découpage controversé de la carte électorale, une chicane opposée Lévis à Bellechasse, la ville à la campagne.

Lévis, qui fournit les trois quarts des étudiants et des taxes, s'est retrouvée en minorité au Conseil des commissaires alors que Bellechasse se taillait la part du lion. Lévis et Bellechasse ne veulent plus de la fusion et deux équipes électorales se sont formées pour défendre cette idée. Mais la situation s'est compliquée avec l'arrivée d'un troisième parti formé par des parents qui se disent en faveur de la fusion.

Le ministre Garon a refusé de mettre la main dans ce panier de crabes. Il a toutefois précisé que les électeurs devaient trancher la question.

La démocratie est encore jeune sur la scène scolaire. Presque toutes les équipes naissent pour défendre une cause ponctuelle et disparaissent entre les élections. Sauf à la CECM où, cette année, la lutte promet d'être plus chaude que jamais.

FREINEZ VOS DÉPENSES.



BMW présente les forfaits «Plein de bon sens».

Votre concessionnaire BMW vous offre maintenant un forfait «Plein de bon sens» sur le remplacement des plaquettes de freins des modèles BMW des années passées. Ce forfait à prix fixe comprend les services d'une main-d'œuvre qualifiée et des pièces certifiées BMW. Tout inclus dans un seul bas prix. Pour en savoir plus, consultez votre concessionnaire BMW dès aujourd'hui. Vous arrêter ailleurs? Ça n'aurait tout simplement pas de bon sens.

Remplacement des plaquettes de freins avant.

Série 3 Modèles des années 1984 à 1991.	Série 5 Modèles des années 1985 à 1988.	Série 6 Modèles des années 1977 à 1986.	Série 7 Modèles des années 1978 à 1986.
147,50 \$*	159,50 \$*	159,50 \$*	159,50 \$*

*Le prix peut être plus bas si le remplacement est effectué conjointement avec une inspection de service recommandée. La concessionnaire peut vendre pour moins. Taxes en sus. Offre valable uniquement chez les concessionnaires BMW autorisés participants. Veuillez noter que le remplacement des capteurs d'usure est compris dans ce prix. Cependant, il peut être nécessaire de remplacer ou de resurfer les disques de freins, ce qui serait alors facturé séparément.



LE PLAISIR DE CONDUIRE.

Montréal
Canbec Automobiles Inc.
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto Inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
667-4343/Mtl 343-3412

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert Inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard, Rive Sud 445-4555
Montréal 875-4415

Solde d'automne chez Sauvé!

Choix de cardigans 100% acrylique ou 70% acrylique/30% laine.
Prix courants de 50\$ à 100\$.

Solde à partir de 39,99

Pantalon de gabardine 65% polyester/35% rayonne.
Choix de brun, marine ou noir.
Tailles 30 à 42. Prix courant 65\$

Solde à partir de 44,99

Veste sans manches en cuir de porc suédois.
Noir, brun ou marine.
Tailles P à TG.
Prix courant 45\$

Solde 37,99

Chemise sport 100% coton brossé.
Couleurs variées.
Tailles P à TG.
Prix cour. de 45\$ à 60\$

Solde 29,99

Pantalon sport 100% velour côtelé de coton. Taupe, bleu, gris noir, vert ou prune.
Tailles 30 à 42.
Prix courant 65\$

Solde 49,99

SAUVÉ

Galerias d'Anjou.....351-6810
Galerias Joliette.....752-0950
Complexe Desjardins.....281-1611
Promenades St-Bruno.....461-2832

Carrefour Angrignon.....365-1070
Place Rosemère.....435-6160
Carrefour Laval.....681-9213
Centre Laval.....688-6292

Plaza St-Hubert.....273-6392
(6554 rue St-Hubert) Stationnement à l'arrière rue Chateaubriand.



Entreposage des armes à feu: un propriétaire sur deux ignore la loi

YANN PINEAU

■ Un propriétaire d'armes à feu sur deux ignore qu'il existe une loi qui prescrit l'entreposage de ces armes, révèle un sondage mené auprès de 515 propriétaires d'armes à feu pour le compte de la Sûreté du Québec et de plusieurs organismes de santé publique.

D'après l'enquête, 53 p. cent des propriétaires d'armes à feu connaissent l'existence de cette loi, 32 p. cent affirment qu'elle n'existe pas et 15 p. cent ne savent pas ou ne répondent pas.

Paradoxalement, les propriétaires d'armes à feu connaissent bien les dispositions de la Loi sur l'entreposage. Ils ont répondu juste dans plus de 77 p. cent des cas à quatre des six affirmations qui leur étaient présentées.

Selon diverses enquêtes menées au cours des dernières années, au moins 1,5 million d'armes seraient en circulation au Québec. De ce nombre, près de 225 000 armes à autorisation restreinte sont

dûment enregistrées. Il s'agit essentiellement de pistolets et de revolvers.

Le répondant moyen est un homme dans 90 p. cent des cas; près d'un sur trois a entre 35 et 44 ans, un sur deux a complété entre huit et douze années de scolarité. Enfin, dans 32 p. cent des cas, le répondant vit dans un foyer dont le revenu annuel est situé entre 20 000 et 40 000 dollars.

Le sondage indique également que les Québécois qui sont propriétaires d'armes à feu possèdent en moyenne 2,67 armes. Toutefois, le tiers des répondants n'en possède qu'une et 20 p. cent en ont quatre ou plus.

Huit personnes sur dix indiquent qu'elles sont les seules à avoir accès aux armes dans leur foyer et, dans 60 p. cent des cas, l'entourage du propriétaire n'exerce pas de pression pour améliorer la sécurité de l'entreposage des armes.

Près du tiers des répondants n'envisagent aucune amélioration concernant la sécurité de l'entreposage de leurs armes.

Ceux qui envisagent d'améliorer les conditions d'entreposage rendraient leurs armes inopérantes dans 27 p. cent des cas ou les rendraient inaccessibles (23 p. cent).

La plupart du temps, les armes sont destinées à la chasse (73 p. cent). Seuls 3 p. cent des répondants disent posséder une arme pour se protéger. 91 p. cent des propriétaires affirment avoir déjà suivi un cours sur le maniement des armes à feu.

Ce sondage a été rendu public alors qu'est menée une vaste enquête publique sur la réglementation et l'entreposage des armes à feu. Dans le cadre de cette enquête, le coroner Anne-Marie David cherche à vérifier dans quelle mesure la population est au courant de la réglementation mise en place par le ministère fédéral de la Justice et en vigueur depuis janvier 1993.

Le ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, devrait par ailleurs présenter avant Noël un projet de loi visant à contrôler plus sévèrement les armes à feu.

Le nombre de curieux augmente au procès du Dr Marc Bissonnette

YVES BOISVERT

■ Quand sa cousine lui a dit que le docteur Marc Bissonnette allait violer sa fille sur la table d'opération, la mère lui a répondu: «Il ne peut pas faire ça, il n'a pas le droit...»

La mère, par ailleurs, n'a pas assisté à l'agression sexuelle alléguée, car elle a couru dans la clinique chercher son enfant après avoir vu par la fenêtre le médecin, dont le pénis était sorti du pantalon, s'approcher de sa fille. C'est sa cousine, demeurée à la fenêtre, qui lui a dit que le médecin avait violé sa fille.

La mère a fait ces déclarations, hier, au palais de justice de Montréal, lors de la huitième journée

du procès de Bissonnette, un chirurgien plasticien de 39 ans accusé d'avoir agressé sexuellement sa patiente de 26 ans (à l'époque), vers 22h 30, le 6 juillet 1993, à sa clinique du 6865, Sherbrooke Est, après avoir pratiqué une augmentation mammaire.

La femme de 47 ans, qui s'occupe d'une famille d'accueil, a ensuite dit comment, après avoir sorti sa fille inconsciente de la clinique avec l'aide de sa cousine, elle s'était rendue à la Place Versailles, chercher de l'aide. Un gardien de sécurité leur a indiqué un téléphone, où elles ont appelé le 9-1-1 vers 23h 50.

La mère et la cousine sont restées à l'Hôtel-Dieu jusqu'à 4h du matin, au chevet de la fille. Elles

sont revenues la chercher le lendemain après-midi.

L'interrogatoire de la mère par la Couronne (Me Hélène Di Salvo) termine, la défense (Me Pierre Poupard) a entrepris son contre-interrogatoire détaillé qui promet d'être très long.

Me Poupard a eu grand peine à obtenir des réponses à ses questions, et a dû se répéter plusieurs fois. La mère lui a dit à un certain moment que le problème venait peut-être des termes qu'il utilise dans ses questions. «On parle pourtant la même langue, madame!», lui a répondu l'avocat. «Oui, mais je n'ai pas votre instruction», a répliqué la mère.

Nathalie Petrowski



Monsieur B

Maintenant que les élections municipales sont terminées, je peux bien vous l'avouer: j'ai gagné mes élections. Oui, c'est vrai. J'ai gagné mes élections, mais je refuse de m'en vanter. La raison est simple. J'ai gagné mes élections par accident puisque 24 heures avant le scrutin, je n'avais aucune idée pour qui j'allais voter. Enfin je le savais un peu, mais c'était loin d'être coulé dans le béton. Deux semaines plus tôt, je votais pour Jérôme Choquette. Deux semaines plus tard, j'aurais probablement voté pour Yolande Cohen. Entre les deux, Pierre Bourque a eu mon vote presque par défaut.

Ne me demandez pas comment j'ai fait pour me balader entre des océans idéologiques aussi opposés. Je me le demande encore moi-même. Tout ce que je trouve comme réponse, c'est qu'il y a quelque chose de foncièrement déroutant à voter au municipal. C'est pire qu'aller voir une partie de cricket quand on est amateur de hockey. On ne connaît pas les joueurs ni les règles du jeu. On ne sait pas comment se comporter ni quelle équipe huer.

Il n'y a pas d'allégeance héréditaire au municipal. Pas de famille d'esprit, de culture politique, de convictions viscérales liées à un parti. Ce n'est jamais clair comme au provincial. Jamais tranché comme au fédéral. On n'est ni dans le rouge ni dans le bleu, mais dans une sorte de beige tirant sur le gris souris. Derrière le paravent du bureau de scrutin, tout se brouille encore davantage. Et comme on a hâte d'en finir, on fait une croix pour Monsieur B parce que Monsieur D est en place depuis trop longtemps et que Monsieur et Madame C n'ont pas la tête de l'emploi. Bonjour la démocratie.

Oui, j'ai voté pour Monsieur B comme la plupart des gens qui ont eu le courage de sortir sous la flotte d'un dimanche pourri. J'ai voté pour Monsieur B par défaut, par distraction, par esprit de contradiction et parce que s'il y a une chose sur terre que je ne peux pas supporter, c'est le statu quo.

Les mandats sont suffisamment longs pour qu'une fois arrivés à échéance, on ait le droit de passer le balai et de changer brutalement de camp.

Mais il n'y a pas que le changement pour le changement. Si en dernière instance j'ai voté pour Monsieur B, c'est parce que j'en avais marre de voir tout le monde se liguier contre lui. Pas seulement ses trois adversaires qui dans les derniers débats s'aimaient d'amour tendre, mais tous ceux qui grouillent, grenouillent, brassent des idées et des affaires.

Ce sont eux qui, les premiers, ont lancé le mot dangereux, une formule polie pour fou furieux. Monsieur B leur faisait tellement peur qu'ils étaient prêts à trouver toutes les qualités de l'univers à Monsieur C qu'ils ne pouvaient pourtant plus sentir deux mois plus tôt.

Or quand on me dit que quelqu'un est dangereux, ça m'oblige presque à le trouver sympathique. C'est du reste pourquoï, à un moment ou l'autre, j'ai failli voter pour Monsieur C. Faire peur aux gens, c'est les déranger dans leur confort, les bousculer dans leurs certitudes et les pousser dans le derrière. Puis, faire peur aux gens, c'est mieux que de ne rien leur faire.

Alors va pour Monsieur B, le fou dangereux et l'épouvantail à moineaux. J'ai voté pour lui comme on lance une pièce de monnaie en l'air. Pile, il fout un tel bordel que Montréal ne s'en remet pas dans cent ans. La ville coule à pic, paralysée de partout, noyée sous un char de fleurs ou d'insectes, au bord de l'apoplexie ou de la faillite.

Face, Monsieur B est un grand maire, peut-être le plus grand de l'histoire de Montréal, un habile gestionnaire doublé d'un penseur et d'un travailleur acharné, qui s'attaque aux projets insensés avec la patience du laboureur et finit par leur donner une forme et une réalité.

Pile ou face, quitte ou double, la démocratie est une partie de poker. Et ses adeptes, des gamblers anonymes qui perdent souvent leur mise, mais jamais l'espoir de triompher.

On aura beau sonner les cloches et les alarmes, crier à l'imposture ou à la catastrophe, quand les gamblers anonymes décident de souffler dans la même direction, rien ne peut arrêter le vent.

Oui, c'est vrai, j'ai gagné mes élections. Mais entre vous et moi, je m'en fous royalement. Je quitte le grand Montréal pour une petite municipalité voisine le mois prochain. Je laisse à d'autres le soin de s'arranger avec Monsieur B.

EBEL
les architectes du temps



beluga

Fine et élégante. Sculptée main en Suisse, entièrement en or 18 carats. Résiste à l'eau. Garantie internationale limitée de cinq ans.



CHÂTEAU D'IVOIRE

DEPUIS 1978

2020, de la Montagne, Montréal (Québec) 845-4651



Planification successorale
Planification fiscale
Planification de la retraite
Accumulation de Capital
Fonds de réserve
Protection du revenu

«Avec INVESTORS, tout se tient.»

—Sylvie Bernier

Si votre avenir financier ressemble plus à un casse-tête qu'à un rêve en train de se réaliser, la meilleure chose à faire est de consulter **INVESTORS**.

INVESTORS possède une connaissance approfondie et une vision globale du domaine financier.

De plus, il planifie et applique efficacement tous les moyens d'atteindre le plus sûrement vos objectifs financiers.

Il n'est jamais trop tard pour faire appel à **INVESTORS**, mais le plus tôt est encore le mieux.

IG Groupe Investors

Une société de la Corporation financière Power
LES SERVICES INVESTORS LIMITÉE

Pour avoir plus de renseignements et pour connaître le bureau le plus près de chez vous, faites dès aujourd'hui le téléphone le plus payant de votre vie !

1 8 0 0 6 4 4 - 7 7 0 7

Mécontents, les électeurs ont fait un pied de nez aux sondeurs et aux stratèges

YVON LABERGE

■ C'était en septembre 1988. Les cols bleus de la Ville de Montréal — encore eux — prenaient la rue pour manifester leur mécontentement envers l'administration Doré-Fainstat.

Armés de balais, ils s'en allaient faire le ménage à l'hôtel de ville. La journée s'annonçait belle et la fête fut superbe.

Six ans plus tard et des poussières, les Montréalais en âge de voter ont pris la rue pour manifester leur mécontentement envers l'administration Doré-Cousineau.

Armés de leur volonté, ils s'en sont allés faire le ménage à l'hôtel de ville en passant par les urnes. Ce qui devait être un petit époussetage vira finalement au balayage.

Personne n'avait prévu le coup !

Les maisons de sondages et les partis politiques ont été confondus. A beau mentir qui vient de loin celui qui dira maintenant qu'il « l'avait senti sur le terrain ».

Chez CROP, qui sonde les reins et les coeurs pour le compte de *La Presse*, le vice-président Claude Gauthier ne le cache pas : personne n'avait prévu une victoire aussi écrasante de Pierre Bourque et encore moins la défaite tout aussi écrasante de Jean Doré. Ça vaut pour le Rassemblement des citoyens de Montréal comme pour Vision Montréal, disait-il hier.

Et il précisait : « Une élection municipale, c'est la chose la plus difficile à sonder... » A cause du faible taux de participation des électeurs. Reste que « les

mécontents sont allés voter » et qu'ils ont appuyé Pierre Bourque à la mairie et ses candidats dans les districts.

Pourtant, les sondages — deux CROP et un Léger et Léger — donnaient le maire Doré et l'aspirant Bourque à égalité avec respectivement 39 et 37 p. cent des intentions de vote, 42 et 39 p. cent, et, finalement, 43,5 p. cent chacun.

Dimanche, Pierre Bourque (135 207 votes) a récolté 46,4 p. cent du suffrage exprimé contre 31,4 p. cent pour Jean Doré (91 557 votes). Le troisième dans la course, Jérôme Choquette du Parti des Montréalais n'a obtenu que 12,7 p. cent des voix et Mme Yolande Cohen de la Coalition démocratique Montréal écologique, 4,5 p. cent.

En tout, 291 461 des 613 425 électeurs sont allés aux urnes, soit 47,5 p. cent. Il y a quatre ans, à peine 35 p. cent des Montréalais avaient exercé leur droit de vote. En 1986, après 26 ans du règne sans discontinu de Jean Drapeau, près de 50 p. cent des électeurs disaient à son successeur Claude Dupras que leur choix, c'était Jean Doré et le RCM.

Huit ans plus tard, l'histoire se répète après deux mandats seulement...

Luttes serrées

Toujours est-il que les chiffres disent maintenant que les 39 conseillers de Vision Montréal occuperont les banquettes de l'administration municipale à l'hôtel de ville ; que les six conseillers du Rassemblement des citoyens de Montréal formeront l'opposition officielle ; que les

deux du Parti des Montréalais devront faire alliance avec les deux de la Coalition démocratique et eux avec les deux indépendants pour se faire entendre.

Les derniers résultats de l'élection de dimanche nous apprennent aussi que le RCM est arrivé deuxième dans 32 des 51 districts électoraux et que quatre candidats ont été élus avec moins de 35 voix de majorité sur leurs rivaux.

Il s'agit de Mme Hélène Fotopoulos du RCM avec seulement 31 voix de majorité sur Jean Roy de Vision Montréal dans Mile End. Pierre Bourque, semble-t-il, comptait beaucoup sur M. Roy — un ancien président du RCM — au Conseil municipal. Il devra s'en passer. A moins qu'il n'en fasse son attaché politique !

Dans Notre-Dame-de-Grâce, Michael Applebaum du Parti des Montréalais l'a également emporté par 31 voix seulement sur David Mowat de Vision Montréal. Dans ce district, que M. Michael Fainstat a représenté à l'hôtel de ville de 1974 à 1992, le RCM n'a pu faire mieux qu'une quatrième place avec seulement 940 voix !

A quelques enjambées de là, dans le district de Victoria, le conseiller municipal sortant, M. Saulie Zajdel, n'a été réélu qu'avec 35 voix de majorité alors que dans Rosemont, le conseiller Michel Lemay du RCM n'a été sorti de la course que par 33 votes.

De son côté, le conseiller municipal de Vision Montréal dans Cartierville et ancien chef du Parti civique, M. Pierre Gagnier, est celui à qui les électeurs ont accordé la plus forte majorité : soit 2981 voix sur son plus... proche rival, M. Vi-

ken Afarian du RCM. A la dissolution du Conseil municipal, on y comptait 16 femmes dont 14 du Rassemblement des citoyens de Montréal ; elles seront 15 dans le prochain, dont trois du RCM et 12 de Vision Montréal. Parmi elle, Mme Kettly Beaugard, la première personne de race noire à siéger à l'hôtel de ville. Mme Beaugard était la colistière de Pierre Bourque. Elle a été élue dans le district de Marie-Victorin.

Chez les indépendants, Michel Prescott a été réélu dans Jeanne-Mance avec une majorité de 275 voix sur Robert Keaton de Vision Montréal.

M. Keaton fut conseiller municipal du RCM en 1974 et 1975. Il quitta le parti avec Nick Auf der Maur en 1976 pour tenter sa chance aux élections provinciales. Les deux furent battus et ils réintégrèrent le conseil mais pas le RCM.

Dans Pointe-Saint-Charles, les électeurs ont fait confiance à Marcel Sévigny, un gars « presque de la place ». Il s'agit pour lui d'un troisième mandat. M. Sévigny a d'abord été élu avec le RCM en 1986 puis réélu en 1990 avant de devenir indépendant il y a deux ans.

Enfin, les deux complices de la Coalition démocratique, les conseillers Marvin Rotrand et Sam Bosquey sont de retour pour quatre autres belles années, diraient-ils. Ces deux anciennes « consciences sociales » du RCM ont, dans le passé, rarement été tendres envers les hauts fonctionnaires.

Justement comme l'a été le nouveau maire, M. Pierre Bourque, au cours des 30 dernières années !

Un peu par défaut, dit Perreault

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ C'est « un peu par défaut » que Pierre Bourque et Vision Montréal l'ont emporté dimanche. Pour l'ancien ténor du RCM, Robert Perreault, c'est le mécontentement des Montréalais, bien plus que l'alternative proposée par M. Bourque qui a chassé Jean Doré de l'Hôtel de Ville.

« C'est l'expression des difficultés qu'éprouve une partie de la population de Montréal plutôt qu'un choix décisif en faveur d'un changement clairement identifié. Le changement qu'annonce M. Bourque n'est pas évident, pas très clair », dira M. Perreault passé sur la scène provinciale comme député péquiste de Mercier.

La victoire de Pierre Bourque, sa force surtout, en a laissé perplexe plus d'un dans l'entourage de Jacques Parizeau où quelques heures avant le scrutin on faisait écho aux assurances de réélections transmises par l'équipe Doré. Sans qu'un mot d'ordre ne soit donné, il est clair que plusieurs élus péquistes de Montréal, sous l'oeil bienveillant de Jacques Parizeau, avaient davantage appuyé le RCM que Vision Montréal.

Pour Robert Perreault, l'administration Doré « n'a tout simplement pas entendu assez tôt », le message de désapprobation de la population. L'administration Doré a « fait des efforts pour être moins technocratique, plus proche du monde, mais c'était trop tard », résume l'ancien ténor du RCM heureux que son ancien parti ait conservé sa base historique sur le Plateau Mont-Royal, un secteur qui a envoyé à l'Hôtel de ville quatre des six conseillers de l'équipe Doré élus dimanche.

Boulerice

Député de Saint-Jacques, André Boulerice, rappelait sans détour hier avoir été le seul élu montréalais à prendre fait et cause pour l'ancien directeur du Jardin botanique. « J'ai été le seul député montréalais à plonger à fond de train avec Vision Montréal, si certains n'ont pas eu de vision, c'est leur problème », lancera-t-il. « Il y a une bonne partie des militants péquistes qui sont restés au RCM mais beaucoup étaient passés à Vision Montréal », soutient M. Boulerice pour qui il est clair qu'« une partie de l'établissement péquiste était très près du RCM ».

Il est évident pour M. Boulerice que « Jean Doré n'a pas défendu les milieux d'affaires qui ont été ébranlés par Québec ». Pierre Bourque avait aussi l'avantage d'avoir des candidats fortement ancrés dans leur milieu, estime M. Boulerice. « Bourque ne va pas hésiter et va frapper plus fort sur Québec pour revendiquer du financement », prédisait déjà hier un stratège du RCM. On prévenait le coup déjà au gouvernement Parizeau, prévenant qu'il n'y aura guère plus d'argent disponible pour l'administration Bourque qu'il n'y en aurait eu pour celle de Jean Doré.

L'appui au RCM de Michel Bourdon (Pointe-aux-Trembles) et de Pierre Bélanger (Anjou) était connu, mais, d'expliquer un stratège du RCM, Louise Harel avait elle-même donner un coup de pouce aux conseillers de Jean Doré.

La même sympathie à l'endroit du RCM avait transpiré lors de la rencontre à huis clos entre le ministre Guy Chevrette et le délégué régional pour Montréal, Camille Laurin, avec le maire-candidat Jean Doré, il y a deux semaines. Le docteur Laurin ne cachait pas qu'il favorisait le maire sortant.

Bien connu de Jacques Parizeau, clairement souverainiste, Pierre Bourque avait été le président de l'association péquiste de L'Assommoir en 1973, au moment où Parizeau y était candidat. Mais l'ancien directeur du Biodôme ne bénéficiait pas des mêmes appuis tacites de l'organisation péquiste, notamment parce qu'il était trop entouré d'anciens de l'équipe de Jean Drapeau.

En fait, souligne-t-on souvent, c'est davantage les « entourages » qui ont fait pencher la balance en faveur de Doré, au gouvernement Parizeau.

Vision Montréal : un nom et un logo qui accrochent

VALÉRIE BEAUREGARD

■ Un nom de parti dynamique et un logo intéressant ont aidé Vision Montréal à accéder à la mairie. Mais le parti de Pierre Bourque a aussi pu compter sur une campagne publicitaire plutôt fade de la part du maire sortant Jean Doré et son parti.

M. Luc Méridieu, concepteur-rédacteur de l'agence BCP, croit que la campagne d'affichage de Vision Montréal était la moins ratée des trois. Il dit qu'une meilleure campagne publicitaire n'aurait peut-être pas donné la victoire au RCM mais aurait sans doute adouci sa défaite et celle de Jean Doré qui n'a même pas pu conserver son district.

M. Méridieu a fait allusion à la campagne de Daniel Johnson — campagne à laquelle BCP a participé — pour illustrer son propos. M. Johnson a perdu les élections mais en a surpris plus d'un avec le très respectable pourcentage des votes qu'il a récolté.

Selon M. Méridieu, l'équipe de Pierre Bourque a fait une belle trouvaille avec le nom du parti. Le mot vision est important, dit-il, puisqu'on mise ainsi sur ce qu'il manquait à la mairie. Le slogan « Un maire pour Montréal », une phrase toute simple qu'on retrouvait au-dessus de la photo de Montréal, a aussi retenu l'attention du publicitaire. Vision Montréal n'a pas écrit « enfin » mais c'était sous-entendu, note-t-il.

René Ducharme, administrateur publicitaire de la campagne d'affichage Omni, note de son côté que le logo de Vision Montréal était particulièrement accrocheur. La formule du « V » assimilé à un crochet lui a beaucoup plu.

En sortant ses pancartes très tôt, le parti de Bourque, un nouveau joueur sur la scène municipale, a marqué un point important. Vision Montréal « a eu le temps d'imprimer son message dans l'esprit des gens », dit M. Méridieu qui a participé à l'élaboration de la campagne de Jean Chrétien et des slogans comme « Drôle de regard, mais quelle vision ».

La campagne de Doré misait quant à elle sur un rapprochement avec les concitoyens mais utilisait des photos fuyantes, une approche maladroite selon les experts. Ses affiches étaient nombreuses mais sont apparues plus tard que celles des concurrents sur les poteaux de téléphone.

Jérôme Choquette et les candidats du Parti des Montréalais gagnent le prix Citron pour leurs affiches peu lisibles. M. Choquette a toutefois mieux réussi avec ses panneaux grand format, soutiennent les spécialistes.

Nombre

Les quatre partis ont presque tout investi leur budget média en affichage. Cette course au poteau que M. Ducharme décrit

comme une pollution visuelle n'est pas toujours efficace. « Qu'est-ce que ça vaut d'avoir trois pancartes sur un poteau ?... Il est plus important de travailler les bonnes intersections que de plonger l'électeur dans une forêt de panneaux où tout le monde tente de se monter sur la tête », dit-il. Il donne l'exemple du rond-point l'Acadie où passent 50 000 personnes dans une journée.

Le nombre de pancartes demeure toutefois important, reconnaît M. Ducharme. M. Méridieu abonde dans le même sens : « Un candidat qui a cinq fois plus d'affiches a l'air d'être cinq fois plus présent » dans son milieu. Pour réussir l'effet, l'affiche doit être esthétique toutefois.

Les partis n'ont pas utilisé les services d'Omni ou de ses concurrents. De tels services demandent une planification média de plusieurs semaines et sont coûteux pour des partis municipaux travaillant avec de bien minces budgets. Il faut compter de 75 000 \$ à 100 000 \$ pour une campagne montréalaise efficace de quatre semaines.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que la campagne n'a pas soulevé beaucoup d'intérêt dans le milieu des communications. Plusieurs personnes interrogées par *La Presse* ont dit avoir très peu remarqué les efforts médias des candidats à la mairie de Montréal pour les commenter.



En sortant ses pancartes très tôt, le parti de Pierre Bourque a marqué un point important.

Vous voulez impressionner le beau-frère ?



17 995\$*

Oldsmobile
Achieva S 1995
4 portes

Oldsmobile
Achieva S 1995
2 portes

- Moteur 6 cylindres
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage (ABS)
- Sac gonflable
- Radiocassette AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Climatiseur; lave-glaces électriques
- Régulateur de vitesse; volant inclinable
- et beaucoup plus!

- Moteur 6 cylindres
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage (ABS)
- Sac gonflable
- Radiocassette AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Climatiseur; lave-glaces électriques
- Régulateur de vitesse; volant inclinable
- Alleron arrière
- et beaucoup plus!

Personne ne vous en offre autant !

GENERAL MOTORS
GARANTIE
TOTAL

Assistance
ROUTIERE

*Offres réservées aux particuliers et s'appliquent aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (595 \$) et taxes en sus. **Selon la première éventualité. Tous les véhicules neufs Oldsmobile 1995 sont couverts par la garantie GM Total. L'Assistance Routière est offerte sur les modèles Oldsmobile 1995. Durée: 3 ans ou 60 000 km, selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile du Québec.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 94

Le nouveau maire de Greenfield Park déterminé à tenir ses engagements

GEORGES LAMON

Le nouveau maire élu de Greenfield Park, Marc Duclos, est déterminé à appliquer strictement son programme au conseil municipal, dès la passation des pouvoirs qui se fera samedi, et à laquelle seront invités tous les cadres de la ville.

« Pour nous, le livre vert (le programme), c'est un contrat, un engagement que nous allons respecter scrupuleusement, a-t-il insisté hier au cours d'une rencontre avec *La Presse*. Nous avons déjà des objectifs très bien identifiés. »

Rappelons que Marc Duclos, ex-conseiller municipal sous Olynyk, qui se représentait pour

une deuxième fois à la mairie, a fait élire toute son équipe lors du scrutin auquel 51,09 p. cent des électeurs ont participé. Il a obtenu 2 551 voix (43,72 p. cent des voix), soit une majorité de 1 178 voix sur son plus proche adversaire Robert Turbyne, qui a recueilli 1 373 voix (23,53 p. cent).

Quant à Mireille Carrière, considérée comme la dauphine du maire sortant Stephen Olynyk, elle a fini en troisième position, remportant 1 351 voix (23,15 p. cent). Enfin, l'indépendant Réal Pellerin a terminé bon dernier avec 560 voix (9,60 p. cent des voix).

Hier midi, Marc Duclos s'est rendu à l'hôtel de ville pour rencontrer les fonctionnaires dont le directeur général Sami Iskandar. On pouvait remarquer chez les employés davantage de mines plus épanouies. En vain *La Presse* a tenté d'obtenir les réactions de M. Olynyk aux résultats des élections de dimanche, mais il était absent de son bureau.

L'élection de Marc Duclos fait de celui-ci le premier maire francophone à se faire élire depuis trente ans à Greenfield Park. Avant Stephen Olynyk, qui régnait depuis 1978 au conseil, il y avait eu Maurice King qui avait succédé à Lawrence Galletti.

Par ailleurs, un seul des candidat de l'équipe Duclos, Michel St-Laurent, qui devait affronter trois adversaires, n'a pu dépasser la barre des 40 p. cent, se con-

traint de 35,86 p. cent, contrairement aux cinq autres conseillers, dont le pourcentage variait de 40,15 p. cent à 45,32 p. cent (le candidat Pierre Leduc).

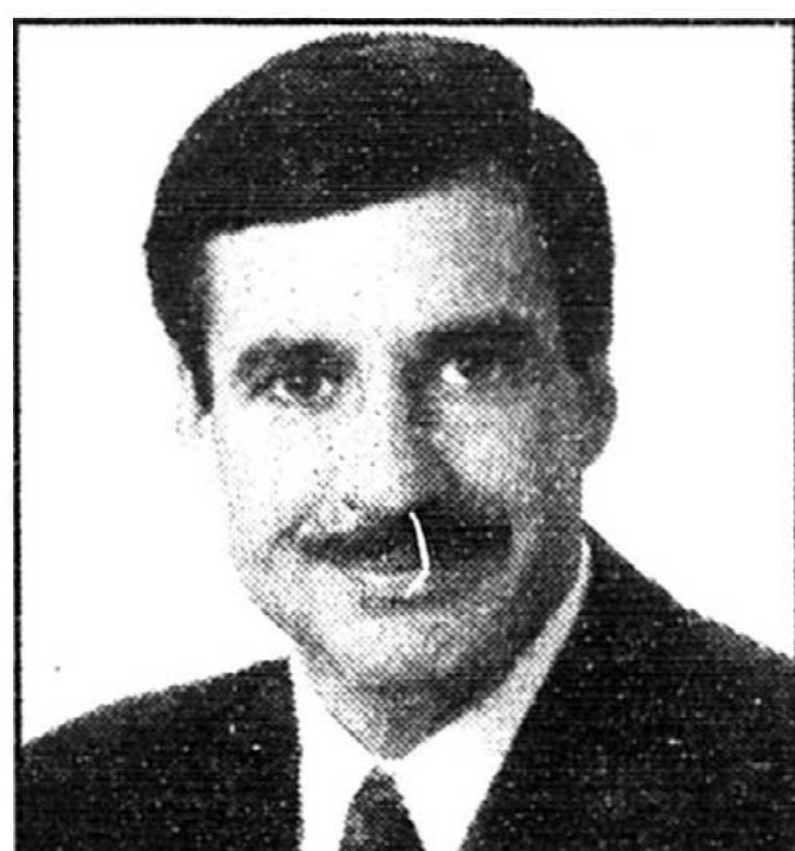
Marc Duclos, satisfait de sa performance, a insisté sur le fait que pour réaliser les projets contenus dans le « livre vert » de son équipe, il lui fallait absolument obtenir un « appui clair de la population ». D'ailleurs, il estime que c'est justement son programme qui a démontré aux citoyens que son équipe était prête à travailler pour redonner à Greenfield Park une nouvelle orientation.

« Les gens ont senti que l'équipe d'Olynyk était scindée en deux (Carrière-Turbyne) et donc dans la même continuité, note-t-il. Nous avions une philosophie différente de celle du maire Olynyk et les citoyens se sont identifiés à notre programme. Le message a très bien passé. »

Dès son entrée en fonction, samedi, le conseil municipal aura bien du travail sur la planche pour réaliser les engagements de son programme. D'emblée il devra s'atteler à l'adoption du budget pour 1995, puis s'assurer que les fonctionnaires et les cadres travaillent dans le dessein de concrétiser le livre vert.

Au nombre des priorités du nouveau conseil, figurera aussi le changement de l'actuel système électoral qui oblige l'électeur à voter sept fois, soit une compilation d'environ 40 000 bulletins de votes aux élections de dimanche, avec comme résultat un long retard dans la compilation. Le livre vert prévoit la division de la ville en quartiers, comme dans la majorité des municipalités.

Pour cela, il faudra entreprendre des démarches auprès du Directeur général des élections du Québec, de manière à ce que le nouveau système puisse s'appliquer aux prochaines élections. « Il faut que ce soit fait, assure Duclos, si on veut emboîter le pas à la démocratie ». (sic) À propos de démocratie, il entend bien lui donner une place de choix au conseil pour que les citoyens puissent retrouver la confiance en leurs élus.



Marc Duclos



Pierre D. Girard, maire de Saint-Hubert



Paul Leduc, maire de Brossard

Pierre D. Girard pressenti pour succéder à Aubertin à la STRSM

Le maire de Saint-Hubert réfléchit à sa candidature

GEORGES LAMON

Le maire de Saint-Hubert, Pierre D. Girard, pourrait succéder à Hugues Aubertin à la présidence du conseil d'administration de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM).

Sans confirmer ni infirmer sa candidature, le maire Girard, qui est président du comité de l'entretien et de l'environnement au comité exécutif de la STRSM, reconnaît toutefois avoir été « approché » par certains élus municipaux pour se présenter au poste de président.

« Je suis en réflexion, a-t-il précisé hier à *La Presse*, je ne crains pas les défis sauf que je dois consulter mes collègues du conseil municipal pour savoir comment ils verraient ma candidature éventuelle à ce poste. »

M. Girard, pour qui le transport en commun a toujours été une priorité, se dit le défenseur du transport en commun à Saint-Hubert, et il le voit comme un « outil de développement économique et social ».

De son côté, le maire de Brossard, Paul Leduc, actuel président du comité des finances de la SRSM, ne dit pas non

à son éventuelle candidature à la présidence. « J'ai toujours été disponible pour assumer des responsabilités, a-t-il assuré hier à *La Presse*. Si l'exécutif décide de me le demander, je suis toujours prêt, comme un scout. Cela va se jouer à la prochaine réunion du conseil. Il reste que ce n'est pas un endroit où des batailles se font pour obtenir un poste. Cela se fait dans la plus parfaite harmonie. »

Paul Leduc, qui assume également la présidence de la Société montréalaise de développement, estime que tout fonctionne très bien à la STRSM et que pour lui, l'important c'est que tout continue dans la même voie.

Rappelons qu'à la suite des élections municipales de dimanche, on assiste à tout un remaniement non seulement sur l'échiquier municipal, mais par ricochet également au conseil de la STRSM et dans différents organismes de la Rive-Sud.

Ainsi, avec la défaite de M. Hugues Aubertin, qui cumulait plusieurs fonctions dans ces organismes, des postes vont s'ouvrir. En plus d'être maire de Boucherville, M. Aubertin présidait la STRSM et la Société de développement économique, et occupait aussi le poste de préfet de la Municipalité ré-

gionale de comté Lajemerais.

Des sept maires membres du conseil de la STRSM, il ne reste que trois « anciens » : Pierre D. Girard, membre depuis six ans, Paul Leduc, depuis quatre ans et Guy Talbot de Lemoyne, depuis un an. Les quatre nouveaux maires sont : Claude Gladu, de Longueuil, Francine Gadbois, de Boucherville, qui a battu Hugues Aubertin, Marc Duclos, de Greenfield Park, et Guy Boissy, de Saint-Lambert.

Le comité exécutif du conseil de la STRSM est composé de cinq membres, pas obligatoirement des maires, mais le président du conseil doit nécessairement être un maire. En outre, les règlements de la STRSM prévoient qu'au sein du conseil, il doit absolument y avoir un représentant de la Ville de Longueuil. Le conseil de la STRM est composé de sept membres et de cinq représentants des sept villes membres (trois de Longueuil, un de Brossard et un de Saint-Hubert), soit un représentant par 4 000 habitants.

En attendant, Hugues Aubertin demeure toujours président du conseil d'administration de la STRSM jusqu'à la nomination de son successeur, à la réunion du conseil qui se tiendra le 1er décembre. Celle du comité exécutif aura lieu le 17 novembre.

Le Parti longueuillois n'entend pas se saborder

GEORGES LAMON

Même s'il a essayé une cinquième défaite aux élections de dimanche en ne faisant élire aucun de ses candidats, le Parti longueuillois (PL) de Gisèle Hamelin ne se sabordera pas pour autant. Non seulement ne désarmerait-elle pas, mais elle se prépare pour... la prochaine.

« Le Parti longueuillois est là pour durer et même pour se consolider, a déclaré Gisèle Hamelin hier à *La Presse*. Ce n'est pas un parti qui est né spontanément, nous avions derrière nous beaucoup de citoyens qui nous appuyaient. C'était une valeur qui existait réellement. » Elle parle d'au moins 800 membres.

Elle en veut pour preuve les résultats des élections de dimanche : le PL a obtenu 23 p. cent des suffrages, contre 35 p. cent pour l'Alliance de Longueuil et 42 p. cent pour le Parti municipal de Longueuil, le parti au pouvoir. Elle note au passage qu'à titre de chef de parti — deux défaites en huit ans —, elle a obtenu davantage que Jacques Finet, soit 29,75 p. cent contre 29,50 pour Finet et 40,75 pour Claude Gladu...

« Je suis quand même deuxième, rappelle-t-elle. Je me sens parfaitement à l'aise, malgré tout. »

Certes, elle reconnaît que son parti devra fonctionner avec des moyens restreints, identiques à ceux qu'elle détenait avec le défunt Parti civique de Longueuil. Ce qui l'inquiète le plus, c'est que n'étant pas au conseil elle aura de la difficulté à avoir accès aux différents dossiers à étudier. Toutefois, elle se propose de faire des démarches auprès de Claude Gladu pour obtenir certaines facilités.

Pour elle, il est clair qu'il s'est produit beaucoup de confusion dans les quartiers ; on a joué un peu à la chaise musicale. « Les gens, croit-elle, ont décidé de voter pour les conseillers de leur quartier respectif. C'était une question de candidats. C'est le parti de Jacques Finet qui a donné la majorité au prochain conseil. C'est lui à perdu le plus. »

Quant à Jacques Finet, la défaite de l'Alliance de Longueuil ne signifie pas pour autant qu'il l'abandonnera à son sort, surtout pas avec l'équipe de candidats de qualité pour qui, avouet-il, la défaite « a été la plus pénible » à subir. Il compte d'ailleurs sur ses six candidats et son lieutenant Michel Timperio, qui le représentera, pour former une opposition ferme au conseil.

Harvard Business School

PORTES OUVERTES:

Session d'information

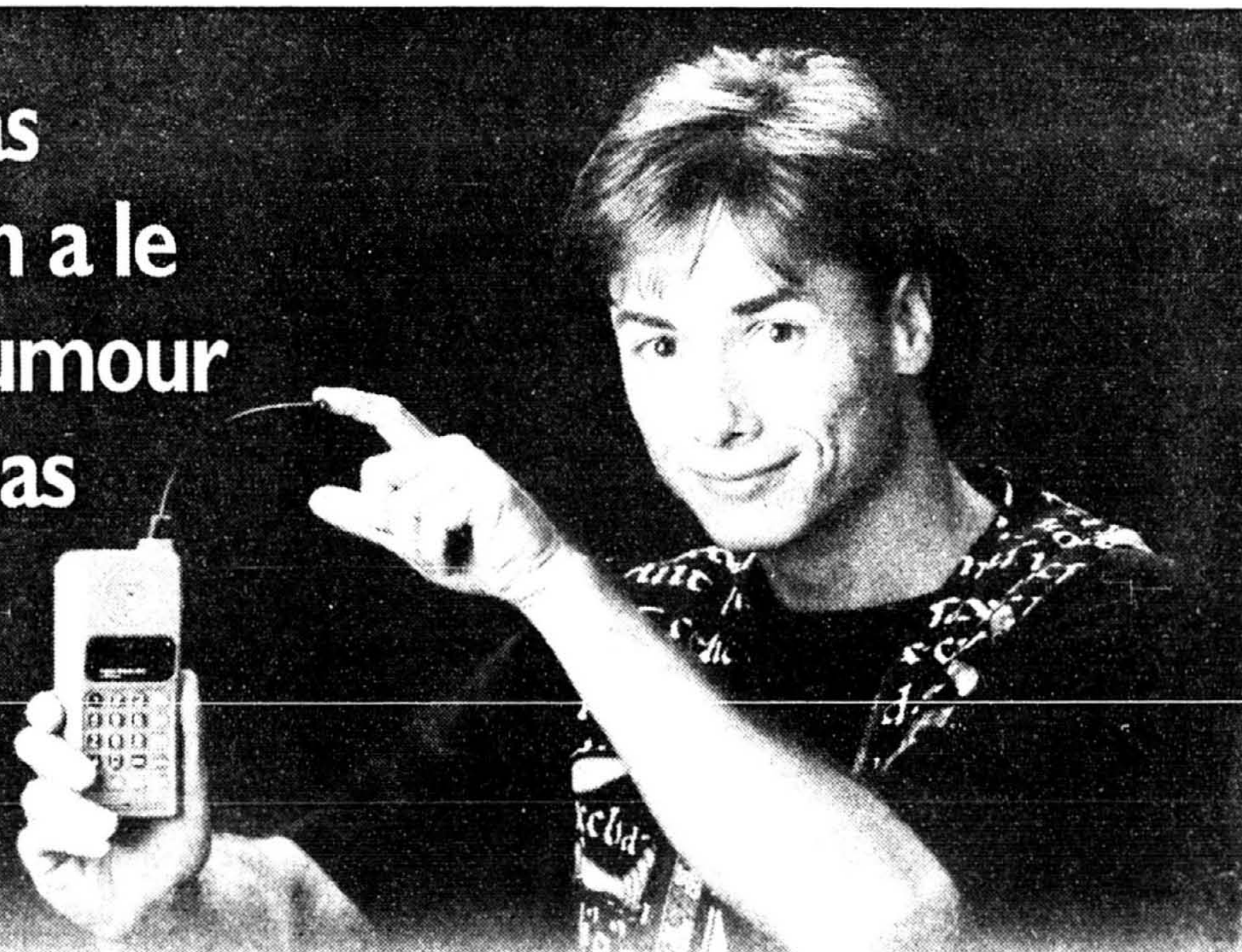
prévoyant un avenir de:

M.B.A.

(information sur la maîtrise en administration seulement)

- Présentation, discussion, présence d'anciens élèves diplômés
- Pour les candidat(e)s ambitieux(se)s qui ont du succès académique et professionnel et une allure de dirigeant(e).
- Mercredi 16 novembre de 18 h à 20 h 30.
- Endroit: Le Château Champlain, 1, place du Canada. *Rafraichissements.*

Ce n'est pas parce qu'on a le sens de l'humour qu'on n'a pas le sens des affaires.



Le nouveau service Affaires Amigo de Cantel.



seulement **49⁹⁵** par mois

- L'ensemble Affaires Amigo comprend :
- 1 téléphone portatif Motorola
 - 2 piles et 1 chargeur rapide
 - 1 adaptateur pour allume-cigarette
 - Nombre ILLIMITÉ d'appels locaux, le week-end et les soirs de semaine
 - Appels locaux à 55¢ la minute, les jours de semaine
 - Aucuns frais de mise en service
 - Frais mensuels portés au compte de votre carte de crédit ou factures directement à votre entreprise
 - Abonnement à période fixe d'un an*

Enfin, un service cellulaire complet pour travailleurs autonomes et dirigeants de petites entreprises qui, comme Stéphane Rousseau, aiment performer. Que vous désiriez augmenter votre chiffre d'affaires, accroître votre productivité ou multiplier vos contacts, le nouveau service Affaires Amigo de Cantel vous permet d'aiguiser votre sens des affaires sans perdre votre sens de l'humour.

Pour plus de renseignements, appelez-nous au :

1 800 704-7578

CANTEL
amigo
SERVICES AFFAIRES

On a toujours besoin d'un Amigo!

* Frais de régulation applicables, suivant l'approbation de crédit. En sus : frais d'interurbains, frais de service de déplacement et taxes.

Disponible chez les détaillants suivants



8
JOURS
EXCEPTIONNELS

DU 7 AU 14 NOVEMBRE

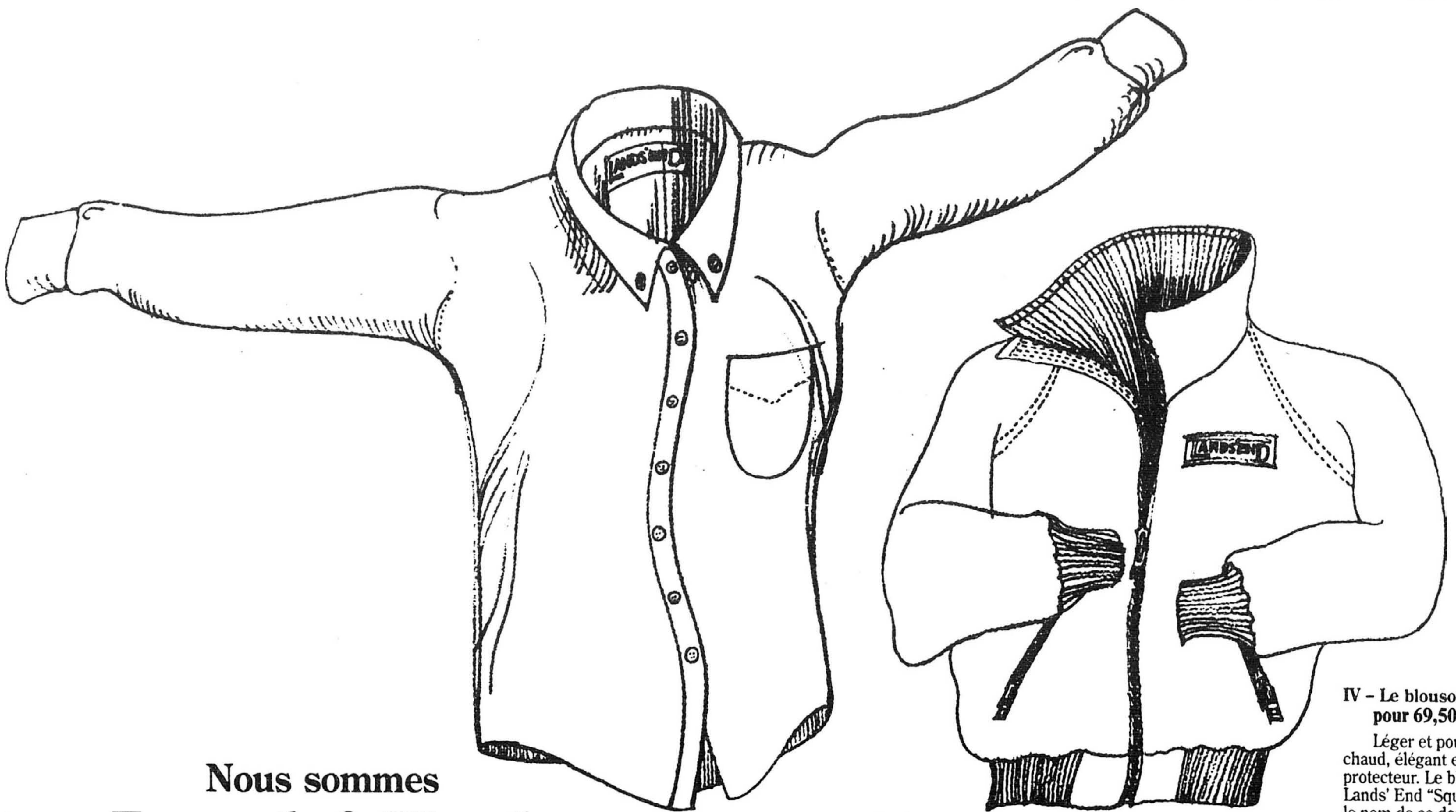
Roche-Bobois se plie en 8 !

Pendant 8 jours, venez vous offrir tout ce que vous fait rêver chez Roche-Bobois. Salons cuir ou tissu, meubles par éléments, tables repas, tables basses, chaises, lampes, tapis... Collections les Contemporains ou les Provinciales : tout est à prix 8 jours !

Du 7 au 14 novembre, les 8 jours exceptionnels sont aussi exceptionnels par leur choix que par leur prix. Ne les manquez pas chez Roche-Bobois.

BOBOIS

1425, boul. René-Lévesque Ouest • H3G 1T7 • Tel.: (514) 871-9070
ouvert le dimanche 13 novembre 1994 de 12 h à 17 h



Nous sommes
Lands' End
les boutiquiers de la vente par
correspondance, venus d'Amérique.

Permettez-nous de nous présenter comme il se doit !

Compte tenu de notre succès aux Etats-Unis depuis 30 ans, nous nous lançons au Québec et nous venons à nous présenter avant de travailler avec vous.

Commençons donc par le commencement...

Nous sommes une société qui vend des produits de qualité (tels que des vêtements traditionnels classiques et des articles de voyage que nous fabriquons nous-mêmes) par le biais d'un catalogue distribué par la poste. Nos clients commandent ces produits par courrier ou par téléphone. La vente par correspondance n'a pas toujours joué d'une réputation digne de ce nom. C'est pourquoi, dès le départ, nous avons tenu à nous démarquer des autres.

Ainsi, dès nos débuts, il y a de cela 30 ans, nous nous sommes concentrés sur l'élaboration de produits que nous connaissons bien pour les avoir portés ou utilisés et dont nous nous sommes promis de maintenir voire d'améliorer, le standard de qualité.

Parallèlement nous nous sommes fixés plusieurs objectifs : de donner un prix juste à nos produits, reflétant leur véritable valeur. De promettre et d'assurer un service rapide et fiable à nos clients. A tout cela vient s'ajouter la garantie d'un service après-vente à toute épreuve, résumé d'ailleurs par le fondateur de notre compagnie :

"Nous acceptons tous retours, quelle qu'en soit la raison, à tout moment. Nos produits sont garantis. Aucune exception, aucune discussion, c'est aussi simple que cela... En un mot : GARANTI."

Notre société s'est très vite développée. Chance et succès nous ont souri. Il faut dire que notre fondateur, en installant Lands' End à Dodgeville dans le Wisconsin (USA), a été bien inspiré.

Dans cette région principalement agricole, les gens vivent dans le

respect de quelques valeurs immuables : honnêteté, loyauté, volonté de travail, doublés d'humilité et d'un sérieux sens de l'humour (une météo qui menace sans cesse les récoltes a tendance à décourager l'arrogance).

Le contact de ces hommes et de ces femmes, qui sont aujourd'hui nombreux à faire partie de l'équipe Lands' End, a conforté notre volonté de vous offrir, quoi qu'il arrive, une qualité, des prix, et encore et toujours, un service optimum.

Passons aux détails.

Sur cette page, nous vous présentons quatre articles Lands' End exclusifs. Vous pouvez les commander par téléphone ou par courrier. Vous pouvez aussi demander gratuitement notre catalogue qui vous présente les produits qui ont fait la réputation de Lands' End. Tous sont proposés dans une gamme étendue de tailles et une palette de couleurs variées. Pour les commander, appelez-nous gratuitement au 1 800 533-3646 de 9 h à 5 h (appel gratuit) en vous munissant de votre carte de crédit. Votre commande vous parviendra dans une semaine. Si vous désirez un catalogue, renvoyez-nous le bon ci-contre dans une enveloppe adressée à LANDS' END : 1 Lands' End Lane, Dodgeville, WI 53595, USA.

Appelez-nous dès aujourd'hui sans frais au 1 800 533-3646 et demandez votre catalogue Lands' End. Affaires conduites en anglais, standardistes pour vous aider en français !

Veillez me faire parvenir un catalogue Lands' End*, gratuitement.

*Existe en anglais seulement.

Nom _____
Adresse _____
App. _____
Ville _____
Province _____
Code Postal _____
Téléphone _____

Postes et télégraphes, 11, rue Lacombe, Dodgeville, Wisconsin, USA

Voici maintenant les détails concernant chacun des articles proposés.

I - La chemise denim Lands' End : une base de bleu, beaucoup de couleurs pour 29,50 \$ US!

Cette superbe chemise denim pour homme, fils 100% coton, est très douce au toucher, car elle est lavée après confection. Les fils sont teints selon l'authentique tradition denim, de sorte qu'ils se délavent au fur et à mesure comme un jean.

Sa coupe est ample, de manière à vous laisser une totale liberté de mouvement : vous pouvez la porter en sur-veste, par dessus un tee-shirt par exemple ou de la même façon qu'une chemise traditionnelle. Vous apprécierez les qualités inhérentes à sa fabrication telles que ses poignets réglables à deux boutons, ses poches plaquées et très spacieuses, son col à pointes boutonnées. Elle existe dans une variété de tailles (donc chacun y trouve la sienne) et une large gamme de coloris.

La chemise denim

Coloris : Baie rose, bleu pâle, jade, naturel, indigo clair.

Hommes uniquement : S, M, L, XL, XXL 2219-28F0

Prix : 29,50 \$ US

Pour toute commande appelez gratuitement :

1 800 533-3646
(9 h-5 h)

Munissez-vous de votre carte de crédit et indiquez-nous sa date d'expiration. Affaires conduites en anglais, standardistes pour vous aider en français!

II - Notre col roulé "toutes saisons." Un excellent rapport qualité-prix à seulement 15,00 \$ US

Dans toute l'histoire du col roulé, il n'y en a jamais eu de meilleur (à ce prix là), que le nôtre !

Et voici pourquoi : la qualité et la spécificité de cet article se trouvent dans les détails dont le plus notoire est un col roulé sans couture. Voilà une corde que bien peu de concurrents peuvent se vanter d'avoir à leur arc, surtout à ce prix là. En ce qui nous concerne, c'est



III - Comment Lands' End a réinventé "l'attaché-case."

Lorsque nous avons créé il y a 14 ans, l'authentique "attaché-case" Lands' End, 3 critères régissaient le monde de la mallette. Elles étaient : 1) sveltes, 2) en cuir, 3) onéreuses.

En tant qu'employés forcenés, nous trouvions que, malgré son galbe fort élégant, "l'attaché-case" traditionnel ne suffisait pas à contenir tout le travail à emporter à la maison. Nous avons donc demandé à notre département bagages de nous concocter une mallette en toile souple qui pourrait : 1) contenir plus de charge que de raison, 2) être facile à porter, 3) ne pas coûter les yeux de la tête.

Résultat : "l'attaché-case" que vous voyez ici, taillé dans une toile solide de voile, avec des poignées matelassées et une capacité de charge défiant les lois de la gravité !

Depuis, nous l'avons encore amélioré. L'intérieur a été réaménagé afin d'être plus fonctionnel; nous avons ajouté un porte-clés à la bandoulière. Et nous avons mis des passants (sur un côté) afin que vous puissiez y nichier un de ces petits parapluies télescopiques.

Et pourtant le prix est modeste. Juste 42,50 \$ US. Alors pourquoi ne pas vous joindre au 600 000 personnes qui l'ont déjà adopté?

"L'attaché-case"

Coloris : Cannelle, vert sapin, bleu marine, bordeaux, vert olive, noir. 2915-38F3

Prix : 42,50 \$ US

Monogramme : (3 initiales seulement) 5,00 \$ US

Pour toute commande appelez gratuitement :

1 800 533-3646
(9 h-5 h)

Munissez-vous de votre carte de crédit et indiquez-nous sa date d'expiration. Affaires conduites en anglais, standardistes pour vous aider en français!

exactement le genre de détail auquel nous tenons absolument.

C'est donc un véritable col "roulé" d'un lisse ininterrompu.

Bien sûr, cela coûte un peu plus cher de le fabriquer de cette façon, mais une fois que vous aurez goûté un tel confort, vous verrez que cela en vaut la peine.

Ce col ne vous irritera pas par ses frottements et ne tombera pas.

Quelle douceur indescriptible !

Il est taillé dans un tissu serré en 100% coton. En plus il est plus épais (de 10%) que la plupart des autres. C'est ce qui en fait un vêtement pratique quelle que soit la saison. Aussi agréable à porter sous un pull de sports d'hiver, avec un jean et une veste ou comme tel, tant pour homme que pour femme. Une multiplicité de choix s'offrent à vous.

Pour que ce vêtement garde sa forme avec le temps (et il s'en passera...), nous utilisons le Spandex pour les poignets et

l'encolure. Et une bande élastique assure le maintien des épaules qui année après année resteront comme neuves (peut-être plus que les vôtres !).

Si l'envie vous prend de le commander, nous vous le conseillons vivement !

Le col roulé

Coloris : Vermillon, bleu canard, blanc, rose pâle, bourgogne, vert bouteille, crème, bleu de chine, noir, bleu roi, jaune pâle, rouge, outremer.

Hommes : S, M, L, XL 0207-18F6
Femmes : XS, S, M, L, XL 1585-28F7

Prix : 15,00 \$ US

Pour toute commande appelez gratuitement :

1 800 533-3646
(9 h-5 h)

Munissez-vous de votre carte de crédit et indiquez-nous sa date d'expiration. Affaires conduites en anglais, standardistes pour vous aider en français!

IV - Le blouson "Squall" pour 69,50 \$ US.

Léger et pourtant chaud, élégant et vraiment protecteur. Le blouson Lands' End "Squall" porte le nom de ce dont il est chargé de vous protéger : un temps pluvieux et venteux (vous connaissez? Nous aussi !)

Quels que soient les défis climatiques qui lui sont lancés, le "Squall" peut les relever. Son revêtement extérieur est fait dans une matière qui vous protège de tous les caprices du temps, tout en profitant d'une légèreté qui vous laisse une totale liberté de mouvement.

La texture est faite pour résister à la pluie et à l'humidité (mais elle n'est pas imperméable). Les manches sont doublées. Elles vous isolent du froid sans alourdir le vêtement : le blouson est aussi muni d'un large rabat qui permet de se jouer du vent qui tenterait de s'engouffrer par la fermeture à glissière.

Les poches sont à l'emplacement idéal : là où vous glisserez vos mains si vous avez oublié vos gants. Le blouson Lands' End "intempérie" existe dans une large gamme de tailles et de coloris pour les hommes et les femmes qui aiment le grand air, ne serait-ce qu'un peu !

Le blouson "Squall"

Coloris : Pierre, vert bouteille, noir, ficelle, vert bleuté, prune, grenat, outremer.

Hommes : S, M, L, XL 2062-18F0
Femmes : S, M, L, XL 2062-28F6

Prix : 69,50 \$ US

Pour toute commande appelez gratuitement :

1 800 533-3646
(9 h-5 h)

Munissez-vous de votre carte de crédit et indiquez-nous sa date d'expiration. Affaires conduites en anglais, standardistes pour vous aider en français!

"Résumons nous quitte à nous répéter. Vous commandez par téléphone ou par courrier, nous vous livrons dans une semaine. Nous acceptons les retours quelle qu'en soit la raison, à tout moment. Nos produits sont garantis : pas d'exception, sans discuter. C'est aussi simple que cela. En un mot : GARANTI !"



Lands' End fabricant et vendeur en direct de pull-overs de laine fine et de coton, de chemises Oxford, de vêtements de soirée traditionnels, de vêtements de montagne et de mer, de bagages et d'une foule d'autres produits venant des quatre coins du monde.

ELECTIONS MUNICIPALES 94



Le maire de Laval ménage le nouveau et l'ancien

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le maire de Laval croit que Pierre Bourque, qui succède à Jean Doré, a une plus grande vision de ce que doit être la grande région de Montréal que son prédécesseur.

«J'ai l'impression, poursuit Gilles Vaillancourt, que M. Bourque a une façon différente de voir les choses. Par contre, je dois préciser que M. Doré avait une ouverture sur les projets concernant la région de Montréal. J'ai beaucoup aimé travailler avec M. Doré. J'ai hâte de discuter avec le nouveau maire de Montréal.»

M. Vaillancourt n'a pas voulu parler de projets précis, dont le prolongement du métro vers Laval. «Je demeure convaincu que le prolongement est nécessaire, tout comme M. Doré l'avait d'ailleurs exprimé publiquement. Je vais attendre la réaction de M. Bourque que j'ai félicité ce matin pour son élection», a expliqué M.

Vaillancourt élu pour deuxième mandat le 7 novembre 1993.

Lors d'un bref entretien, il a aussi été question de Michel Gagné, défait dimanche soir comme maire de Boisbriand.

«Il a été un excellent promoteur pour la région de Laval et un précieux collaborateur à titre de vice-président de la Conférence des maires de la Rive-Nord», a précisé M. Vaillancourt qui occupe le poste de président de ce regroupement d'élus.

Comme tout bon politicien, il a ajouté qu'il espérait travailler bientôt avec le nouveau maire de Boisbriand dans des dossiers sur le développement économique régional.

Michel Gagné était très impliqué dans la région des Laurentides. Il a occupé notamment le poste de président de la Corporation de développement et a été un ardent défenseur de l'aéroport de Mirabel quand toutes sortes de rumeurs fermaient cet aéroport pour laisser le champ libre à Dorval.

RÉSULTATS
Tirage du 94-11-07

3	8	11	14	16
17	22	26	33	36
37	41	44	47	48
51	52	56	67	68

Prochain tirage: 94-11-08

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Financo Rapide Cie Ltée
342-4488

PROLONGEZ LE SOUVENIR D'UN ÊTRE CHER EN SOULAGEANT LA PAUVRETÉ.

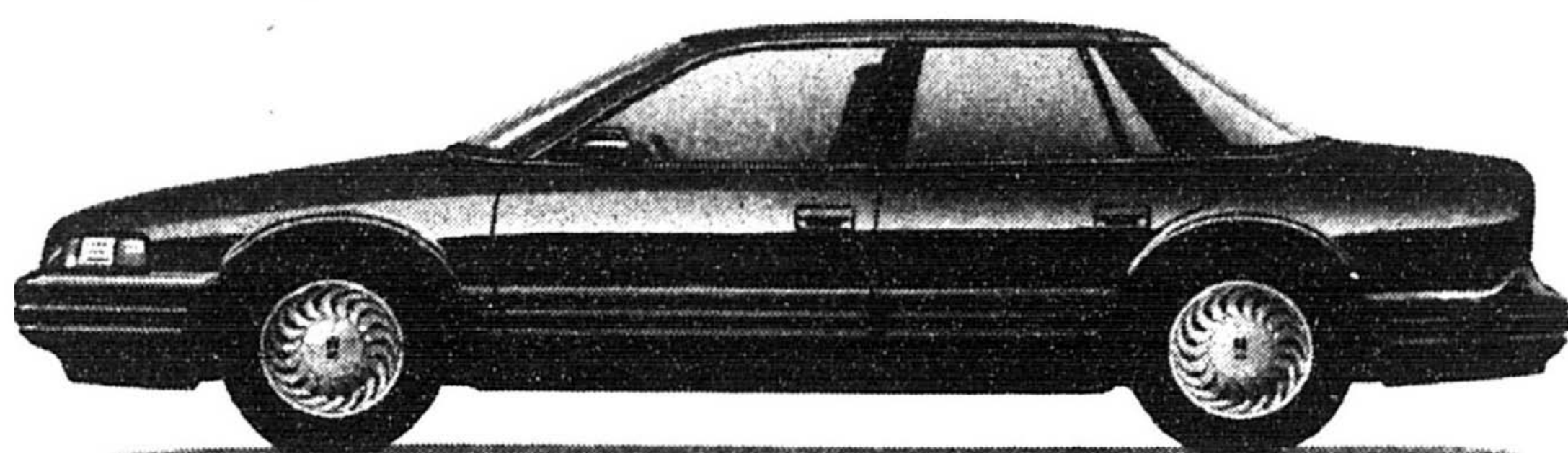
Faites parvenir un don à:
1930, rue Champlain
Montréal (Québec) H2L 2S8
(514) 526-5937

LA SOCIÉTÉ DE SIDA / VIRUS ET DE PAUL

Prendre le métro évite bien des maux.

RMQA
Regroupement montréalais pour la qualité de l'air

Vous avez eu une autre promotion ?



21 495\$*
Oldsmobile Cutlass Supreme 1995

Nouvel habitacle

- Moteur 6 cylindres
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Sacs gonflables
- Freins antiblocage (ABS)
- Radiocassette AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Climatiseur; lève-glaces électriques
- Régulateur de vitesse; volant inclinable
- Groupe d'équipement sport avec roues de 16"
- et beaucoup plus!

Personne ne vous en offre autant !

GARANTIE TOTAL

Assistance ROUTIERE

*Offre réservée aux particuliers et s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (760 \$) et taxes en sus. **Selon la première éventualité. Tous les véhicules neufs Oldsmobile 1995 sont couverts par la garantie GM Total™. L'Assistance Routière est offerte sur les modèles Oldsmobile 1995. Durée: 3 ans ou 60 000 km, selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile du Québec.

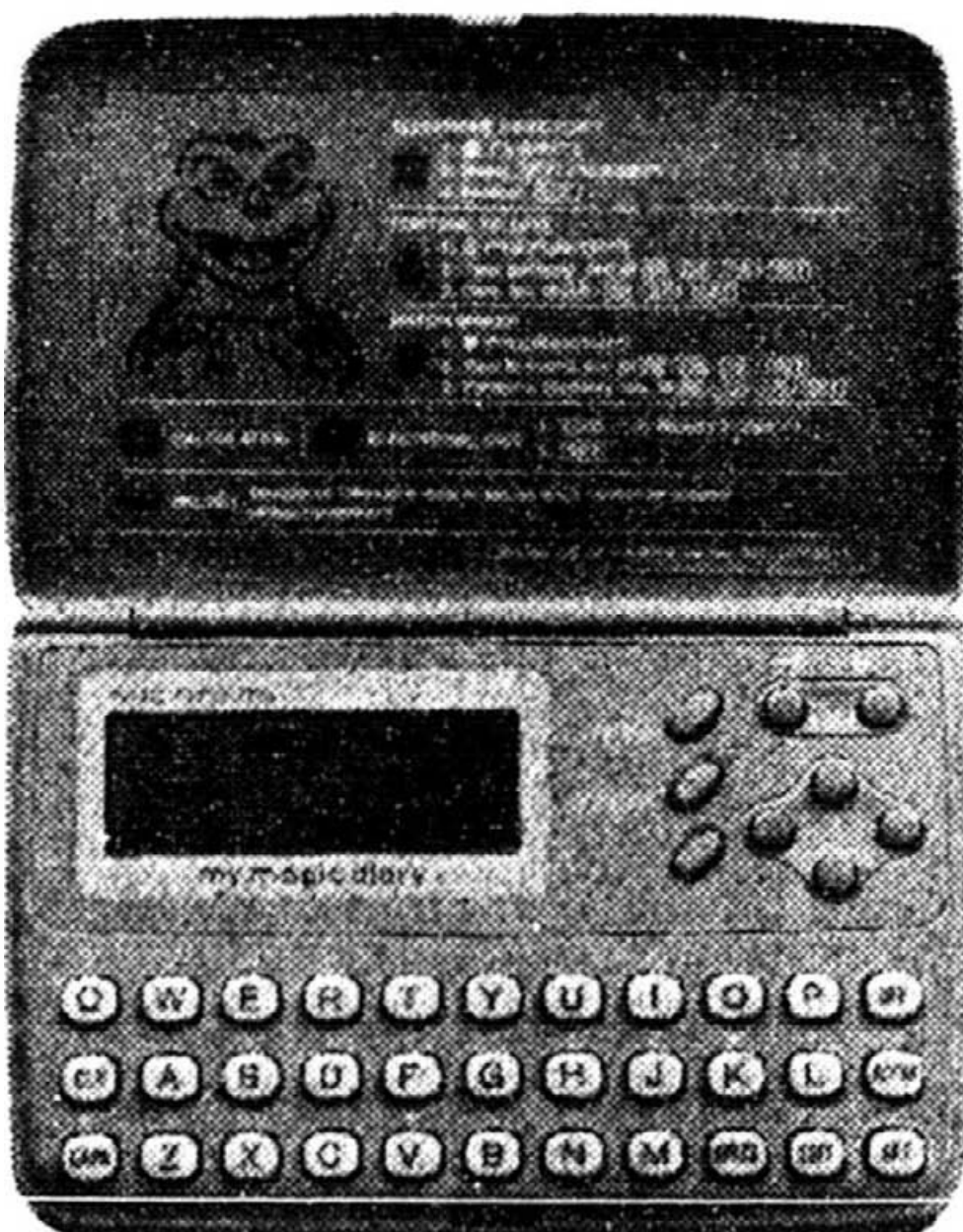


Des cadeaux faciles à donner!

rabais \$60 13995
~~199.95~~
Banque de données/organisateur avec mémoire de 64 K aussi utile aux étudiants qu'aux gestionnaires. Réveil intégré. Pile comprise. 65-9035

CASIO 6995

L'organiseur "My Magic Diary" pour enfants. Agenda, annuaire et des jeux amusants. 65-831
"My Magic Diary" est une marque de commerce de Casio.



4495

Cet accordeur électronique de guitare est parfait pour votre musicien favori. Il fonctionne avec les guitares électriques, sèche et basse. 63-670



7995
Thésaurus WP-1600 avec orthographe de 95 000 mots anglais et les définitions de 55 000. 6318019

7995

Thésaurus WP-1600 avec orthographe de 95 000 mots anglais et les définitions de 55 000. 6318019

SI Seiko Instruments Inc.

rabais \$4 1395
~~17.95~~
Banque de données ultracompacte permettant de mémoriser 50 articles d'information. Conversions métriques. Pile et étui compris. 65-944

rabais \$4 1395
~~17.95~~

Banque de données ultracompacte permettant de mémoriser 50 articles d'information. Conversions métriques. Pile et étui compris. 65-944

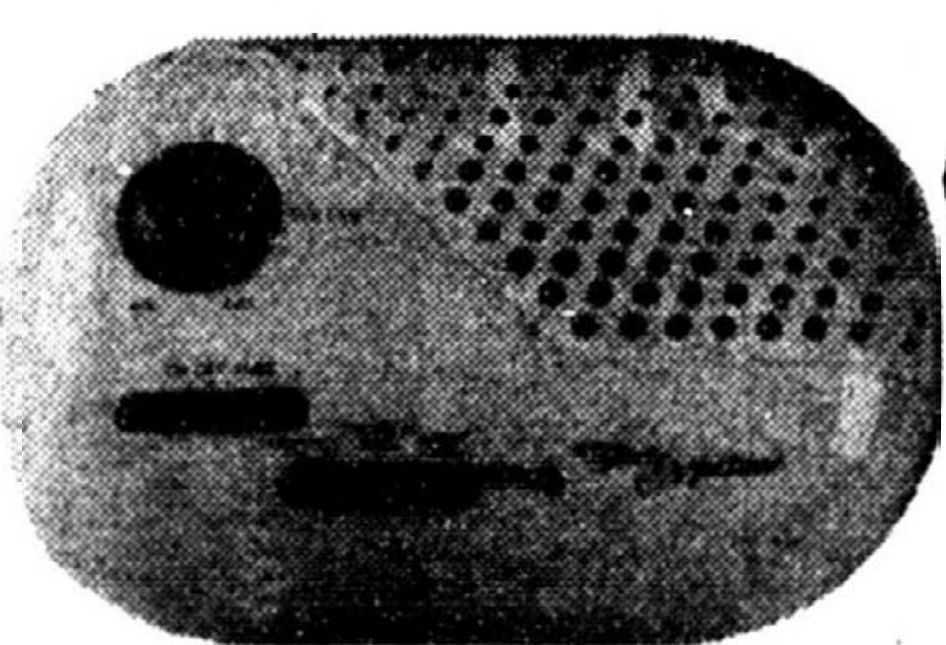


rabais \$10 1795
~~27.95~~

Carillon sans fil avec récepteur mobile que vous pouvez déplacer partout dans la maison ou accrocher au mur. 63-871



Podomètre à LCD. Compte vos pas et calcule la distance parcourue et même les calories brûlées. Agrafe de ceinture. 63-9990



4995 Machine à sommeil avec 3 sons différents pour vous aider à vous endormir. Parfait pour emporter en voyage. Minuterie de 30 minutes et prise d'écouteur. 63-636



rabais \$2 1199
~~13.95~~

Ensemble de tournevis avec 5 pointes plates, 5 pointes hexagonales, 4 pointes Phillips et 2 pointes Pozidriv, un tournevis de 7" à prise magnétique et un coffret robuste. 6418100

rabais \$3 399
~~4.95~~

Aiguise-crayons électrique fonctionnant sur piles. Compact et bien pratique. 61-2768

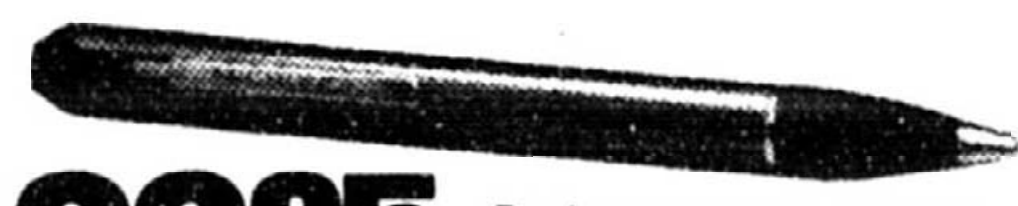


7995

Pointeur laser pour faire des présentations. Le rayon de 6 mm de diamètre a une portée de 30 mètres. 63-1040

2995

Stylo avec une puce intégrée qui permet d'enregistrer un court message de 10 secondes. Parfait comme aide-mémoire. C'est parfois plus rapide que d'écrire. 63-8022



RIEN À PAYER AVANT 90 JOURS

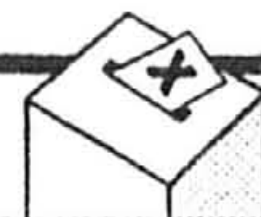
Radio Shack
L'endroit totalement branché



DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit Radio Shack vous permet de faire vos achats sans tarder. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches.

Expire le 26 nov. 94





Des candidats défaits... dans tous les sens du terme

BRUNO BISSON

■ Nick Auf der Maur est arrivé tard chez Grumpy's, hier, le bar où, depuis des temps immémoriaux, il tient salon, et où il avait même ouvert un « bureau secondaire » de conseiller municipal du district de Peter-McGill.

On le croyait imbattable, mais il a été battu. Après avoir été réélu durant 20 ans, M. Auf der Maur ne croyait pas pour autant que ses électeurs — qu'il remercie tous — l'aient lâché.

« C'est comme si j'avais gagné toutes les batailles, mais perdu la guerre, dit-il. J'ai gagné 40 bureaux de scrutin sur 49, mais trois bureaux ont donné une majorité de 240 votes à la candidate de Vision Montréal (Mme Georgine Coutu): celui des Soeurs Grises, celui du Collège de Montréal et un troisième, dans la partie nord, qui inclut The Boulevard. Dans les deux premiers, ils ne paient pas de taxes, et dans le troisième, ils en paient trop. »

Il faut dire aussi que ces électeurs de The Boulevard tenaient une bonne occasion de revanche après avoir fait circuler chez eux une pétition visant à s'annexer à Westmount, pour motif de taxes. A la radio, M. Auf der Maur avait qualifié cette pétition du joli nom de « limon bourgeois » (*bourgeois slime*). Il en rit encore.

« Mais c'est pas trop grave, dit-il à propos de sa défaite, par environ 200 voix. Ma seule amertume, c'est envers *The Gazette* — il y tient une chronique — qui a appuyé le RCM une fois de plus dans mon district. Je ne sais pas pourquoi, j'ai toujours des problèmes avec ce journal. » Suit le récit d'une manifestation qu'il avait organisé contre ce quotidien...

Si tous les candidats affichaient la même bonhomie devant les verdicts défavorables, les lendemains d'élections ne seraient pas ce qu'ils sont. Hier, ils n'étaient pas nombreux à vouloir parler de défaite.

Robert Keaton, ex-président d'Alliance Québec, candidat défait de Vision Montréal, face à l'indépendant Michel Prescott, dans le district de Jeanne-Mance, était littéralement assommé.

« C'est un échec pour moi, a-t-il dit lors d'un court entretien. Je rêvais de faire quelque chose pour canaliser les énergies des Montréalais, anglophones et francophones, autour de M. Pierre Bourque. C'est ce que j'avais tenté de faire à Alliance Québec et ce que j'ai toujours essayé de faire dans ma vie publique. »

Selon lui, le vote portugais, encouragé par les médias portugais de Montréal qui supportaient son adversaire, fut le facteur déterminant qui a conduit à sa défaite de dimanche, en plus de la formidable machine que son adversaire avait construite.

Ce professeur au Collège Dawson affirme qu'il devra prendre un recul suffisant pour analyser sa situation et trouver le moyen de faire un retour sur la scène politique municipale, où il ne croit pas que son avenir est joué. Mais pour le moment, M. Keaton veut surtout prendre un peu de repos. « Je suis très fatigué », dit-il.

Fatiguée, Yolande Cohen l'était, elle aussi, après une longue campagne qui ne lui a valu qu'un peu plus de 4 p. cent des voix à la mairie, où elle était candidate pour la Coalition Démocratique Montréal Écologique.

Elle trouvait encore l'énergie de rire, malgré un résultat en-dessous de ses attentes, et qu'elle attribue à la polarisation du vote entre Vision Montréal et le RCM. La Coalition sera encore là dans quatre ans, affirme-t-elle. Elle aussi, si les membres de la Coalition le souhaite.

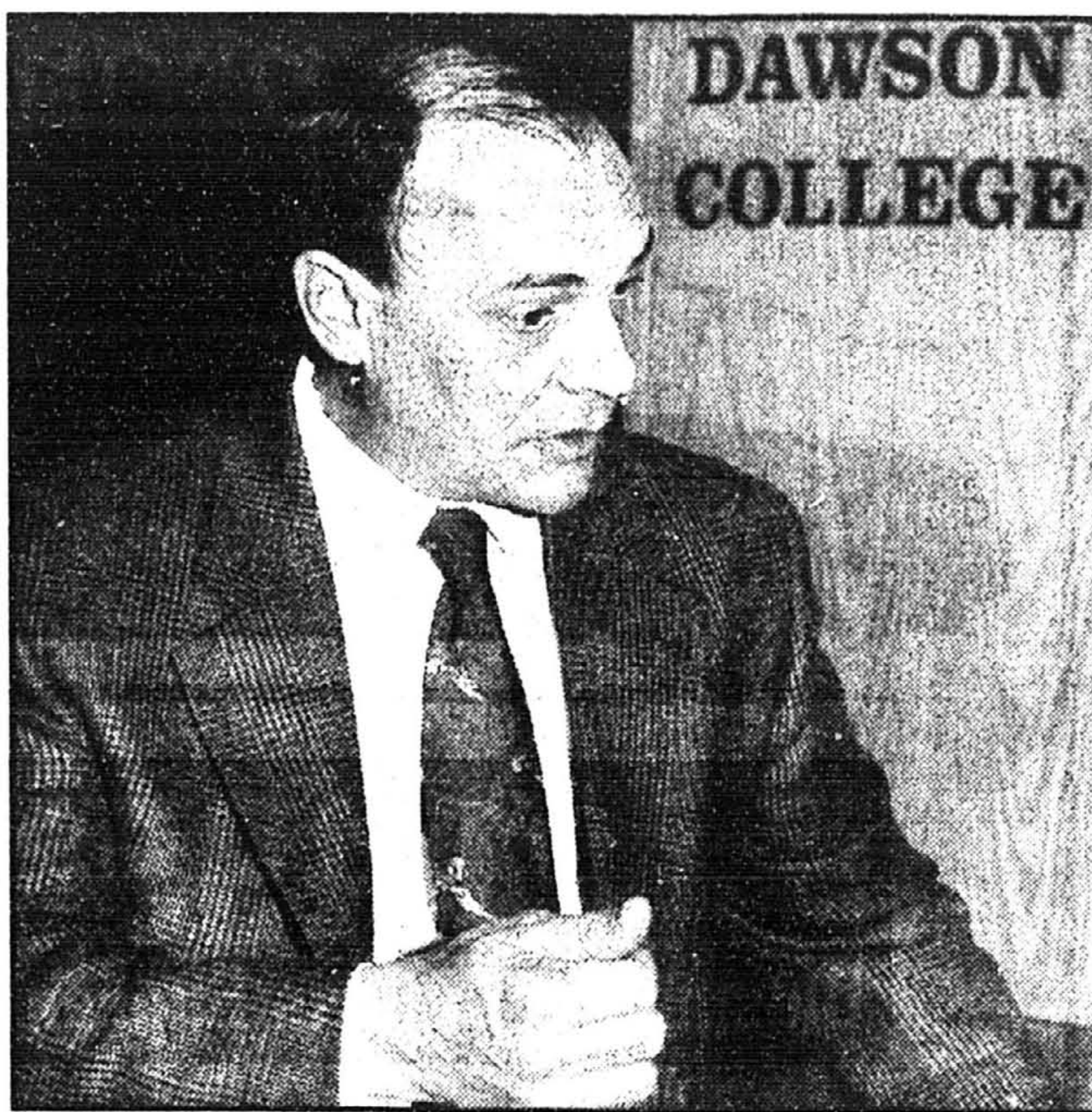
« C'est évident que je suis déçue que nous n'ayons obtenu que deux sièges, admet Mme Cohen, mais devant l'ampleur de la vague pour Vision Montréal, c'est déjà bon. Nos objectifs, en début de campagne, restaient modestes. »

« Nous avons mené une campagne très propre et nous avons réussi à parler des questions sociales qui nous préoccupent. Nous allons maintenant veiller à ce que M. Bourque respecte ses promesses. Il veut couper 100 millions \$ dans le budget de la Ville? Comment il va s'y prendre? Je ne sais pas, mais nous serons là pour lui poser des questions. »

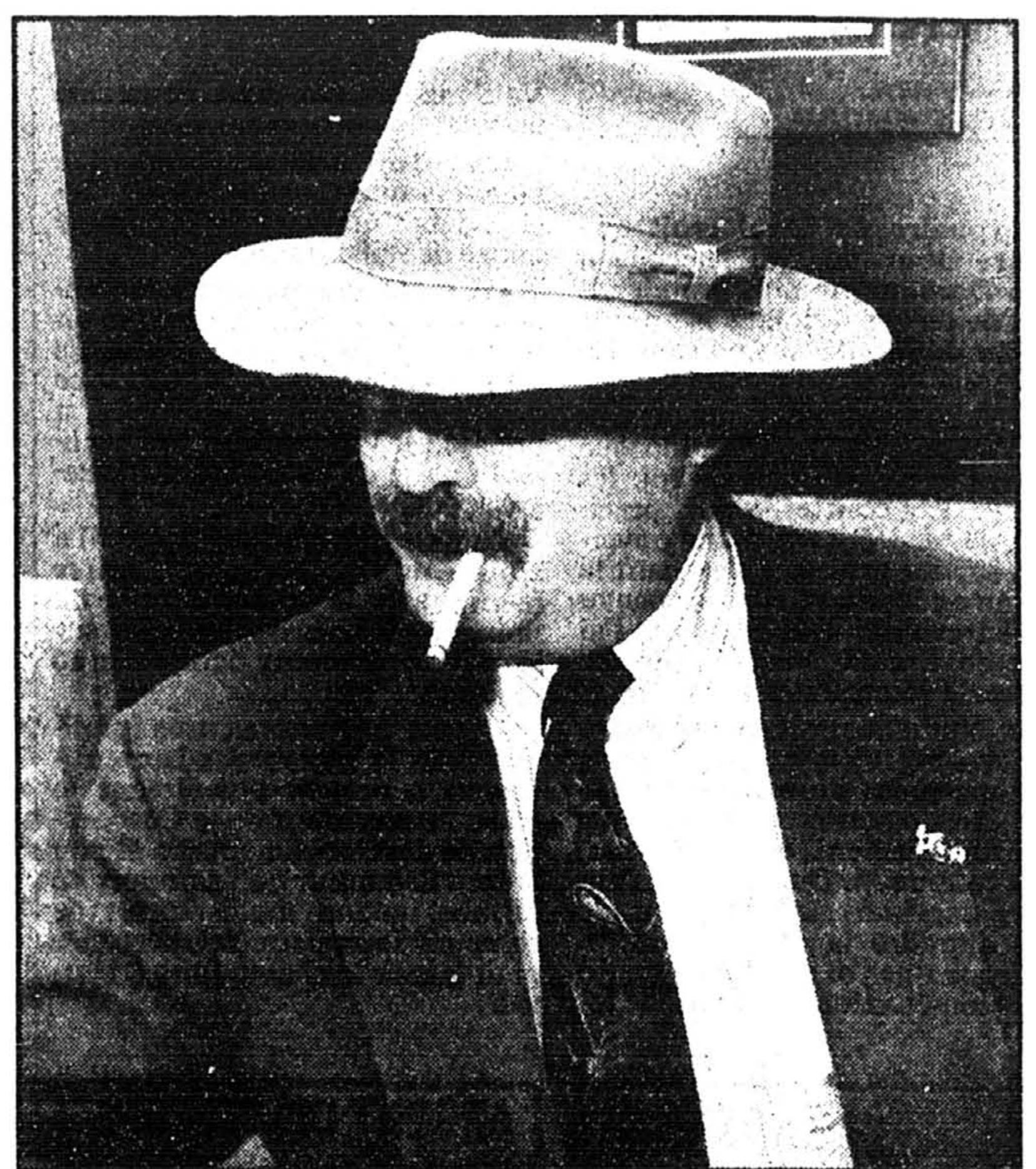
De tous les conseillers du RCM que *La Presse* a tenté de joindre, hier, un seul a osé faire face à la musique. Candidat défait dans Côte-des-Neiges, qu'il a représenté durant 12 ans, M. Abe Limonchik a surtout retenu de sa campagne que « la population ne se rappelle rien de ce qu'a fait l'équipe de Jean Doré. »

« Quand je faisais du porte-à-porte, dit-il, tous les gens que je rencontrais se souvenaient de la fenêtre à 300 000 \$ de l'hôtel de ville, mais personne ne savait que le RCM a attiré un milliard en investissements de Québec et d'Ottawa. »

Selon lui, le RCM ne devra pas seulement chercher à se refaire



Robert Keaton, candidat de Vision Montréal, défait dans le district de Jeanne-Mance.



Nick Auf der Maur, candidat défait dans Peter-McGill.



Abe Limonchik, candidat défait dans Côte-des-Neiges.

un credo politique, mais aussi à changer sa façon de faire de la politique au jour le jour.

« Il faut que nous puissions refaire ce grand rassemblement que nous avons créé avant 1986, et revoir notre façon de communiquer avec la population », affirme M. Limonchik, qui se dit inquiet des effets des campagnes négatives menées contre l'administration par Pierre Bourque et Jérôme Choquette.

« Tout ce qu'on en retient, c'est une image de pauvreté, d'exil vers

la banlieue, d'entreprises qui ferment, et d'autres qui s'en vont. Ce n'est pas ça Montréal, mais j'ai peur de l'atmosphère de défaitisme et de résignation qui pourrait en rester. »

Ce que M. Limonchik appelle « la deuxième grande révolution de Montréal », après la Révolution tranquille, reste encore à faire. Et si M. Limonchik affirme qu'il lui faudra un peu de temps pour se remettre de sa défaite, il sera là quand viendra le temps d'en discuter.



Yolande Cohen, de la Coalition Démocratique Montréal Écologique, n'a récolté que 4 p. cent des voix à la mairie de Montréal.

Simplifiez votre gestion

20%

AVANTAGE Privilège PME

40%*

Le nouveau service *Avantage Privilège PME*™ Bell combine tous vos services de communication en un seul plan d'économie. Peu importe la destination, l'usage ou le type de communication. Plus simple à gérer, il permet aussi d'économiser de 20% sur vos communications locales et nationales. Jusqu'à 705 d'international par mois. *Avantage Privilège PME*™ jusqu'à 40% de réduction en comparant à 1 800 363-Bell.

AVANTAGE PRIVILÈGE PME™ BELL

Deux des présumés ravisseurs ont été inculpés hier à Cowansville

MARCEL LAROCHE

■ Pendant que la Sûreté du Québec diffuse au compte-goutte les développements de son enquête sur une nébuleuse histoire d'enlèvement survenu il y a une dizaine de jours, à Venise-en-Québec, près de la frontière américaine, au moins deux des présumés ravisseurs ont été inculpés d'une kyrielle d'accusations susceptibles de les expédier au pénitencier à perpétuité.

Affrontant une meute de journalistes et de cameramen qui ont assisté hier après-midi à cette comparution fort attendue au palais de justice de Cowansville, Werner Kyling, 52 ans, de Saint-Armand, en Estrie, et Serge Sigouin, 50 ans, de Saint-Roch-de-l'Achigan, dans les Basses-Laurentides, ont vu s'abattre sur eux pas moins de 12 chefs d'accusation chacun, toutes inter-reliées à cette rocambolesque affaire d'enlèvement.

Werner Kyling et Serge Sigouin, des individus qui ont défrayé la manchette judiciaire il y a deux décennies, l'un à Waterloo, en Estrie, et l'autre à Montréal, avant de se recycler dans la société, font face à des crimes de complot, d'enlèvement et de séquestration, en passant par des menaces de mort et possession d'armes prohibées et port de déguisement.

Les deux hommes sont soupçonnés par la police d'avoir participé avec des complices non identifiés à l'enlèvement de Jacques «Coco» Langdeau, 41 ans, ex-cadre de Bell Canada devenu commerçant dans la région de Bromont-Granby, et de Patrick Lapointe, 21 ans, de Montréal, une «simple connaissance» qui l'accompagnait lors de son séjour



Werner Kyling, 52 ans, de Saint-Armand.



Serge Sigouin, 50 ans, de Saint-Roch-de-l'Achigan.

dans un condo loué à Venise-en-Québec, en bordure du lac Champlain.

Quelques heures après l'enlèvement survenu entre 22h et 23h le samedi 29 octobre dernier, les deux otages ligotés et bâillonnés étaient enfermés dans une cabane abandonnée, à Saint-Armand, à quelque 25 kilomètres de Venise-en-Québec. Les ravisseurs exigeaient alors une rançon de 100 000 \$ en échange de la vie des otages.

Pour une raison encore obscure, les ravisseurs ont même poussé leur audace jusqu'à mettre un téléphone cellulaire à la disposition de l'otage Patrick Lapointe afin que ce dernier communique avec Robert MacLean, un commerçant de planchers de bois franc de Granby qui, le soir de l'enlèvement, était en vacances dans le même immeuble à condos, à Venise-en-Québec.

Ironiquement, Robert Ma-

clean est le frère de Claude MacLean, un résident de la petite localité de Rainville, près de Farnham, dont la famille avait été séquestrée le 22 septembre 1994 par des inconnus qui réclamaient également une rançon.

Suivant un plan d'action préparé à l'avance, les ravisseurs étaient tellement assurés de leur réussite qu'ils ont permis au plus vieux de leurs otages, Jacques Langdeau, de se rendre jusqu'à Granby, le mercredi soir 2 novembre, pour aller y cueillir la rançon de 100 000 \$!

Comme dans les romans télévisés, les policiers étaient aux aguets et ils ont facilement intercepté Langdeau avant qu'il ne s'empare de l'argent, forçant du même coup les ravisseurs à libérer leur dernier otage sain et sauf.

Deux jours plus tard, soit en après-midi le vendredi 4 novembre, plusieurs policiers des crimes majeurs de la SQ de Sherbrooke

et de l'Unité des crimes contre la personne de la SQ de Montréal se présentaient au domicile de Werner Kyling, à Saint-Armand.

Kyling qui recevait à son domicile un groupe d'amis invités à une expédition de chasse a été appréhendé sur-le-champ, en même temps que Serge Sigouin, une «connaissance» depuis plusieurs années.

Depuis l'opération surprise réussie de ses policiers, la SQ s'est montrée très avare de commentaire, son porte-parole Serge Dubord, de Sherbrooke, précisant que l'enquête n'était pas complétée, que d'autres arrestations étaient à prévoir, et qu'il fallait protéger la vie des présumées victimes de ce complot d'enlèvement.

Par ailleurs, c'est sous la surveillance d'un imposant dispositif de sécurité policière installé aux abords du palais de justice de Cowansville que Werner Kyling et Serge Sigouin ont brièvement comparu, en fin d'après-midi d'hier, devant le juge de paix Réjean Beaudoin.

Les procureurs de la défense, soit le criminaliste montréalais Gary Martin pour Sigouin et l'avocat sherbrookoïse Thomas Walsh pour Kyling, ont évité au juge de paix la fastidieuse lecture des accusations déposées contre les accusés.

Sous la recommandation de Me Michel Saint-Cyr, procureur du ministère public, le juge de paix a renvoyé en cellules les deux prévenus qui devront revenir aujourd'hui devant le tribunal pour y subir leur enquête sous caution. La Couronne a déjà fait savoir son intention de demander la détention préventive des deux prévenus pour toute la durée des procédures qui se dérouleront au palais de justice de Cowansville.

Cour de triage: Outremont refuse tout moratoire

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ Le maire de la ville d'Outremont, Jean Pominville, est bien décidé à mener rondement le projet d'aménagement de la cour de triage du Canadien Pacifique, estimé à 500 millions de dollars, et il a rejeté hier soir la demande de nombreux citoyens et d'un conseiller de l'opposition, M. Faribeu, de décréter un moratoire.

Selon lui, le conseil municipal a déjà accordé un moratoire de sept semaines au cours de l'été ce qui a permis la tenue de séances d'information pour les citoyens.

De plus, il a indiqué que s'il y avait un référendum, fixé au plus tard le 5 février, il serait limité aux résidents et propriétaires de la zone limitrophe, environ 3000 personnes selon nos informations. Dans ce cas, il faudrait qu'après l'adoption des modifications au règlement de zonage (cela devait se faire plus tard en soirée), au moins 300 personnes signent le registre dans les prochains jours.

M. Pominville a écarté un référendum à l'ensemble de la ville d'Outremont en signalant qu'il était persuadé de l'appui de 95 p. cent de la population.

Par ailleurs, le maire a révélé au début de la séance que le dossier avait évolué depuis la dernière séance du conseil en octobre. Il semblerait que le Canadien Pacifique serait disposé à prendre entièrement à sa charge le coût total des infrastructures à la condition de ne plus payer de taxes à la ville, sauf celles dévolues à la CUM et l'entreprise prendrait également à sa charge tout l'entretien du site. Cet arrangement permettrait, une fois le projet

complété dans 20 ans ou plus, de retirer 6 millions additionnels en revenus.

Le maire en a profité pour rejeter les prétentions de l'Association des citoyens selon lesquelles le projet aurait pour effet une baisse de la valeur marchande des propriétés. «Il n'y a aucune étude qui le démontre. Au contraire, toutes les études de marché que nous avons fait effectuer démontrent le contraire», a-t-il dit.

Circulation: pas claire

Pendant la phase de construction, la ville a obtenu que la circulation des camions se fasse par le nord, via la rue Atlantic, ou par l'ouest, à la sortie du viaduc Rockland vers la rue Bates.

À une question de M. Pierre-Yves Pau, du Comité des citoyens de la gare de triage du CP, qui demandait si les conseillers avaient pris connaissance d'une étude de circulation voulant que le volume de véhicules puisse augmenter de 33 à 50 p. cent sur les rues nord-sud, le maire Pominville a été plutôt vague se contentant de dire que des analyses avaient été faites par des gens qualifiés. Il a ajouté que le comité mixte citoyens/conseillers devrait étudier plus à fond le dossier de la circulation de transit.

Dans une étude effectuée par la firme de consultants Beauchemin Beaton Lapointe, le Canadien Pacifique notait qu'aux heures de pointe du matin, on pourrait réduire de 45 p. cent l'affluence au nord de Van Horne sur Davaar et de 22 p. cent sur McEachran grâce à l'aménagement d'un boulevard dans le prolongement de la rue Beaubien, ce qui aurait pour effet de détourner le flux de véhicules sur la rue du Parc, à Montréal.

Accusation retirée contre le maire de Deux-Montagnes

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le ministère public a retiré hier une accusation de conduite dangereuse et une autre de conduite avec les facultés affaiblies portées contre le maire de Deux-Montagnes, Pierre-Benoît Forget.

En revanche, M. Forget, réelu pour un deuxième mandat dimanche, a reconnu, par le biais de son avocat, Me Richard Morin,

sa culpabilité à un chef d'avoir conduit une auto de façon susceptible de mettre en péril la vie ou la sécurité de personnes sur un chemin public.

Pour cette offense, relevant du code de sécurité routière du Québec et non du code criminel, M. Forget devra payer une amende de 300 \$ plus les frais. Il perd aussi quatre points. Il n'aura pas de casier judiciaire.

Le procureur de la Couronne, Me Jocelyne Rancourt, venue de

Laval pour agir dans ce dossier débattu à Saint-Jérôme, a expliqué que la poursuite laissait tomber les deux premières accusations faute de preuve. M. Forget n'a pas été intercepté sur place, mais seulement rencontré quelques jours après l'incident survenu le 3 juillet 1993, sur la 640, à la hauteur de la 20^e Avenue.

Devant le juge Paul Chevalier, de la Cour du Québec, Me Morin a précisé que son client avait admis avoir conduit rapidement.

Autre revers pour Damien Hétu

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Élu maire de Sainte-Agathe-des-Monts après avoir été défait par Jacques Léonard aux élections provinciales de 1989, Damien Hétu a subi un autre revers dimanche alors qu'il tentait d'obtenir un deuxième mandat pour diriger cette municipalité des Hautes-Laurentides.

Michel Charette, un conseiller municipal sortant, a en effet bat-

tu par 40 voix l'ex-député libéral de Labelle. M. Hétu a récolté 820 votes contre 862 pour M. Charette. Même si seulement 50 p. cent des électeurs se sont prévalus de leur droit, il a fallu plusieurs heures avant de connaître le vainqueur. En plus de MM. Charette et Hétu, il y avait trois autres candidats à la mairie.

Dans la municipalité soeur, Sainte-Agathe-Sud, Pierre Circé a été reporté au pouvoir à la mairie pour un troisième mandat. Il a obtenu la confiance de 559 électeurs contre 429 pour son adversaire Gilles Desjardins. Quarante-neuf

p. cent des personnes inscrites ont exercé leur droit de vote.

Plus au sud et à l'est, René Desprez, un tenant du non dans le projet de fusion avec Le Gardeur, a été élu maire de Charlemagne avec 1469 voix, contre 648 pour Bernard Thibeault, dauphin du maire sortant Jacques Laurin. Ce dernier a décidé de prendre congé du monde municipal à l'âge de 76 ans et après avoir été maire durant 29 ans.

À Le Gardeur, le maire sortant, Gilles Foisy, a récolté 2066 votes par rapport à 2414 pour Gilles l'Abbé.

Les parents de quatre suicidés témoignent à l'enquête sur les armes

JEAN-PAUL SOULIÉ

La vaste enquête publique sur l'entreposage, la mise en montre et le transport sécuritaires des armes à feu lancée par le Bureau du coroner du Québec et menée par le coroner Anne-Marie David a débuté hier par quatre témoignages de parents de suicidés.

Un cinquième témoignage est prévu pour les jours à venir, mais dès hier Me Anne-Marie David a tenu à préciser les limites de son mandat : faire le point sur la situation actuelle, identifier les lacunes, rechercher les solutions, et sensibiliser le public.

« Il ne sera pas question du bien-fondé de la possession d'armes à feu, et il ne s'agit pas non plus d'une enquête sur l'homicide ou le suicide ou l'accident liés aux armes à feu ». Et Me David a annoncé d'entrée de jeu qu'elle n'admettrait aucune tentative d'outrepasser les limites de son mandat. La loi existe, elle est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993. Mais peu de possesseurs d'armes à feu la connaissent réellement.

De plus, la loi sur les armes à feu est devenue un enjeu politique important au Canada. Les red neck de l'Ouest réclament leurs guns dans chaque main, les citoyens téléphages confondent Uzi et 12 à canards, les statisticiens s'en mêlent, on en annonce une bordée dans les jours à venir.

Les politiciens se jettent dans le courant porteur. Le ministre de la Justice du Canada, Allan Rock, doit intervenir prochainement sur la question, par une conférence de presse donnée au Québec. Et son gouvernement prépare une législation sur le contrôle des armes à feu. Com-

me le parlement ne siège pas à Ottawa cette semaine, la critique en matière de justice du Bloc québécois, la députée Pierrette Venne, assiste aux audiences de l'enquête du coroner Anne-Marie David, un exercice qui prend du même coup une envergure pan-canadienne.

Des témoins courageux
Il aura fallu beaucoup de courage aux quatre témoins entendus hier pour venir raconter leur drame personnel devant le coroner David. Des témoignages chargés d'émotion, parfois de révolte, mais qui visaient bien des choses, et rarement les armes à feu elles-mêmes.

Le premier a raconté comment son fils de 20 ans, jeune cégepien dont les frais de scolarité avaient déjà passé dans l'achat de drogue et qui avait déjà fait des tentatives de suicide, lui était paru de fort bonne humeur et très affectueux quand il l'a quitté, un soir.

C'était le 20 mai 1993. Le jeune homme, qui avait déjà été vu par des psychologues, vivait une peine d'amour. Ce n'est que le lendemain que le père s'est rendu compte que son fils avait forcé les serrures de la valise dans laquelle il entreposait son revolver cal. 22, et ses munitions. Une arme de tir, qu'il utilisait dans un club. L'arme, le garçon et la photo de la petite amie seront retrouvés par un cycliste dans un parc.

Le garçon expliquera son geste dans une lettre d'adieu à la petite amie, une au père aussi, écrite moitié sur une page de livre et moitié à l'arrière de la photo de la petite amie. Lettre d'excuse à un père divorcé demeuré seul, qui ne savait même pas que la loi en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1994 stipulait que



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Le coroner Anne-Marie David a commencé hier la première des quatre journées d'audience qu'elle tient cette semaine dans le cadre de la vaste enquête publique sur les armes à feu.

les munitions devaient être entreposées loin de l'arme. Et pourtant il pratiquait dans un club de tir.

Le père, un sexologue, consultant matrimonial, aussi consultant auprès d'un centre d'écoute téléphonique pour gens en difficultés, souvent des suicidaires — un habitué de ces comportements qu'il avait d'ailleurs expliqués souvent à son fils, étudiant en philosophie et esprit brillant — tiendra le coup pour finir son témoignage. Et il ira s'écraser dans un couloir du Palais de Justice, après avoir terminé son histoire en disant : « Je ne pense

pas que ce soit parce qu'il avait un revolver qu'il s'est suicidé... Il y avait surtout des problèmes personnels et des problèmes sociaux... »

Le second témoin est une petite femme calme, la mère de Christian. Elle n'avait jamais vu de munitions pour cette carabine qui traînait dans un coin sombre de sa garde-robe. Il n'y avait même pas de chargeur — elle dit « magasin ». Et elle savait encore moins qu'on peut charger une carabine sans « magasin ». Son fils était très lié à son père, mort du cancer quand il avait 13 ans. Alors, cinq ou six

ans plus tard, sans crier gare, et après avoir écrit à ses copains qu'il allait rejoindre son père, le garçon est allé acheter des munitions. La veille il avait refusé de regarder la télé avec sa mère qui ne s'était douté de rien. « Il n'avait pas regardé *Chambres en ville*... » C'est après qu'elle apprendra des amis d'école que ce bon fils, gentil, affectueux, avait déjà tenté de se suicider.

« Pourquoi permettons la vente de munitions à des jeunes de 16 ans ? » Alain avait 35 ans, et tout le monde autour de lui savait qu'il était dépressif, malade. Quand il

est mort, en juillet 1993, l'enquête a conclu au résultat « d'une auto-manipulation de l'arme ». Encore un suicide par arme à feu. La victime était entre les mains des médecins. « Le matin, ça allait bien, il avait fumé quelques cigarettes avec nous... » La mère entendra le coup de feu. La carabine, une vieille Lee Enfield 303, « était accrochée très haut près du plafond... » Elle appartenait à feu le père de la victime, et personne ne s'en était servi depuis 16 ans au moins. La victime avait déjà été un « bon chasseur » avec son père. Mais la mère éplorée, qui n'a plus d'armes chez elle, ne sait pas encore où son fils a bien pu trouver une balle pour se suicider.

Le quatrième témoignage sera celui de la mère d'un garçon de 25 ans. Dépressif lui aussi. Dans son dossier, alcool et toxicologie. Il était traité en clinique médicale. On lui avait soigné des lacerations quelques jours plus tôt, et les spécialistes de la santé de la région de Rawdon l'avaient envoyé à Suicide Action, puis en clinique externe de psychiatrie. La mère désespérée, qui se présente comme boulangère, ne sait rien de l'arme que son ex-mari a laissée chez elle. Ni de son manquement. La encore, il n'y avait pas de chargeur. Et le jeune suicidaire a fait des tirs d'essais de l'arme avant de la retourner contre lui.

« Les médecins devraient avertir quand ils voient que les enfants ont des idées suicidaires, dira le témoin. Ils n'ont pas été capables de le garder, de le soigner, surtout après lui avoir fait des pansements, des lavages d'estomac... »

Aujourd'hui, le coroner Anne-Marie David entendra une brochette de spécialistes de la santé.

Voter aux États-Unis est devenu un acte de foi

Associated Press
WASHINGTON

Aujourd'hui, les Américains votent. Une minorité d'entre eux, du moins, puisque deux sur trois devraient boudier ce privilège : trop occupés, arguent certains abstentionnistes ; un bulletin ne change pas l'issue du scrutin, renchérissent les autres. Si bien qu'en cet âge de cynisme et d'amertume, voter est quasiment devenu un acte de foi aux États-Unis.

« Ne votez pas. Ça ne fait que les encourager », peut-on lire sur des autocollants sarcastiques qui ont fleuri ces derniers temps sur les automobiles.

Il y a un siècle, plus de huit Américains sur 10 se rendaient dans les bureaux de vote pour élire leurs parlementaires. Ils seront à peine plus d'un sur trois (36 p. cent) lors des élections de la mi-mandat qui ont lieu aujourd'hui, selon les prévisions des experts électoraux.

Le mois dernier, 85 p. cent des Allemands ont voté pour renouveler les députés du Bundestag. En Afrique du Sud, au printemps dernier, des millions de Noirs se sont rendus aux urnes pour la première fois de leur histoire, après 342 ans de règne blanc sans partage.

Quelque 70 millions d'Américains devraient tout de même accomplir leur devoir électoral aujourd'hui — sur les 195 millions d'électeurs. Et même si pour certains leur vote aura une valeur négative — « entre deux maux, je choisis le moindre » —, cette participation constituera un acte de confiance dans la démocratie.

Qu'en est-il alors des 125 millions d'électeurs qui s'abstiennent ? Curtis Gans, responsable du Comité pour l'étude de l'électorat américain — un centre de recherche indépendant basé à Washington —, travaille depuis près de 20 ans sur les ressorts de l'abstention. Il a dressé une liste de raisons possibles :

- la méfiance à l'égard d'hommes politiques qui trop souvent ne respectent pas leurs promesses de campagne ;
- la vie trépidante que mènent de nombreuses familles, qui se préoccupent avant tout de parvenir à joindre les deux bouts ;
- la grande mobilité géographique des Américains ;
- la complexité croissante des enjeux ;
- le recul du niveau d'éducation et donc du civisme ;
- la disparition progressive des valeurs défendues par des générations d'immigrants : gardant en mémoire le souvenir de la Grande Dépression, ils tenaient à voter pour s'assurer que leurs enfants n'aient pas à souffrir des mêmes privations qu'eux ;
- la disparition progressive des « objectifs nationaux communs » tels que la lutte contre le communisme ;
- l'atténuation des divergences entre les partis politiques ;
- la médiatisation des scandales politiques ;
- la publicité électorale trop agressive.

Et M. Gans de conclure : « Au vu de cette litanie, c'est un miracle qu'il y ait encore des votants ».



Jeep Grand Cherokee Laredo 1995, 4x4

29 995\$*

Transport : 670\$ en sus

OU

CLÉ D'OR

445\$**

par mois
Terme de 30 mois.
Versement initial de 3 617\$.

- Coussin de sécurité côté conducteur
- Moteur 4 L, 190 ch
- Freins à disques antiblocage aux 4 roues
- Boîte automatique à 4 rapports
- 4 roues motrices Selec-Trac®
- Climatiseur
- Lève-glace et verrouillage électriques avec télécommande
- Jantes en aluminium
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Porte-bagages et plus encore...

Seul un Jeep® est un Jeep



Ensemble 26K

Le Jeep classique



Ensemble 26E

Jeep Cherokee Sport 1995, 4 portes, 4x4

24 695\$*

Transport : 670\$ en sus

OU

CLÉ D'OR

395\$**

par mois
Terme de 30 mois.
Versement initial de 2 678\$.

- Coussin de sécurité côté conducteur
- Moteur 4 L, 190 ch
- Boîte automatique à 4 rapports
- 4 roues motrices Selec-Trac
- Climatiseur
- Radio-cassette AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Cache-bagages
- Lave/essuie-glace de lunette arrière
- Volant inclinable gainé de cuir
- Porte-bagages et plus encore...

Le Jeep original



Ensemble 23X

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.

Le concessionnaire Jeep et Eagle de votre région.
Quelqu'un de fiable.



* Transport, immatriculation, taxes et assurances en sus. ** Tarif mensuel établi d'après la description des véhicules ci-dessus.
Terme de 30 mois, avec versement initial ou échange équivalent. Transport, immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée.
Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 62 500 km, au taux de 6 ¢ le km.

Danielle André : les ratés de l'enquête attribués au désaccord des policiers

ANDRÉ CÉDILOT

■ L'enquête sur le meurtre de Danielle André, en 1991, a connu des ratés en raison d'un profond désaccord entre les policiers de Laval sur la façon de protéger l'informateur qui les avaient mis sur la piste de cette sordide histoire.

C'est ce qu'a révélé hier le sergent-détective Marcel Boilard, de la brigade des homicides de Laval, à l'ouverture des audiences publiques du Comité de déontologie policière qui cherche à faire la lumière sur le déroulement de cette désormais célèbre enquête de meurtre.

Avant que ce premier témoin soit entendu, les avocats des quatre policiers visés par cette enquête disciplinaire — Marc Bourdon, Gérald Dance, Richard Milette et Serge Morin — ont de nouveau invoqué des règles de procédures pour faire reporter l'enquête, mais le Comité de déontologie a refusé.

A peine avait-il pris place derrière la barre des témoins que le sergent-détective Boilard affirmait que « l'enquête André » aurait dû se conclure rapidement, et sans bavure, puisque c'était la première fois en 32 ans de carrière qu'il apprenait qu'un meurtre avait été commis avant même que le corps de la victime ne soit découvert !

À sa grande déception, l'enquête s'est avérée ardue parce que ses collègues du Service de renseignements, Serge Morin et Richard Milette, ont refusé de lui fournir l'identité de l'indicateur qui les avait mis sur la piste de cette affaire. « C'était important de le connaître afin de développer une stratégie qui aurait permis d'épingler l'assassin sans éveiller de soupçons à son endroit », a expliqué le sergent Boilard.

De son point de vue, il aurait été logique, et surtout plus expéditif, d'intervenir avant que le suspect ne se débarrasse du cadavre de la victime, à l'arrière d'un entrepôt du boulevard Saint-Martin, à Laval. « Il l'a transporté à bord d'un camion. On aurait pu simuler un accident de la route, ériger un barrage, déclencher un système d'alarme, et il n'aurait jamais su qu'on avait été informé à l'avance... », a-t-il dit.

« Et cela aurait grandement facilité l'enquête. Outre de mettre la main sur l'assassin, on aurait pu rapidement faire des perquisitions et trouver une foule d'indices », a-t-il précisé, à la demande de Me Christiane Mathieu, qui représente la Commission de déontologie dans cette enquête publique.

Au lieu de cela, le sergent Boilard et les autres enquêteurs de son escouade ont dû attendre plus de deux semaines avant de fouiller la maison de la rue Capitol, à Vimont, où a été tuée Danielle André, le 16 janvier 1991. Ils ont aussi écrouer le coupable, Jean-Pierre Duclos, treize mois plus tard, à son retour forcé d'un périple en Amérique du sud !

« Même si on savait depuis le début que c'était Duclos, on n'avait pas suffisamment de preuves pour l'arrêter, puisque nos patrons ne voulaient pas qu'on implique l'informateur, peu importe la manière », a relaté M. Boilard.

Si l'on en croit les propos du détective, le sergent Morin, dans le but évident de protéger son informateur, ne lui aurait pas tout dit et aurait même caché des faits.

Dès le début de l'enquête, il leur aurait notamment souligné que la victime était un homme, et qu'elle avait été tuée au cours d'une dispute concernant une affaire de drogue.

Peu avant que Duclos s'en aille au Venezuela, le 25 janvier, Morin lui avait mentionné que le suspect s'envolerait plutôt vers la Floride. Pour l'apaiser, il lui avait même précisé qu'il allait rentrer rapidement au pays.

Au cours de l'enquête, le sergent Boilard s'est même rendu au garage de l'informateur où il a trouvé les clés de la maison de Duclos, le 2 février. « Au moment de la perquisition, je ne savais pas encore que c'était lui. Je l'ai su officiellement un mois plus tard, le 6 mars », a révélé M. Boilard.

Il poursuivra son témoignage à la reprise des audiences, jeudi matin. Entre-temps, l'un des avocats des policiers visés, Me Daniel Rochefort, se présentera en Cour d'appel pour obtenir la permission d'en appeler du refus du juge Claude Guérin de suspendre les travaux du comité de discipline. Me Rochefort estime que la poursuite des audiences nuit à ses clients, qui ne bénéficient pas, selon lui, des mêmes droits que les autres citoyens. Il a demandé le renvoi de l'affaire jusqu'à ce que la Cour supérieure se soit prononcée sur la valeur des cinq requêtes qu'il a déposées il y a quelques semaines pour faire avorter l'enquête déontologique.

Au nom des policiers, Me Gabriel Lapointe a pour sa part fait parvenir une mise-en-demeure à Hélène André, porte-parole de la famille auprès des médias, pour qu'elle « cesse les remarques désobligeantes » qu'elle fait à l'endroit des membres de la police de Laval depuis le début de l'enquête publique.

Abus de pouvoir de policiers envers un étudiant

Presse Canadienne

■ Les policiers Yvon Demers et Normand Prévost du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) ont abusé de leur autorité en détendant l'étudiant David Tsafack et en perquisitionnant chez lui relativement à la vente de cartes et billets de métro et d'autobus du Service de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Au printemps 1992, la STCUM était aux prises avec un problème de vente de fausses cartes mensuelles ou de faux billets de métro et d'autobus.

Les torts subis par l'étudiant Tsafack de l'Université du Québec à Montréal originent de cette annonce placée sur le babillard de l'université disant : « Liquidation passe de métro 25 \$ ».

Informés de cette publicité, les policiers ont décidé de suivre la piste dans l'espoir de remonter la filière jusqu'aux imprimantes servant à fabriquer les faux.

Une fois la transaction terminée entre Tsafack et une policière, les enquêteurs passent les menottes à l'étudiant et l'arrêtent pour vente illégale.

Aux yeux des membres du comité de déontologie, il appert que l'arrestation était justifiée compte tenu que les policiers avaient des motifs raisonnables de soupçonner qu'une infraction criminelle avait été perpétrée.

Pour ce qui est de la perquisition menée dans la chambre de l'étudiant, les membres du comité estiment que les éléments d'information dont disposaient les policiers ne constituaient pas une justification valable.



ETERNA-MATIC
KONTIKI

D'une précision exceptionnelle.
L'Eterna-Matic "KonTiki"
Chronomètre est étanche
jusqu'à 200 mètres et dotée
d'une lunette rotative,
d'un boîtier résistant à la
pression et d'un bracelet en acier.

1 395 \$

Egalement offert en or et acier 2 650 \$
• Garantie Eterna d'un an
• Garantie prolongée Birks d'un an
• Garantie sans frais
• Certificat de remplacement gratuit de la pile

Exclusive à Birks



BIRKS

1240, SQUARE PHILLIPS, 397-2511 • CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180
CENTRE ROCKLAND, 341-5426 • CARREFOUR LAVAL, 688-3431
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350 • PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011

«Die Müssen Raus!»

«Il faut qu'elles sortent»

**ON DOIT
FAIRE
DE LA PLACE!**

GOLF 1994, JETTA 1994
À FAIRE SORTIR
AUX CONDITIONS
LES PLUS AVANTAGEUSES !



* GARANTIE

10 ANS
160 000 km
GRUPE MOTOPROPULSEUR

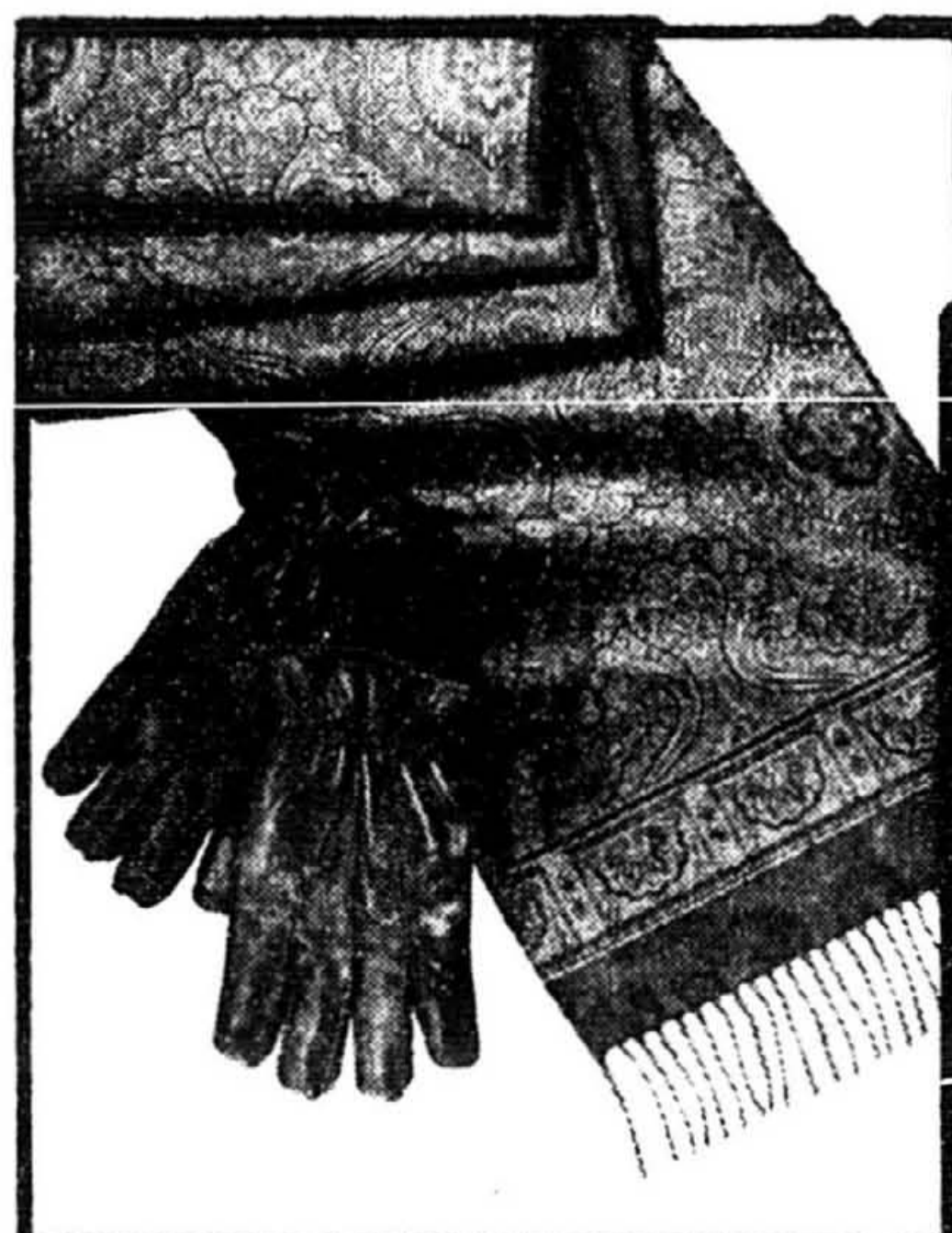
SANS FRAIS
SUR MODÈLES 1994
DURÉE LIMITÉE

Rimar

AUTOMOBILE
RIMAR INC.
5500, boul. Métropolitain Est
sortie Lacordaire
253-4888



Holt Renfrew recommande...



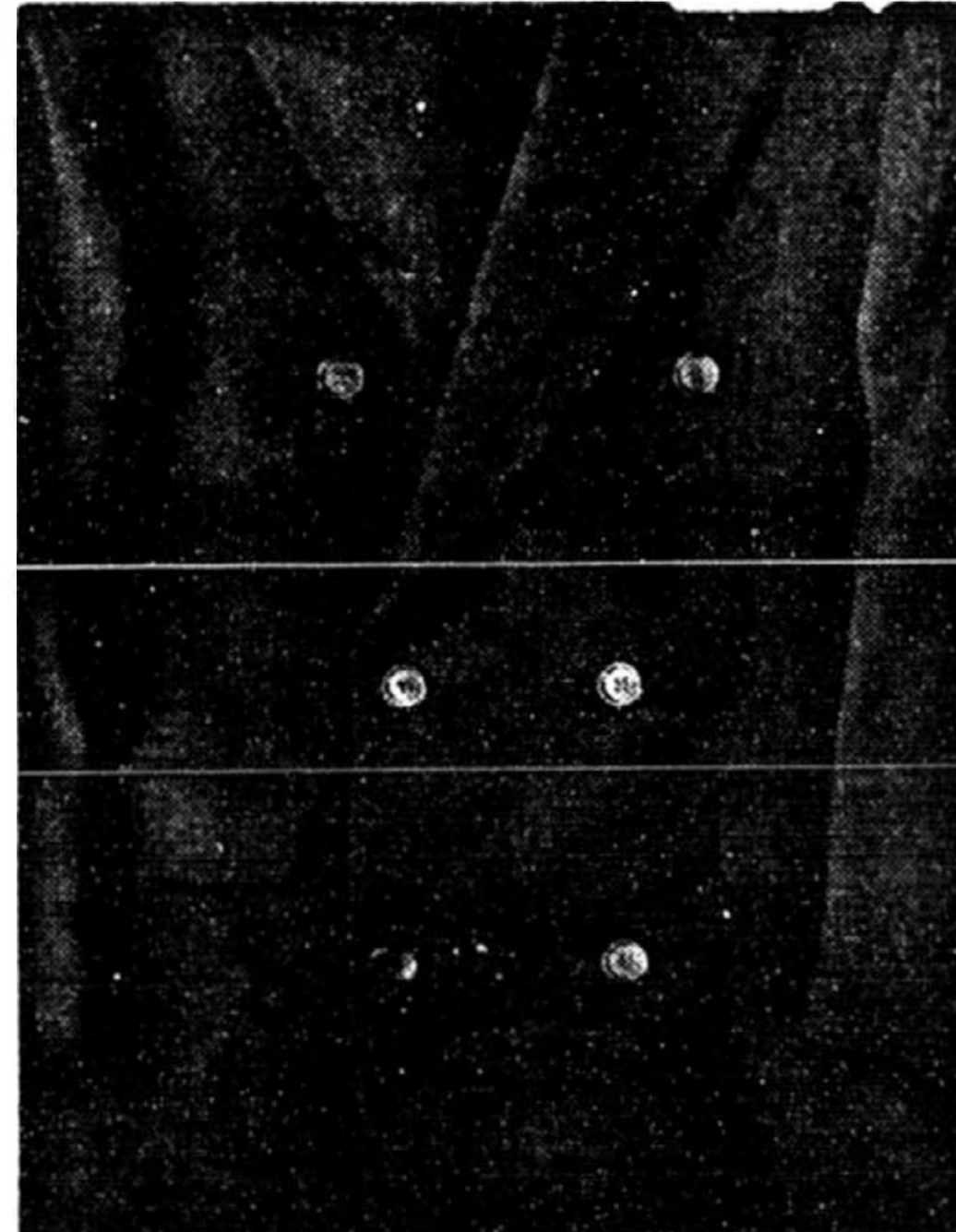
L'écharpe réversible à 85 \$ et les gants de cuir à 100 \$



L'imperméable en microfibre à 575 \$



L'imperméable en microfibre à 575 \$



Le pardessus croisé en laine d'agneau à 550 \$

L'écharpe est offerte en plusieurs motifs et couleurs. Les gants sont offerts en noir ou havane. Le pardessus droit est offert en marine ou vigogne. L'imperméable Drizzle est offert en ardoise. Le pardessus croisé est offert en marine ou noir.



HOLT RENFREW

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 • ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310
Nos magasins sont ouverts le lundi au mercredi jusqu'à 18 h, le jeudi et vendredi jusqu'à 21 h, le samedi jusqu'à 17 h et le dimanche de midi à 17 h.

3, 2, 1,
zéro!



HÂTEZ-VOUS !
La période d'inscription
prend fin
le 2 décembre 1994

À certaines conditions, vous pouvez obtenir l'aide financière du programme Virage Rénovation:

- un prêt de 4 000 \$ sans intérêt pendant trois ans plus une remise de 500 \$ ou
- une subvention de capital de 1000 \$ par logement admissible.

Renseignez-vous auprès de votre municipalité, de votre MRC ou de Communication-Québec.



Québec

Le Dr Poisson lance son livre et accuse certains chirurgiens de le prendre pour cible

YANN PINEAU

■ Le chirurgien-oncologue montréalais Roger Poisson a lancé hier son livre intitulé *Le cancer du sein, S.V.P. ne pas mutiler*. Avec ce livre, le médecin veut renseigner les femmes sur le cancer du sein et, dans une moindre mesure, faire le point sur « l'Affaire Poisson ».

Le docteur Poisson est en effet au centre d'une controverse qui a éclaté au printemps dernier. Il a été accusé d'avoir falsifié des données d'une étude sur le cancer du sein menée à la fin des années 80. À la suite de cette affaire, il a perdu son poste de professeur à l'Université de Montréal et a été remplacé à la direction du Centre d'oncologie de l'hôpital Saint-Luc, où il pratique encore aujourd'hui.

Évoquant cette affaire en remontant à l'époque de la sélection des patientes pour l'étude, le docteur Poisson s'est défendu en expliquant avoir agi pour le bien des malades.

« Il y a plusieurs critères d'éligibilité dans une étude, explique-t-il. Certains sont importants, d'autres moins, d'autres pas du tout. »

Tout en admettant avoir fait une entorse à la procédure, le docteur Poisson estime qu'il n'est pas un fraudeur: « Les enquêtes ont été passées au peigne fin mais on ne m'a jamais bien expliqué dans quel sens j'avais fraudé, dit-il. D'ailleurs, les résultats de l'enquête n'ont jamais été remis en cause. »

Quant au livre, Roger Poisson raconte que c'est un ouvrage qui lui « courait dans la tête » depuis longtemps. Il a commencé à l'écrire en 1991. « J'ai toujours été surpris de voir combien il y a de controverses quand on parle du cancer du sein, indique le chirurgien-oncologue. Les pauvres femmes ne savaient plus très bien sur quel pied danser. »

Grâce à cet ouvrage qui touche au diagnostic du cancer du sein et aux différents traitements, le docteur Poisson espère que les femmes seront moins passives face aux médecins.

« Il ne faut pas que les femmes disent qu'elles n'ont pas voulu déplaire à leur médecin, s'insurge-t-il. Il faut qu'elles posent les questions appropriées. Le livre peut les aider. »

Roger Poisson dénonce surtout la mastectomie radicale (ablation de tout le sein) que

l'on peut, selon lui, souvent éviter en adoptant une combinaison de traitements. « Il y en a pour qui les tétons, les nichons, c'est pas important. La reconstruction du sein enlevé, c'est bien, dit le médecin. Mais, la préservation, c'est mieux. Il faut combattre le cancer par tous les sentiers thérapeutiques possibles. »

Puis, revenant sur l'Affaire Poisson à laquelle il consacre la postface de son ouvrage, le docteur souligne qu'il y a encore beaucoup à dire, mais reste discret. Alors qu'il annonce un livre spécifiquement consacré à l'affaire au début de sa postface, Roger Poisson s'est fait plus évasif en conférence de presse, évoquant les réticences de sa femme qui préfère passer l'éponge sur cette histoire.

« Il y a des lobbies qui sont contre Poisson, dit le médecin en parlant de lui et des méthodes qu'il prône. Les chirurgiens sont plutôt contre moi, ceux qui font de la reconstruction plastique sont contre moi. »

Heureusement pour Roger Poisson, certains sont aussi plutôt en sa faveur. Ainsi, la préface de son livre est signée par un oncologue français de renom, Lucien Israël.

Les bienfaits de la pilule, un secret très bien gardé...

Associated Press
SEATTLE

■ Les femmes ont souvent une certaine réticence à prendre des contraceptifs oraux — mieux connus sous le nom de « pilule » — car elles s'imaginent que ces médicaments ont des effets néfastes sur leur santé et peuvent notamment accroître le risque de cancer du sein.

Plusieurs spécialistes de cancérologie et de gynécologie, rassemblés pour un congrès le week-end dernier à Seattle, ont observé que si les recherches les plus récentes prouvent que la pilule a des effets plutôt bénéfiques sur la santé, « la plupart des Américaines pensent exactement le contraire ». Selon le Dr David Grimes, directeur ad-

joint du service de gynécologie-obstétrique et de reproduction humaine de l'Université de Californie, l'information sur les contraceptifs oraux est « grossièrement déformée » et conduit à de « graves confusions ». Résultat, les femmes ont « une vision erronée des effets de la pilule ».

En régularisant le cycle hormonal de la femme, la pilule diminue le risque de cancer des ovaires — le cancer gynécologique qui tue le plus aux États-Unis — de 80 p. cent environ, et ce d'autant plus que la femme prend la pilule pendant longtemps. Selon le Dr Charles Drescher, professeur à l'Université de Washington, environ 11 000 femmes meurent chaque année aux États-Unis d'un cancer ovarien.

La pilule protège également du

cancer de l'endomètre, moins grave que le cancer de l'ovaire, mais plus fréquent. Elle diminue de moitié de risque de contracter une infection des trompes de Fallope qui touche un million d'Américaines chaque année, provoquant dans certains cas une stérilité.

Au quotidien, les contraceptifs oraux ont également des effets positifs: le flux menstruel d'une femme qui prend la pilule est nettement plus léger, ce qui limite les déperditions de fer et lui évite de souffrir d'anémie. Enfin, même en cas de grossesse, ce mode de contraception peut se révéler bénéfique, puisque le risque de grossesse extra-utérine — qui peut être mortelle pour la mère — tombe de 90 p. cent chez la femme qui a pris la pilule.

Les câblodistributeurs pourraient eux aussi filtrer les émissions trop violentes

Presse Canadienne
WINNIPEG

■ Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) songe à amender sa réglementation pour permettre aux câblodistributeurs de « filtrer » les émissions américaines jugées trop violentes.

À l'heure actuelle, les câblodistributeurs ne peuvent altérer les

signaux de télévision importés des États-Unis.

Mais l'amendement proposé permettrait aux entreprises de retirer un épisode jugé trop violent pour le remplacer par un autre, a indiqué hier le président du CRTC, Keith Spicer, lors de la conférence annuelle de l'Association canadienne des radiodiffuseurs.

M. Spicer a salué les initiatives

prises par l'association et souhaité que les câblodistributeurs en fassent maintenant autant.

Les directives « volontaires » que s'est donnée l'association en matière de violence au petit écran ont été mises en vigueur le 1^{er} janvier dernier, et sont maintenant citées en exemple ailleurs dans le monde, a noté M. Spicer.

La récente décision du Conseil canadien des normes de radiodiffusion concernant la série américaine *Power Rangers* — qui a été retirée des ondes après un jugement défavorable — prouve que les directives sont plus qu'une façade, a estimé M. Spicer.

Le réseau de télévision Global prévoit retirer définitivement de l'horaire la série *Power Rangers* si son contenu violent ne peut être sérieusement censuré au montage.

Mais les enfants peuvent toujours voir des séries comme *Power Rangers* en synthonisant des chaînes américaines distribuées au Canada par le câble.

Et les câblodistributeurs ne peuvent plus se soustraire à leur devoir moral de protéger les petits Canadiens contre les émissions étrangères violentes, a estimé M. Spicer.

La proposition du CRTC n'aurait pas l'heur de plaire aux câblodistributeurs, qui se sont toujours opposés à l'altération ou à la censure des signaux étrangers transmis à leurs abonnés.

« Pour être bien francs, nous ne sommes pas tellement portés sur la censure », indiquait la semaine dernière un porte-parole de l'Association canadienne de télévision par câble.

Malgré tout, M. Spicer espère trouver un terrain d'entente avec les câblodistributeurs au cours des prochains mois.

Le CRTC souhaite également que les canaux spécialisés comme *Musique Plus*, les canaux de télé payante comme *Super Ecran* et même les futurs distributeurs de canaux par satellite se donneront eux aussi un code de conduite en matière de violence.

Sans quoi la pression populaire pourrait forcer le gouvernement à légiférer dans ce domaine, a indiqué M. Spicer.

Soldat acquitté

Presse Canadienne
PETAWAWA

■ Un soldat canadien a été trouvé innocent hier dans une affaire de passage à tabac qui a provoqué la mort d'un adolescent somalien.

Le soldat David Brocklebank, 26 ans, faisait face à une cour martiale sous des accusations de torture et de négligence dans l'exécution de son devoir, en rapport avec le décès de Shidane Arone, 16 ans, qui est mort alors qu'il était sous la garde de Canadiens, près de Belet Uen, le 16 mars 1993.

Le groupe composé de cinq officiers d'expérience des Forces canadiennes, qui fait office de jury et juge, est parvenu à une décision après trois jours de délibérations.

M. Brocklebank délirait de joie lorsque le verdict a été annoncé et il a pu quitter la cour escorté de membres de sa famille et d'amis qui applaudissaient frénétiquement.

Sept soldats canadiens ont été accusés après la malheureuse mission du Régiment aéroporté en Somalie en 1993, consistant à aider les Nations unies à distribuer de l'aide humanitaire dans ce pays ravagé par la guerre civile.

Arone avait été capturé alors qu'il tentait de s'introduire dans un enclos adjacent au camp canadien de Belet Uen. Le prisonnier avait été remis entre les mains du caporal-chef Clayton Matchee et du soldat Elvin Kyle Brown.

Brown a été condamné à cinq ans de prison pour homicide involontaire et torture plus tôt cette année.

Voyez votre concessionnaire s'il vous manque encore des détails.

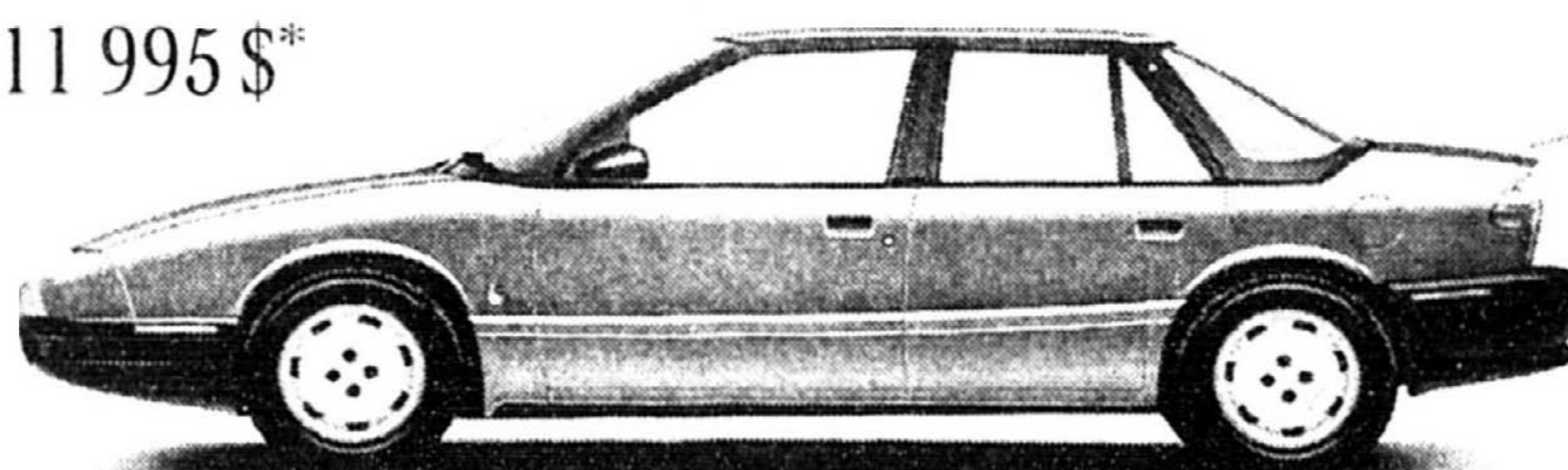
Ce ne sont pas tous les plans de location qui comprennent ces frais.

Plusieurs offres de location ne vous parlent même pas de ces frais.

Autrement dit: le montant financé à l'échéance du contrat de location.

Paiements basés sur la Saturn SL 1995 avec radio am/fm stéréo, deux sacs gonflables, banquette arrière divisée rabattable, essuie-glace à balayage intermittent. Incluant: transport (400 \$), préparation, frais d'acquisition (350 \$). Excluant: immatriculation, assurance, taxes. Premier paiement: 199 \$, versement initial: 1 949 \$, dépôt de garantie remboursable: 300 \$ et taxes exigibles à la signature du contrat. Kilométrage limité à 24 000 km par année; 5¢ du kilomètre excédentaire. Coût net de la location: 10 796 \$. Option d'achat: 6 569 \$. Autres options et versements initiaux disponibles. *PDSF. Les concessionnaires sont libres de fixer un autre prix.

11 995 \$*



SL: 199 \$/mois, location de 36 mois.

Et profitez-en pour découvrir une personne qui aime faire les choses tout autrement.

La seule chose dans une Saturn qui gonfle à vue d'œil.

Nous n'avons rien à cacher.

Elle est encore plus belle en personne.

On n'a pas besoin de rouler sur l'or pour rouler en tout confort.



Pour faire tout autrement.

BOURASSA SATURN SAAB ISUZU
Laval
585-9191
SATURN SAAB ISUZU
DE BLAINVILLE
Blainville
457-6317

LAPRAIRIE SATURN ISUZU
La Prairie
659-8994
DÉCARIE SATURN SAAB ISUZU
Montréal
485-5555

GRAVEL SATURN SAAB ISUZU
Montréal
861-2000
HOCHELAGA SATURN ISUZU
Montréal
251-1552

MONDIAL SATURN SAAB ISUZU
Montréal
585-7222
WEST-ISLAND SATURN SAAB ISUZU
Roxboro
684-5161

GRENIER SATURN SAAB ISUZU
Terrebonne
964-1574
SATURN ISUZU SOREL-TRACY
Tracy
746-1227

Le nombre d'infirmières est en hausse constante au pays

Presse Canadienne
OTTAWA

Le nombre d'infirmières a continué d'augmenter l'an dernier, une progression constante depuis 1966, indiquait un nouveau rapport hier.

Il y avait 264 339 infirmières diplômées au Canada en 1993, une augmentation de 0,2 pour cent par rapport à l'année précédente.

Le nombre de finissants en techniques infirmières a augmenté chaque année depuis la première fois que les données ont été compilées en détail en 1966, a annoncé Tina Lobin de l'Association des infirmières et des infirmiers du Canada.

Malgré les compressions dans les soins de santé et les fermetures de lits au pays, un diplôme d'infirmière offre toujours des perspectives d'emploi au Canada, a-t-elle souligné.

« Et ils peuvent toujours aller aux États-Unis », a ajouté Mme Lobin. « Le taux de chômage des infirmières n'est pas élevé. »

Le taux de chômage des infirmières diplômées était de quatre pour cent en 1993.

Les chiffres de 1993 se traduisent par une augmentation du nombre d'infirmières par rapport à la population. Il y avait une infirmière pour 122 person-

Infirmières au Canada

CANADA	264 339
Terre-Neuve	5 514
Île-du-Prince-Édouard	1 276
Nouvelle-Écosse	9 544
Nouveau-Brunswick	8 311
Québec	63 172
Ontario	101 546
Manitoba	10 915
Saskatchewan	8 826
Alberta	24 148
Colombie-Britannique	30 541
Territoires du Nord-Ouest	546

Source: Association des infirmières du Canada

nes en 1993, comparativement avec une pour 142 habitants dix ans plus tôt.

Les hôpitaux constituaient toujours les principaux employeurs du personnel infirmier, faisant travailler 67 pour cent d'entre elles. Onze pour cent des infirmières travaillaient en clinique. Les entreprises privées et les compagnies en ont employé un autre 10 pour cent.

Les infirmières du Québec discutent en congrès d'un rôle plus étendu

Presse Canadienne

C'est avec l'objectif de repousser les frontières des soins infirmiers que s'est ouvert hier à Montréal le congrès de l'Ordre des infirmières.

Pendant deux jours, 1 200 infirmières de tous les coins du Québec traitent du thème de l'heure au sein de leur Ordre: les infirmières cliniciennes, ces infirmières au rôle plus étendu.

La présidente de l'Ordre, Mme Gyslaine Desrosiers, a officiellement ouvert le congrès hier en invitant les déléguées à réfléchir sur l'avenir de leur profession devant les technologies, les budgets qui se font de plus en plus serrés dans le domaine de la santé, les soins qui sont de plus en plus complexes.

Cinq voies sont en émergence qui supposent un élargissement du rôle de l'infirmière: l'infirmière clinicienne, la coordonnatrice du suivi de clientèle, l'infirmière sage-femme, l'infirmière au triage (des patients à l'urgence) et l'infirmière clinicienne spécialisée.

L'infirmière clinicienne possède de un baccalauréat assorti d'un

complément de formation ou d'une expérience spécifique. Par exemple, elle peut faire une évaluation initiale de la santé, prescrire des médicaments de base, ajuster des médicaments, enseigner aux malades chroniques des programmes pour mieux gérer leur état de santé, etc.

L'Ordre prône le développement de la profession d'infirmière clinicienne particulièrement dans les CLSC et en milieu hospitalier spécialisé, pour les soins intensifs néonataux, la gériatrie, l'oncologie, la cardiologie et la santé mentale.

La pratique des nurse practitioners est plus développée aux États-Unis et, en Ontario, le gouvernement veut agir en ce sens. Le cas ontarien sera d'ailleurs étudié aujourd'hui au congrès.

À la lumière des expériences nord-américaines, « on peut d'ores et déjà anticiper plusieurs bénéfices de la pratique des cliniciennes pour les usagers et le système », assure Mme Desrosiers.

Pour le système, cela peut représenter des économies dans les soins de santé. De

plus, cela peut être un moyen de dispenser des soins en région éloignée, où il existe un problème d'accessibilité.

Pour les patients, la pratique d'infirmière clinicienne est aussi profitable. Mme Desrosiers rapporte les évaluations des expériences faites ailleurs: les infirmières consacrent davantage de temps aux patients, elles procèdent à une évaluation plus complète, ont moins recours à la médication, renseignent davantage les patients et solutionnent un grand nombre de problèmes de santé courants. Les patients expriment un niveau de satisfaction élevé.

À Nashville, au Tennessee, les services d'urgence ont été réorganisés pour réduire les temps d'attente. Les « nurse practitioners » examinent le patient, commencent les procédures diagnostiques, interrompent les résultats de laboratoire et de radiographie, font des points de suture, installent des attelles, effectuent un suivi téléphonique 48 heures après le départ du patient.

Le sujet fera l'objet d'un débat aujourd'hui entre divers professionnels de la santé.

Haro sur la lutte à la télé!

Presse Canadienne
OTTAWA

Les gamins disent que c'est de la lutte professionnelle, a affirmé Jacques Brodeur, coprésident d'une coalition formée pour donner au public un moyen de combattre la violence à la télévision.

Et, a-t-il ajouté, c'est aggraver les enfants que de les soumettre à des émissions comme la lutte professionnelle du samedi matin.

« L'émission la plus nuisible, quand nous demandons aux enfants de juger ce qu'ils regardent, c'est la lutte », a déclaré M. Brodeur, coprésident de la Coalition pour une télévision responsable, lors d'une conférence de presse hier.

La nouvelle coalition, qui prétend être appuyée par plus de quatre millions de Canadiens, prévoit mettre sur pied un service téléphonique sans frais que les gens, y compris les enfants, pourront appeler pour se plaindre d'émissions ou de publicités spécifiques.

« La lutte. Si ce n'est pas de la violence contre les enfants, qu'est-ce que c'est? », a demandé M. Brodeur, un enseignant de Québec. « Ils n'encouragent pas la pratique des sports, ils montrent seulement un affreux spectacle. »

LA «PLACE» POUR UNE HONDA

Enfin un paiement TOUT INCLUS!
TAXES, TRANSPORT, PRÉPARATION INCLUS sur la nouvelle **ACCORD 1995**

ACCORD COUPÉ LX 316\$ PAR MOIS		ACCORD BERLINE LX 336\$ PAR MOIS
ACCORD BERLINE EX 360\$ PAR MOIS	RABAIS DE FIN DE SAISON SUR NOS 1994	ACCORD BERLINE EXR 434\$ PAR MOIS

* Utilisation 48 mois. Comptant ou échange 2 000\$. Allocation de 96 000 km. 66 km excédentaire. Aucune obligation d'achat à la fin du bail.

700, boul. Labelle, Blainville
(aut. des Laurentides, sortie 25)
435-1122 / 875-1920

L'ÉVÈNEMENT L'ANNÉE DE

Nancy Martinez, Renée Martel, Michèle Richard, Pier Béland, Katee

au STADE OLYMPIQUE
du mercredi 9 au dimanche 13 novembre

Tirage de 1 000\$ en bons d'achat à toutes les heures 47 000\$ au total

Laymen Twaist, Sylvain Cossette, Johanne Labelle, Les Bougalous, Johnny Faraço

LE CIRQUE DE LA FOIRE
Une production 'Garden Brothers'
Éléphants, trapézistes, chiens savants, équilibriste, poneys, clowns.
Présenté par Pierre Jean

Aussi en spectacle:
Village People
Claudia Laurie
Jumelles Magma
Joey Tardif Michel Stax
Venez rencontrer
France D'Amour Laurence Jalbert et Eric Lapointe qui signeront des autographes.

La Foire des Marchands vous présente
LE PLUS GRAND MARCHÉ AUX PUCES INTÉRIEUR AU MONDE.
1 000 KIOSQUES!
20 à 70 % de rabais sur 1 001 articles.
L'endroit idéal pour acheter vos cadeaux de Noël.
Arrivée officielle du père Noël en 'BUNGEE'!
Plus de 40 ARTISTES INVITÉS
ESCALADE EN MONTAGNE
Le premier 'BUNGEE' intérieur au monde
Plusieurs personnalités sauteront du toit du Stade!
5 jours de rêve à ne pas manquer!
Mercredi à vendredi, de 9 h à 21 h
Samedi et dimanche, de 9 h à 17 h
Enfants de 0 à 5 ans, entrée gratuite
Enfants de 6 à 12 ans et âge d'or, 2,25 \$
Adultes, 4,50 \$ seulement, taxes incluses

Commanditaires:
Marché aux puces Métropolitain 5 Étoiles
Production Z.M.C. **CKOI CKVA**



MANTEAU EN LAINE «COVER» AVEC COL CUIR NUBUCK, PAR AVANZATA. 650 \$.

Du Nouveau pour un Grand Classique

De chez Avanzata, le manteau en tissu «covert»: un croisé pure laine - réputé pour ses qualités thermiques et sa durabilité - de style détente, avec manches raglan et silhouette mode.

Sans oublier l'élégance du col garni de cuir nubuck. Très chic.

Il va sans dire qu'il complète à merveille notre collection de manteaux pure laine, tout cachemire et en mélange de laine et cachemire signés Giorgio Armani Le Collezioni, Canali, Hugo Boss et J.P. Tilford... Notre collection de manteaux: à partir de 550 \$.

Certains manteaux ne sont pas offerts dans tous les magasins.

HARRY ROSEN

CENTRE ROCKLAND • 735-6227 • FAIRVIEW POINTE CLAIRE • 695-8921

Accrochez-vous à votre droit de vote!

Vote par anticipation le 13 novembre de 9h à 19h.

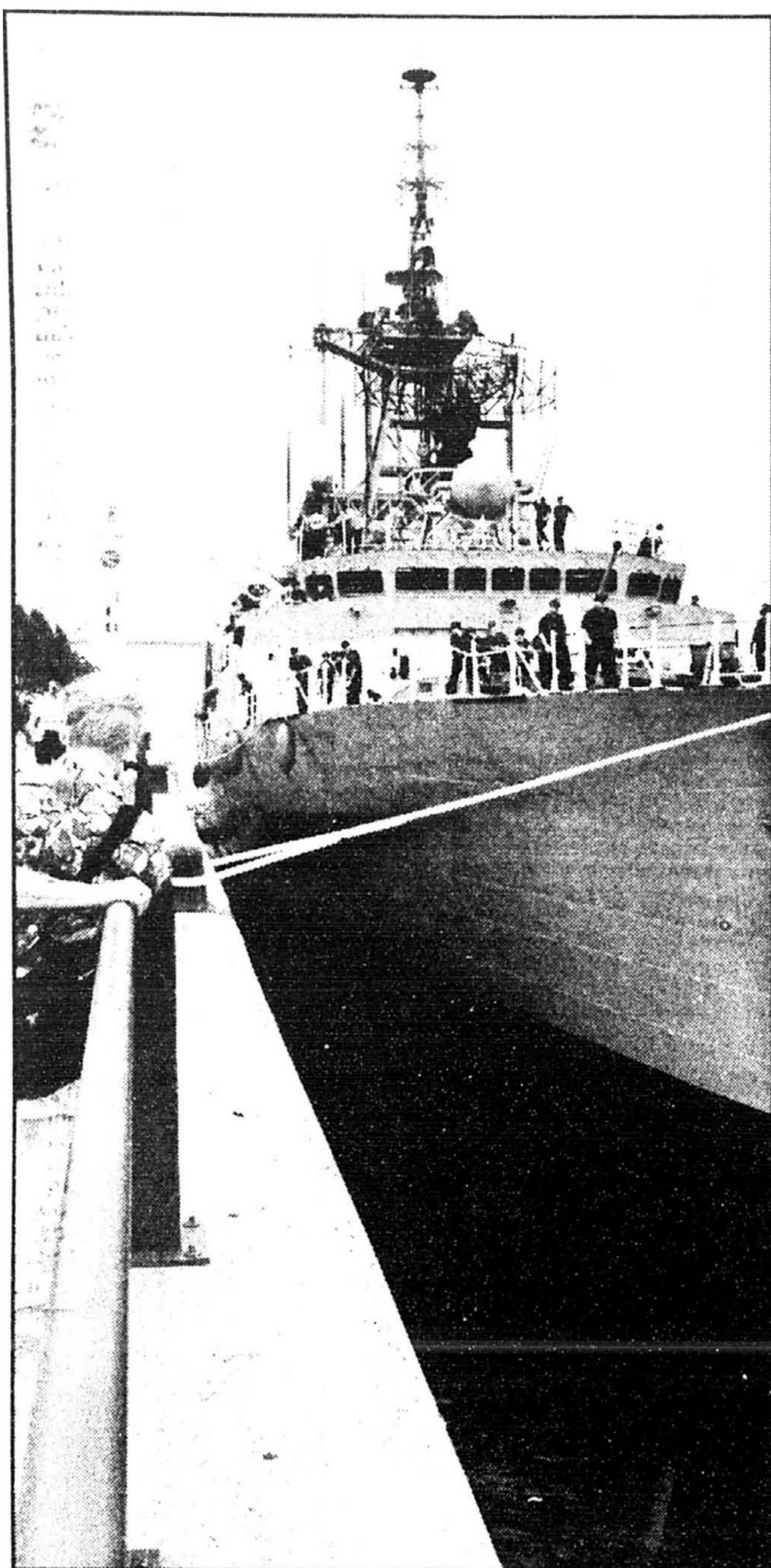
Le 20 novembre prochain, ce n'est pas le moment de laisser tomber nos jeunes, c'est le temps de prendre nos responsabilités et d'aller voter aux élections scolaires.

Si vous êtes citoyen canadien âgé de 18 ans et résident sur le territoire de la CECM, que vous soyez locataire ou propriétaire et que vous ayez des enfants ou non, **accrochez-vous à votre droit de vote.** On vous demande votre opinion et c'est important de vous exprimer, car c'est ensemble que nous réussirons à assurer un avenir à nos jeunes.

Renseignements: 596-4897

Le 20 novembre, votez aux élections scolaires.

CECM Bureau des élections scolaires



Le système d'entraînement a été amputé de 36 des 37 applications prévues initialement



**DENIS
ARCAND**

Le responsable du Programme des frégates, le commodore Wayne Gibson, nie que les exigences du *Projet de système d'entraînement de combat* aient été diluées pour accommoder la compagnie montrealaise Unisys GSG.

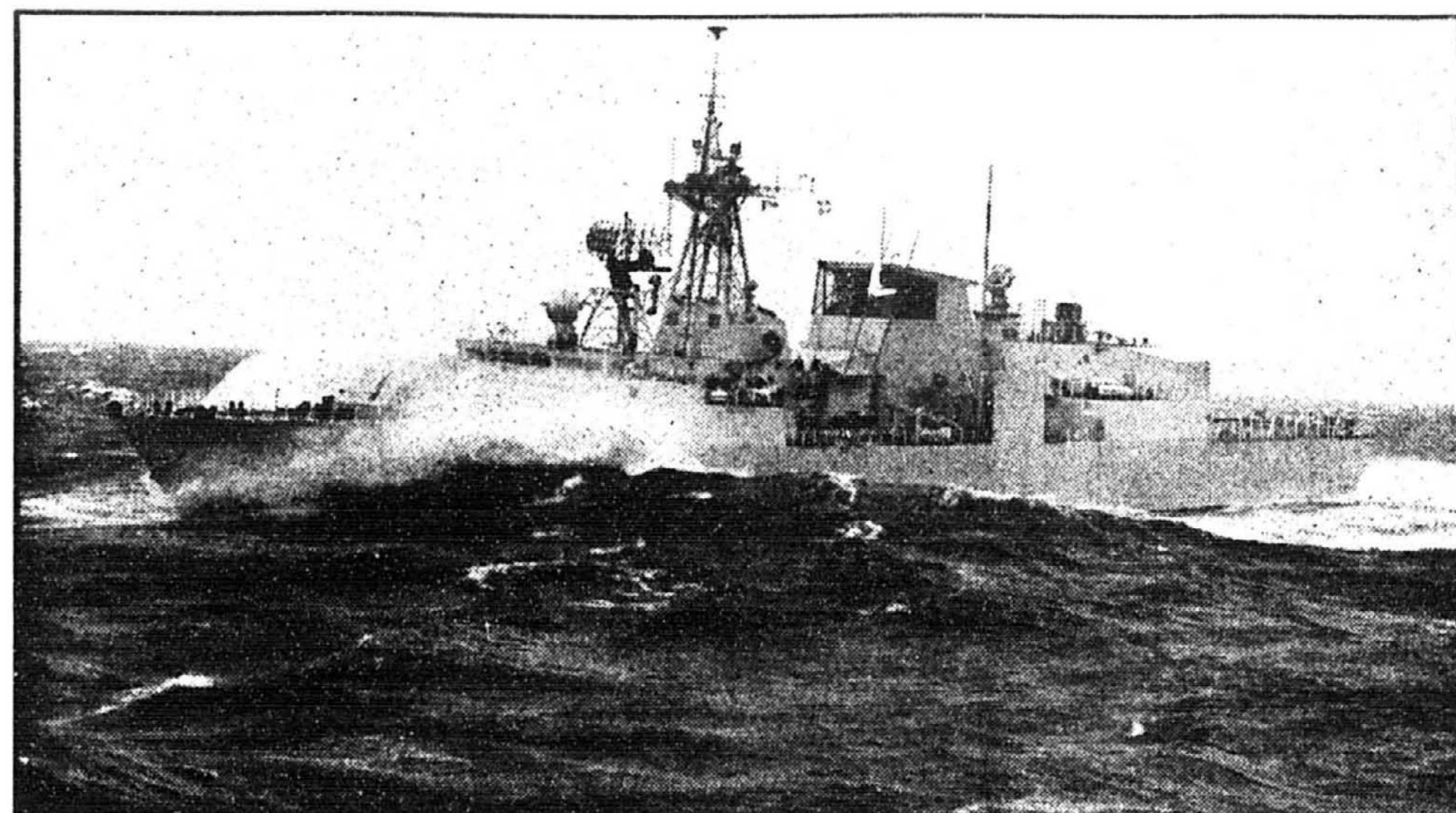
Qualifiant les modifications contractuelles de «restructuration», le commodore Gibson a assuré que ces changements «étaient dans l'intérêt supérieur de la démarche visant à procurer à la marine le système d'entraînement dont elle a besoin. Dans certains domaines, il y a eu une augmentation de travail, dans d'autres, une réduction. On achetait la même quantité de travail, mais du travail différent.»

Il a expliqué l'échec d'Unisys dans le contrat original par des «difficultés d'interprétation», deux ans après l'octroi du contrat.

«Ayant passé de nombreuses années dans la gestion de projet, je n'ai rien vu de particulier dans celui-ci, que je n'avais pas déjà vu.» Il a ajouté qu'il n'était pas anormal que du personnel technique ne voit pas tous les aspects du problème lorsque des difficultés surviennent avec un fournisseur.

Le commodore Gibson a indiqué que le contrat révisé n'avait aucunement dilué l'énoncé des besoins stipulés dans le contrat original. «L'énoncé des besoins était aussi simple que: «Nous

La frégate NCSM Montréal, amarrée l'été dernier au quai de l'Horloge du Vieux-Port, ravissait les touristes en quête de photos inédites.



Le Projet de système d'entraînement de combat visait à doter la marine d'un système adapté à ses besoins.

voulons un système d'entraînement pour nos techniciens et un pour nos opérateurs», a-t-il déclaré. Il affirme que c'est Unisys elle-même qui devait définir les fonctions du système d'entraînement dont la marine avait besoin.

«Le contrat original ne spécifiait pas les exigences auxquelles le système d'entraînement devait satisfaire autrement que (...) nous avons besoin d'un système d'entraînement qui règlera (les besoins en formation des équipages des 12 frégates).»

Or, le contrat original dont *La Presse* a obtenu copie, est épais de deux pouces et relié en deux livres distincts. Il décrit les spécifications, méthodes et calendrier, et prévoit des mécanismes de vérification tout au long de la réalisation du projet. On y ajoute même la liste détaillée des cours (déjà donnés par l'École de la flotte au moment de l'octroi du contrat) que le système doit intégrer et enseigner aux élèves. La précision va jusqu'à un diagram-

me illustrant quatre classes comprenant neuf stations de travail chacune. Le croquis précise même où les imprimantes au laser sont branchées.

Le commodore Gibson a admis que le Système d'entraînement destiné aux techniciens d'entretien a été amputé de 36 de ses 37 applications, mais il a nié qu'il s'agit d'une réduction de l'envergure du contrat. «C'est un changement d'envergure, et non une réduction. D'autre travail y a été ajouté afin de compenser pour le travail soustrait. Nous avons ajouté une étape de prototype, pour nous assurer que la marine

aurait l'appareil répondant le mieux à ses besoins.»

Il ajoute que les 36 autres systèmes seront réintroduits plus tard, mais admet que l'argent pour ce faire «n'est pas inclus dans le contrat actuel».

Il affirme que certains coûts ont été réduits par la restructuration, mais n'a pas voulu donner de chiffres.

Il affirme que toutes les sommes versées à la compagnie en vertu du contrat original seront utiles, même les 16 millions qui ont été versés avant la redéfinition du produit à livrer.

Des documents internes sont fort révélateurs

Des documents internes du ministère de la Défense, obtenus par *La Presse*, jettent un éclairage in-

quiétant sur la compétence réelle de la compagnie montrealaise Unisys GSG, qui a d'importantes responsabilités dans l'armement des nouvelles frégates canadiennes.

Les documents portent sur un contrat connexe au *Programme de frégates de patrouilles canadiennes*, soit le *Projet de Système d'entraînement de systèmes de combat*, un contrat de 90 millions.

Ces documents rédigés entre 1991 et le début de 1994 reprochent à Unisys:

- d'avoir accumulé «19 mois de retard, 19 mois après la signature du contrat»;
- de n'avoir jamais passé la première grande revue d'ingénierie, prévue 11 mois après la signature du contrat;
- d'avoir des «carences d'organisation, de méthodologie et de moyens» compromettant le succès du projet;
- de ne pas savoir gérer ses sous-traitants;
- de ne pas avoir affecté suffisamment de personnel au projet;
- mais surtout, de n'avoir même pas fourni l'information technique de base (sur les systèmes de combat) à partir de laquelle Unisys devait créer le logiciel d'entraînement.

Par contre, les auteurs des rapports sont quasi-unanimes pour critiquer les autorités gouvernementales qui n'ont jamais «exigé que la compagnie performe» à la hauteur de ses responsabilités contractuelles.

Ces documents émanent de gestionnaires et d'ingénieurs du ministère de la Défense et de fonctionnaires du ministère des Approvisionnements et Services. Avec le temps, on finit par recommander qu'on congédie Unisys du contrat.

Dans son rapport transmis à Ottawa le 3 mars 1993, le capitaine Camille David écrit à ses supérieurs: «Le maître d'oeuvre n'a démontré aucune indication qu'il possède l'organisation, les moyens et la méthodologie nécessaires pour performer», écrit-il, avant d'énumérer une liste de dix carences de Unisys en matière de gestion et d'ingénierie.

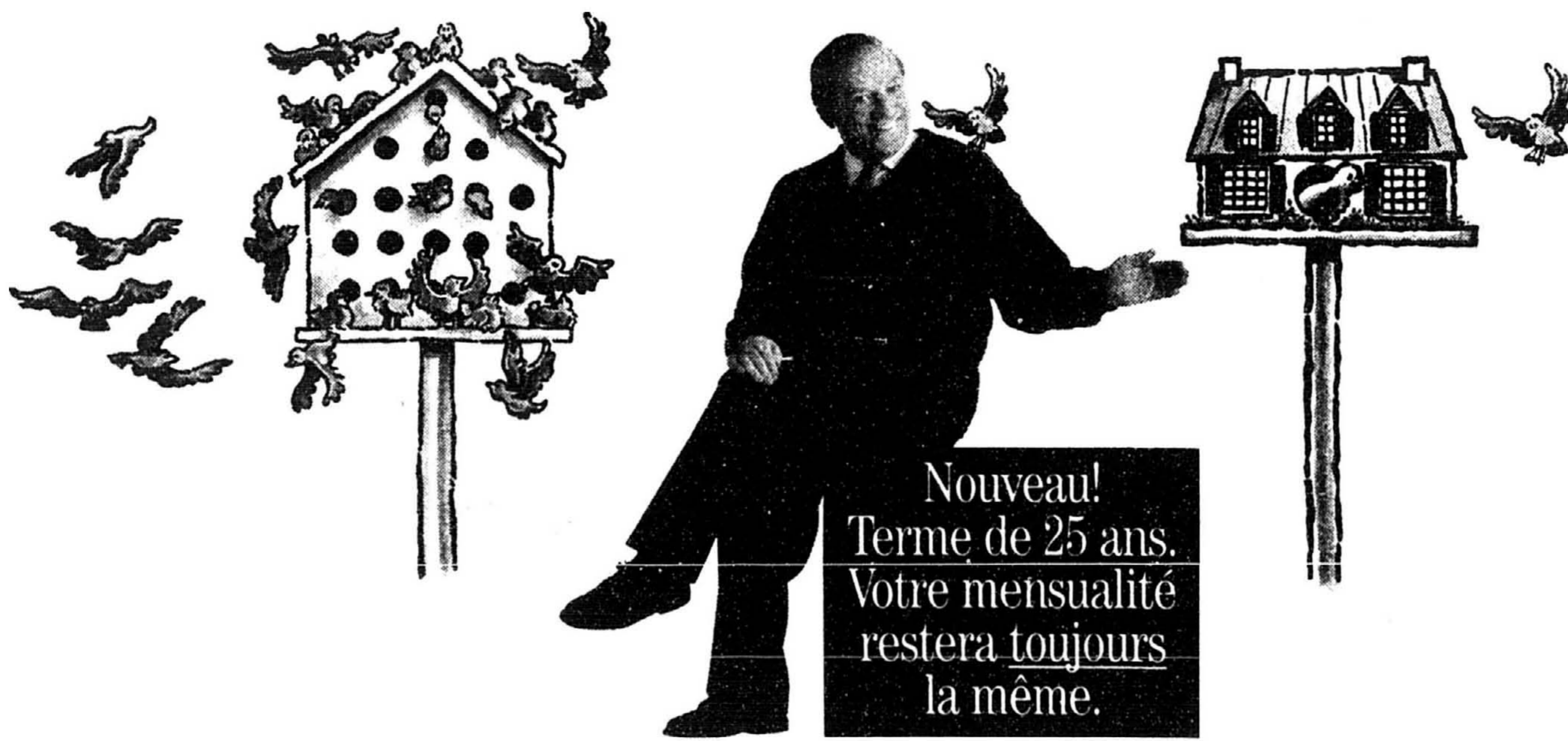
L'autre co-responsable de l'équipe de gestion était le lieutenant-commandant Nick Papicchio, spécialiste en logiciels. «Nous estimons que le projet est sur le point de s'écrouler», écrit-il dans son rapport du 10 octobre 1992. Il blâme en partie Ottawa, parlant de «l'incapacité (...) de la Couronne à gérer le projet.»

Le 3 mars 1993, le gestionnaire senior du projet pour le ministère des Approvisionnements et Services, Edouardo Del Buey Sr, documente «l'incapacité de Unisys d'accomplir le travail et de gérer le contrat». Il conclut: «Il est évident que le maître d'oeuvre (Unisys) est en défaut, de facto sinon de jure, depuis le moment où le contrat a été signé.»

Un rapport du 2 février 1993 évoque la possibilité que Unisys perde sa certification AQAP-13 (Allied Quality Assurance Program), la norme de l'OTAN qui garantit une qualité opérationnelle conforme aux standards des Alliés.

On y met en question la compétence de Unisys en matière d'intégration. On sait que Unisys a obtenu un contrat de presque un milliard pour intégrer les systèmes de combat des 12 nouvelles frégates de la marine canadienne.

Pour les 750 \$ de loyer que vous versez, vous pourriez devenir proprio.



Les spécialistes hypothécaires de la Banque Royale vous aideront.

Présentement, les prix des habitations sont très abordables et la Loi nationale sur l'habitation permet aux acheteurs admissibles de ne pas avoir à déboursier plus de 5 % comptant pour l'achat d'une première maison.

En fait, les conditions n'ont jamais été aussi bonnes pour devenir propriétaire. Prenez le temps de jeter un coup d'oeil sur le tableau, vous constaterez peut-être que le montant que vous consacrez à votre loyer est plus élevé que la mensualité hypothécaire que vous auriez à payer à la Banque Royale.

MENSUALITÉS FIXES DE REMBOURSEMENT HYPOTHÉCAIRE*		
Hypothèque	8,125 % - 1 an	9,90 % - 5 ans
70 000 \$	540 \$	622 \$
80 000 \$	617 \$	711 \$
90 000 \$	695 \$	799 \$
100 000 \$	772 \$	888 \$

* Mensualités établies selon une hypothèque pour une période d'amortissement de 25 ans. À titre d'exemple seulement — les taux mentionnés peuvent changer.

Profitez de nos options hypothécaires.

■ Termes de 6 mois à 25 ans ■ Programme LNH — 5 % comptant ■ Privilège de remboursement anticipé ■ Option exclusive de paiement «Doublé et Sauter» votre versement hypothécaire.

Consultez un spécialiste hypothécaire de la Banque Royale.

Si vous n'avez pas le temps d'aller à la succursale, nous nous rendrons à votre travail ou à votre domicile.

Composez, sans frais, à Montréal le 987-8000 et en province le 1 800 263-9191.

Les services hypothécaires les mieux pensés au pays



BANQUE ROYALE

Avec vous.

MONDE

L'armée bosniaque poursuit son offensive contre les Serbes



d'après Reuter et AFP
SARAJEVO

L'armée bosniaque et ses alliés croates, profitant de leurs récents succès, ont poursuivi leur offensive hier. Ils ont pénétré les environs de Kupres et progressé en direction de la ville

Soldats gouvernementaux et croates de Bosnie observaient hier les mouvements serbes près de la ville de Kupres.

PHOTO AP

de Donji Vakuf, tenue par les Serbes, dans le centre-ouest de la Bosnie.

À Genève, en présence du représentant de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie Yasushi Akashi, une réunion de hauts responsables a débuté dans l'après-midi pour discuter de l'évolution du conflit, marqué ces deux dernières semaines par les gains territoriaux des forces croato-musulmanes.

Avant l'ouverture de la réunion, Yasushi Akashi a déclaré que les combats se poursuivaient dans la poche de Bihac, dans le centre de la Bosnie ainsi que dans la région de Sarajevo.

Cette offensive risque, selon lui, de créer un nouvel équilibre militaire susceptible de pousser les Serbes à se montrer mieux disposés à l'égard du plan de paix international, qu'ils ont rejeté.

Quatre cents obus se sont abattus en l'espace d'une heure trente hier après-midi sur les lignes serbes au nord de Kupres, ville tombée aux mains des troupes musulmanes la semaine dernière. Musulmans et Croates ont déclenché des tirs d'obusier, de mortiers, de chars et de lance-roquettes, à cinq km au nord de Kupres contre les unités serbes défendant l'accès à Donji Vakuf. Les Serbes ont opposé à ce feu nourri des tirs plus espacés et plus faibles.

L'offensive dans la région de Kupres et Donji Vakuf survient alors que les forces gouvernementales bosniaques, mieux équipées que jamais depuis le début du conflit, affirment s'être emparées d'une bonne portion de territoire au nord de Sarajevo.

Selon l'ONU, l'armée bosniaque a conquis du terrain sur les hauteurs, sur le site de Krst, à 25 km au nord de la capitale, et menace d'isoler les forces serbes dans la région. Il s'agit d'une portion de territoire de 15 à 20 km², selon l'ONU. L'armée bosniaque parlait dimanche de 60 km² conquis. Les Serbes eux-mêmes ont reconnu avoir reculé.

Face à ce regain de combats, les Serbes ont menacé de reprendre leurs armes lourdes placées sous contrôle de la FORPRONU (Force de protection de l'ONU) et de les utiliser contre les forces gou-

vernementales si celles-ci n'arrêtaient pas leur offensive.

Pour le général Mustafa Hajralahovic, membre de l'état-major de l'armée bosniaque, les plus durs combats sont encore à venir, et les musulmans n'en sont qu'au début d'une longue guerre de reconquête. « Nous en sommes juste au début », estime-t-il. Les deux dernières semaines ont vu l'armée gouvernementale bosniaque renverser la situation en sa faveur. Les musulmans ont attaqué sur plusieurs fronts, immobilisant çà et là les Serbes, qui sont à court d'hommes et de carburant.

À la Haye, le premier tribunal pour crimes de guerre créé depuis les lendemains de la Seconde Guerre mondiale entame aujourd'hui ses travaux, consacrés exclusivement aux abus commis dans l'ex-Yougoslavie. Le premier cas qui sera étudié concernera un Serbe de Bosnie, Dusan Tadic, arrêté en février en Allemagne. Il n'a pas encore été inculpé mais il est soupçonné de crimes de guerre, dont le meurtre de trois détenus du camp d'Omarska.

Des responsables de l'ONU à Sarajevo ont d'autre part rapporté que l'acheminement de l'aide humanitaire de l'ONU en direction de l'enclave musulmane de Bihac était pratiquement au point mort à cause du blocus exercé par les Serbes depuis cinq mois. Les Casques bleus de cette zone commencent à manquer de carburant. Des habitants de la région ont récemment assiégé des bâtiments de la FORPRONU et du HCR (Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés) pour se procurer de la nourriture.

Le sénat haïtien approuve la politique et le gouvernement de Smarck Michel

d'après Reuter et AFP
PORT-AU-PRINCE

Le nouveau premier ministre haïtien Smarck Michel a passé avec succès un test important dimanche, le sénat ayant approuvé à l'unanimité sa politique et la composition de son gouvernement.

En vertu de la constitution haïtienne, un vote de confiance analogue doit avoir lieu à la Chambre des députés pour que Smarck Michel puisse prendre officiellement ses fonctions.

Ancien ministre du Commerce et proche ami du président Jean-Bertrand Aristide revenu au pouvoir le 15 octobre avec l'appui de Washington, Smarck Michel est le cinquième chef de gouvernement du pays depuis trois ans. Sa nomination, ratifiée par le parlement vendredi, est jugée de bon augure pour les relations que nouera le président avec les milieux d'affaires.

Radicalement différent de celui

qui l'a précédé, le gouvernement qu'il a proposé comprend 11 nouveaux venus. Trois portefeuilles sont créés, dont un pour les Affaires féminines et un autre pour le million d'Haïtiens établis à l'étranger.

Smarck Michel a confié le portefeuille du Commerce à Maurice Lafortune, riche homme d'affaires nommé voici à peine dix jours à la présidence de la Chambre de commerce — dominée par des entrepreneurs et importateurs de droite passant pour sceptiques face aux projets du président Aristide.

« C'est un appel au secteur pri-

vé », a dit Maurice Lafortune, qui devra quitter son poste à la Chambre de commerce. « Cela signifie qu'il (Aristide) aura le secteur privé dans son gouvernement. »

Le cabinet comprend plus de techniciens que de « politiques ». Dans l'entourage du premier ministre, on rapporte qu'il a eu des difficultés à pourvoir tous les postes ministériels.

Par ailleurs, le président américain Bill Clinton a approuvé un programme du département d'État prévoyant le retrait de 6000 des 15000 soldats américains stationnés en Haïti d'ici au 1^{er} décembre, et des 7800 soldats

du Koweït d'ici au 22 décembre, rapporte le *Washington Post* dans ses éditions d'hier.

Le président américain a donné son feu vert au plan du département d'État dimanche.

De son côté, le secrétaire à la Défense William Perry a déclaré que le retrait de quelque 6000 soldats américains d'Haïti était conditionné par « l'accomplissement de (leur) mission » et non à « des calendriers artificiels ».

« Environ quelque 9000 soldats américains resteront pour apporter leur soutien à l'opération (en Haïti) après le 1^{er} décembre », indique le Pentagone.

Balladur d'accord avec les primaires

d'après AFP
PAU

Le premier ministre français, Édouard Balladur, s'est prononcé hier en faveur de l'organisation de primaires présidentielles au sein de la majorité gouvernementale en janvier, destinées à départager les candidats de la droite à l'élection présidentielle d'avril et mai 1995.

Ces primaires ont également pour objectif d'éviter la concurrence entre plusieurs candidats de la droite lors de la campagne présidentielle, facteur de divisions.

La majorité gouvernementale en France réunit le Rassemblement pour la république (RPR, néo-gaulliste) et l'Union pour la démocratie française (UDF, libérale).

Lors d'un point de presse à Pau (sud), M. Balladur a souligné que quelque 300 parlementaires estimaient « possible » l'organisation de primaires et que par conséquent, « il faut le faire ». Tous les éventuels candidats, a-t-il ajouté, devront « s'y soumettre ».

M. Balladur, membre du RPR, n'a pas encore indiqué s'il se présenterait à l'élection présidentielle, souhaitant réserver sa réponse à ce sujet jusqu'en janvier.

Les déclarations du premier ministre français constituent une réponse à la prestation télévisée fournie dimanche par le maire de Paris et président du RPR, Jacques Chirac. Celui-ci, qui a annoncé la semaine dernière sa candidature à l'élection présidentielle, a estimé dimanche soir qu'il était « un peu tard » pour organiser des primaires.

« J'ai toujours été partisan d'une candidature d'union », a déclaré pour sa part hier M. Balladur (...) Je souhaite que la majorité soit capable de dégager une candidature d'union », a-t-il ajouté. « Je crois que c'est le seul moyen d'assurer la victoire de la majorité au second tour de l'élection présidentielle », a conclu le premier ministre français. M. Balladur avait rappelé fin septembre à Colmar (est) que le RPR n'avait pas gagné d'élections présidentielles depuis Georges Pompidou (1974) du fait des divisions à droite.

Même si la possibilité d'organiser des primaires a été rejetée tant par les appareils du RPR que de l'UDF, surtout après la déclaration de candidature de M. Chirac, Édouard Balladur peut tenter de la sorte de faire apparaître le président du mouvement gaulliste comme un diviseur auprès de l'opinion.



La VOITURE de l'année!*

Neon 1995 Dodge et Plymouth

- Ensemble 21A
- Coussins de sécurité, côtés passager et conducteur, de série
- Poutres latérales de portes, de série
- Boîte manuelle à 5 rapports

- Moteur de 2 litres, 16 soupapes, 132 ch (98 kW)
- Suspension indépendante aux quatre roues
- Habitacle avancé
- Et plus encore

Le prix de l'année!

11 640\$**

Transport : 600 \$ en sus

LOCATION

CLÉ D'Or

Tarifs avantageux. Détails chez le concessionnaire.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER. QUELQU'UN DE FIABLE.

Dodge

Camions Dodge

CHRYSLER

Plymouth

Camions Dodge

CHRYSLER

* Selon Automobile Magazine ** Transport (600 \$), immatriculation, taxes et assurances en sus. Offre d'une durée limitée. Détails chez le concessionnaire.

Faible niveau d'ozone au-dessus du Pôle Sud

Agence France-Presse
CENTRE SPATIAL DE HOUSTON

Les données collectées par les instruments à bord de la navette Atlantis ont révélé un niveau d'ozone « très faible » au-dessus du Pôle Sud, a indiqué la NASA, alors que les six membres d'équipage poursuivaient hier l'observation de l'atmosphère terrestre et des radiations du Soleil.

« Nos données indiquent un très faible niveau d'ozone au-dessus de l'Antarctique, mais cela n'est pas étonnant durant cette période de l'année », a déclaré le Dr Mike Gunson, responsable du programme américain Atmos d'observation des gaz.

Chaque année autour du mois de septembre, un « trou » est observé dans la couche d'ozone au-dessus du Pôle Sud, dû à l'action du soleil de printemps sur l'air froid dans cette partie de l'hémisphère sud.

La couche d'ozone protège la Terre contre les méfaits des rayons ultraviolets. Produit des activités humaines (systèmes de réfrigération et de climatisation notamment), le chlore de la stratosphère est tenu responsable de la destruction de la couche d'ozone. Selon la NASA, un ato-

me de chlore peut détruire des milliers de molécules d'ozone.

Les six membres d'équipage d'Atlantis — cinq astronautes américains et un français — ont poursuivi hier leur mission d'observation atmosphérique, orientant les instruments du laboratoire Atlas en direction du Soleil pour mesurer les effets des radiations solaires dans le milieu atmosphérique.

Les scientifiques souhaitent mieux comprendre les fluctuations des rayons ultraviolets sur la « Planète bleue ». « L'énergie solaire est un facteur essentiel pour la météorologie et pour de nombreuses réactions chimiques dans la partie supérieure de l'atmosphère », a expliqué l'astronaute Scott Parazynski.

La NASA avait brièvement perdu dimanche toute communication avec la navette Atlantis à la suite d'une défaillance dans la transmission d'une commande informatique. La perte de contact a duré huit minutes mais ni Atlantis, ni son équipage n'ont été en danger, et aucune donnée scientifique n'a été perdue, selon un porte-parole de l'agence spatiale américaine, James Hartsfields.

Atlantis doit regagner la Terre le 14 novembre sur la base de Cap Canaveral.

Pour grandir financièrement...

il faut faire les bons placements.

Pour croître financièrement, il y a plusieurs types de véhicules: les comptes d'épargne, les fonds mutuels, les placements à revenu fixe, tels les certificats de dépôt garanti, etc. Lesquels choisir? Comment répartir vos placements afin de maximiser la sécurité et la croissance de votre capital? Les spécialistes

TRUST GÉNÉRAL

du Trust Général sont là pour vous aider et vous conseiller la stratégie individuelle de placement qui vous enrichit selon vos objectifs, les risques que vous êtes prêts à assumer et l'évolution de vos besoins.

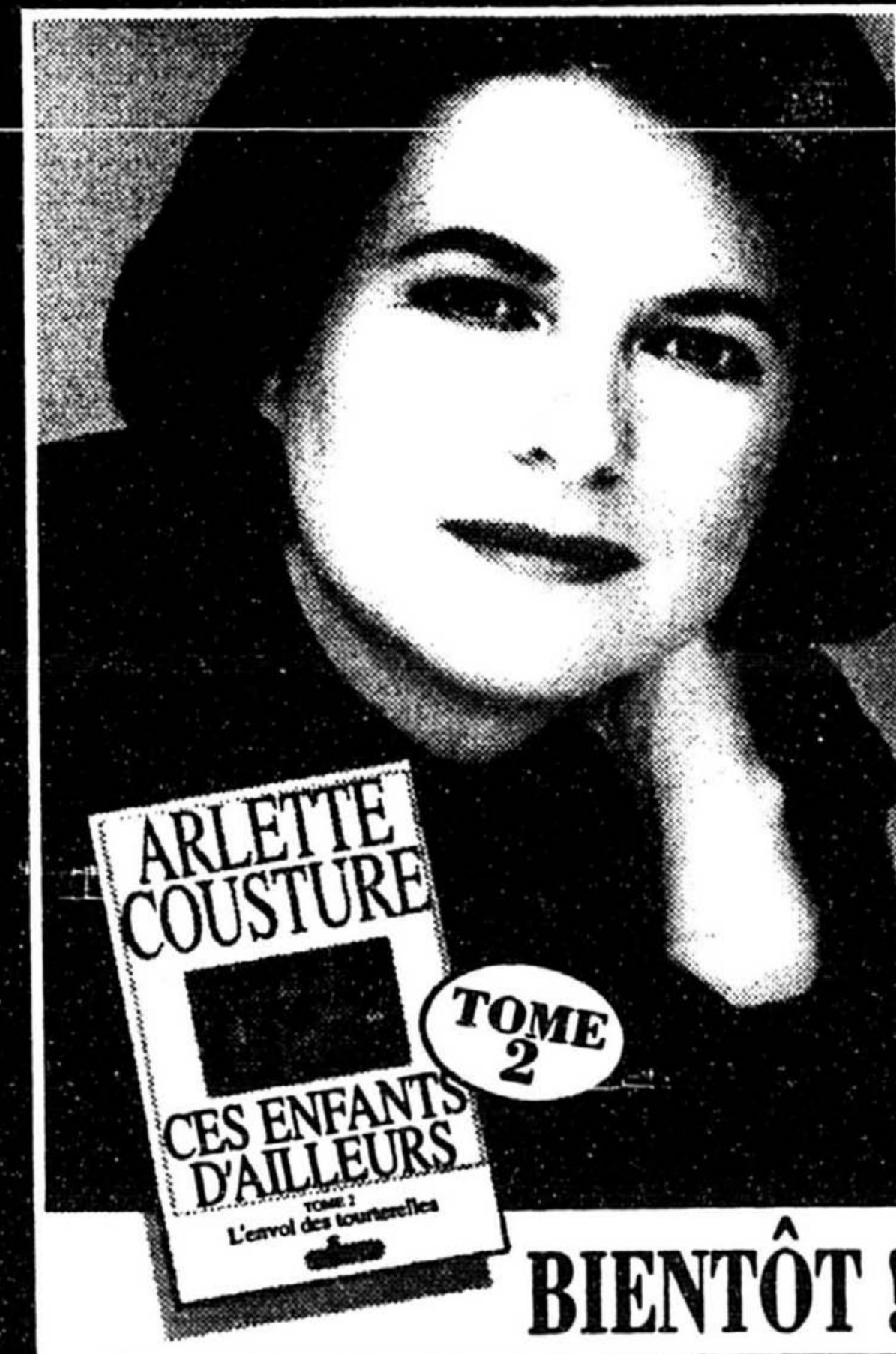
Pour une saine croissance financière, venez nous voir et prenez tout notre temps. Maintenant.

L'argent se planifie au présent



LES CHANCEUX

Ils gagnent le nouveau roman d'Arlette Cousture



BIENTÔT!

Les gagnants recevront une copie dédiée du livre d'une valeur de 24,95 \$ plus 2 laissez-passer pour le

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

Voici les chanceux d'aujourd'hui :

M. Bédard de Victoriaville	no 200194800
M. Éthier de Saint-Vincent-de-Paul	no 210426E00
Mme Gagné de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	no 210872G48
M. Montpetit de Montréal	no 218157M01
M. Roche de Montréal	no 220352R01
Mme Leblanc de Pointe-aux-Trembles	no 226115L15
M. Ackad de Dollard-des-Ormeaux	no 237599A07
Mme Laurin de Repentigny	no 245117L07
M. Pesant de Saint-Vincent-de-Paul	no 246568P01
M. Gadbois de Saint-Philippe-de-Laprairie	no 260072G03
M. Pozzoli de Saint-Jérôme	no 260802P02
Mme Bissonnette de Brossard	no 264559B05
Mme Lecours de Granby	no 269072L06
Mme Lapointe de Joliette	no 278550L02
Mme Pitruzzello de Saint-Bruno	no 286527P08

Jusqu'au 12 novembre, nous publierons quotidiennement les noms de 15 abonnés de La Presse.

Ces chanceux recevront le livre d'Arlette Cousture ainsi que deux billets pour le Salon du livre de Montréal.

La valeur totale des prix offerts est de 6,651 \$.
Les règlements sont disponibles à La Presse.

Pour «participer» il suffit de s'abonner à

La Presse

285-6911

En bref

CRIME ORGANISÉ

Des ministres de la Justice et de l'Intérieur du monde entier doivent élaborer lors d'une réunion du 21 au 23 novembre à Naples (Italie) une « nouvelle stratégie globale » de lutte contre le crime organisé international, a annoncé l'ONU dans un communiqué publié hier à Vienne. C'est la première conférence à un tel niveau convoquée par l'ONU sur le crime organisé qui comprend notamment le trafic de voitures volées, de matières nucléaires, d'armes et de drogues, le blanchiment de l'argent sale, le commerce illicite d'organes humains, la criminalité par ordinateurs ou encore les atteintes à l'environnement. Sans une coopération internationale, il est impossible de dresser un tableau clair des opérations criminelles, a souligné l'ONU.

TRAVERSERS INSPECTÉS

Près d'un tiers des traversiers de passagers opérant à partir de la Grande-Bretagne présentaient un défaut dans leurs portes principales, mais aucun de ces défauts n'a constitué une menace susceptible de reproduire la catastrophe du traversier *Estonia*, selon les résultats d'une enquête gouvernementale publiée hier. Ainsi, 21 des 58 traversiers battant pavillon britannique et 14 des 49 traversiers étrangers opérant depuis la Grande-Bretagne inspectés nécessitaient des réparations mineures de leur porte avant ou arrière, selon l'enquête réalisée par l'Agence de sûreté maritime dépendant du département des Transports. Ces portes construites dans les coques servent au chargement et au déchargement des voitures dans les traversiers. « On a constaté des problèmes banals comme de faibles fuites au niveau de certains joints d'étanchéité en caoutchouc et de petites fissures dans certains équipements et fixations », a déclaré Robin Bradley, le responsable de cette Agence.

FUSILLADE AU TRIBUNAL

Un homme a tué un procureur et un policier et blessé grièvement trois personnes avant d'être lui-même touché au terme d'une fusillade hier au tribunal de Ioannina (nord ouest) où il devait être jugé, a indiqué la police. M. Costas Bintos (bien Bintos), un entrepreneur en bâtiment de 42 ans, a été arrêté, après avoir été grièvement blessé dans un échange de coups de feu avec la police. Après avoir fait irruption dans la salle du tribunal, M. Bintos a brandi une carabine de chasse en intimant l'ordre à l'assistance de sortir, puis a tiré vers la cour, tuant un procureur et blessant une greffière. Il s'est ensuite rué hors du prétoire en continuant de tirer, tuant un policier et en blessant un autre ainsi qu'un passant, avant d'être maîtrisé.

DU HASCH DANS LE SABLE

Mille deux cents kilos de haschisch, repartis dans plus de quarante paquets, ont été découverts ce week-end enfouis dans le sable de la plage de la Bota (province de Huelva, sud), a indiqué hier la préfecture. Alertée sur la présence d'un paquet parfaitement imperméabilisé que la marée venait de déterrer, la Garde civile en a trouvé une quarantaine d'autres cachés dans le sable. La valeur marchande de la drogue se chiffre à 3,6 milliards de pesetas (28 millions de dollars). La préfecture n'a fait état d'aucune arrestation.

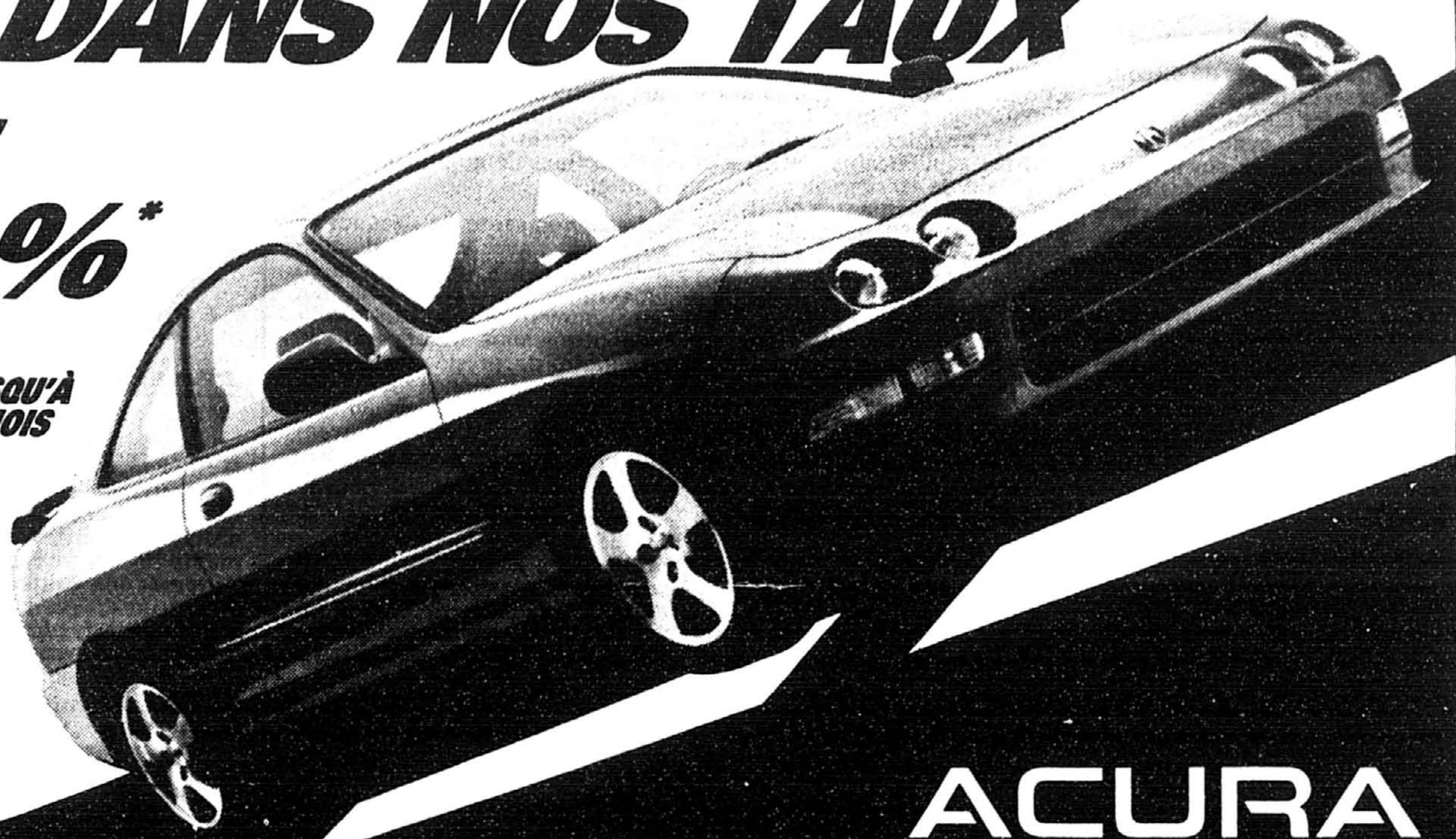
AMPUTÉS POUR VOL

Deux voleurs récidivistes ont été amputés chacun de quatre doigts de la main droite dimanche à Dezful (sud-ouest de l'Iran), a annoncé hier le quotidien *Kayhan*. L'amputation a été faite en public dans une des avenues de la ville, a ajouté le journal sans préciser par qui elle avait été réalisée ni si les condamnés avaient eu droit à une anesthésie, ce qui n'est généralement pas le cas. Le journal n'a pas non plus indiqué quels types de vols avaient été commis par les deux hommes. La Charia (loi islamique) en vigueur en Iran prévoit des peines d'amputation des doigts ou de la main pour les voleurs, mais il est rare que la presse rende public ce genre de châtiment.

ON AIME LA PERFORMANCE, MÊME DANS NOS TAUX

INTEGRA 95
5,8%*
JUSQU'À 48 MOIS

VIGOR GS 1994
398\$/MOIS**
POUR 48 MOIS



ACURA

LES CONCESSIONNAIRES FIABLES

ACURA CASAVANT
2499, boul. Casavant O.
St-Hyacinthe.
771-0101

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie,
Blainville.
435-4455

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal.
340-1344

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean,
Dollard-des-Ormeaux.
696-7777

PRESTIGE ACURA
3700, Autoroute Laval Ouest (440),
Laval.
745-1234

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est,
Anjou.
354-8811

* Financement au taux de 5,8% jusqu'à un maximum de 48 mois offert, sur approbation de crédit, à l'achat de tout modèle Integra 1995 ou 1994. Exemple - financement de 17 000\$ au taux annuel de 5,8% pour 48 mois: versement mensuel de 397,69\$, coût d'emprunt de 2 089,12\$, obligation totale de 19 089,12\$. Cette offre est en vigueur pour un temps limité. ** Ce tarif de location-bail est de 48 mois à 398\$/mois (coût total de 19 104\$), pour le modèle Vigor GS 1994 avec boîte automatique (Modèle CC266R). Un acompte de 5 137\$, un paiement mensuel et un dépôt de sécurité sont requis. Allocation de 96 000 km (fruits de 0,06\$ par km supplémentaire). Sujet à l'approbation du crédit. Taxes, transport, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin des 48 mois, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible pour un temps limité, et seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc.



Pyramide de Tajin, Papantla - Mexique

Bruny Surin, champion du monde en salle, 60 m

NOUS PASSONS SALUER NOS VOISINS DE MEXICO TOUS LES JOURS.

Dans un monde où les barrières se lèvent, où les peuples se voient, Canadien simplifie maintenant vos déplacements vers Mexico en vous offrant un vol quotidien à partir de Montréal.

Départ l'après-midi à 16h50 dans le confort d'un Airbus A320. Une seule correspondance à Toronto et nous vous déposons dans la capitale mexicaine frais et dispos pour vaquer à vos affaires.

Canadien

LA VOLONTÉ D'ALLER ENCORE PLUS LOIN

Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International Inc.



Les USA aux urnes: pertes légères ou fortes pour les démocrates?

d'après AFP, AP et Reuter
WASHINGTON

Après des semaines de discours et de messages télévisés, la campagne pour les élections législatives de 1994 s'est achevée comme elle avait commencé, sur une seule question: les pertes des alliés démocrates de Bill Clinton vont-elles donner aujourd'hui à l'opposition républicaine le contrôle d'une ou des deux chambres du Congrès?

Le président Bill Clinton qui, jusqu'au dernier moment, a fait campagne à travers les États-Unis, s'est déclaré «optimiste». «Nous allons dans la bonne direction et je pense que nous aurons les deux chambres ce matin quand nous réveillerons», a-t-il dit dans une interview diffusée dimanche soir par la chaîne CNN.

À l'inverse, dans une interview publiée hier dans le *New York Times*, le représentant Newt Gingrich, probable «speaker» (président) de la chambre des représen-

tants en cas de victoire républicaine, a prédit pour le Grand Old Party un gain se situant entre 35 et 75 sièges.

Pour devenir majoritaires au Congrès et donc contrôler l'ordre du jour législatif jusqu'à la fin du mandat présidentiel de Bill Clinton, les républicains ont besoin d'un gain de 40 sièges à la chambre des représentants (où ils détiennent actuellement 178 sièges sur 435) et de sept sièges au sénat (où ils ont aujourd'hui 44 sièges sur 100).

La totalité de la chambre des représentants est renouvelée aujourd'hui ainsi qu'un tiers du sénat. Les Américains élisent aussi 36 de leurs 50 gouverneurs d'État, pouvoient des milliers de postes locaux et se prononcent sur plus de cent référendums portant sur les sujets les plus variés, notamment la limitation des mandats électifs, l'immigration ou la légalisation des jeux de hasard.

Un sondage publié hier par le quotidien *USA Today* indiquait que parmi les Américains ayant l'intention de se rendre aux ur-

nes, 51 p. cent pensaient voter républicain et 44 p. cent démocrate.

Les scrutins étaient cependant tellement serrés dans de nombreuses circonscriptions que l'issue pourrait dépendre du taux de participation. Celui-ci avoisine généralement les 35 p. cent dans ces élections de mi-mandat présidentiel.

La bonne santé de l'économie américaine, avec un taux de chômage tombé à 5,8 p. cent, le meilleur chiffre depuis quatre ans, n'a apparemment pas aidé les candidats démocrates ni amélioré la popularité du président Clinton. Selon le même sondage, les Américains demeurent divisés sur leur président: 46 p. cent approuvent son action et 46 p. cent la désapprouvent.

La campagne, dominée par le problème de la violence et de la lutte contre la criminalité, a été surtout l'occasion de montrer l'ampleur du ressentiment éprouvé par les Américains envers leurs élus et la bureaucratie fédérale de Washington.

À travers les États-Unis, le programme des candidats se résumait souvent dans la formule «Sortez les sortants». Et ce sont les démocrates, au pouvoir à la Maison-Blanche et dans les deux chambres du Congrès, qui risquent surtout d'en pâtir.

Ce scrutin va aussi définir le climat politique dans lequel vont se dérouler les deux dernières années du mandat de Bill Clinton et sa campagne pour un second mandat en 1996. Majoritaires au Congrès, les républicains détiendraient les présidences des commissions et seraient en mesure de

bloquer son programme législatif.

À la veille du scrutin, Curtis Gans, du Comité pour l'étude de l'électorat américain, résumait ainsi la situation: «Ces élections seront-elles, pour les démocrates, un désastre relatif ou bien un désastre total?»

Le massacre d'Hébron et l'hypothèque des colons

JOONEED KHAN

Hébron, un massacre annoncé, le titre du dernier ouvrage d'Amnon Kapeliouk, semble annoncer, plus de huit mois et plusieurs autres pogroms plus tard, dont l'attentat-suicide du Hamas le 19 octobre contre un autobus à Tel-Aviv et l'attentat à la voiture piégée la semaine dernière contre un dirigeant du Hamas à Khan Younis, une enquête de plus sur le carnage de la mosquée d'Ibrahim/Caveau des patriarches, à Hébron (Khalil), en Cisjordanie occupée.

Les événements se succèdent et se contredisent à un tel rythme au Proche-Orient que le massacre d'Hébron paraît déjà «ancien» et une enquête sur le drame paraît à la fois étroite et dépassée.

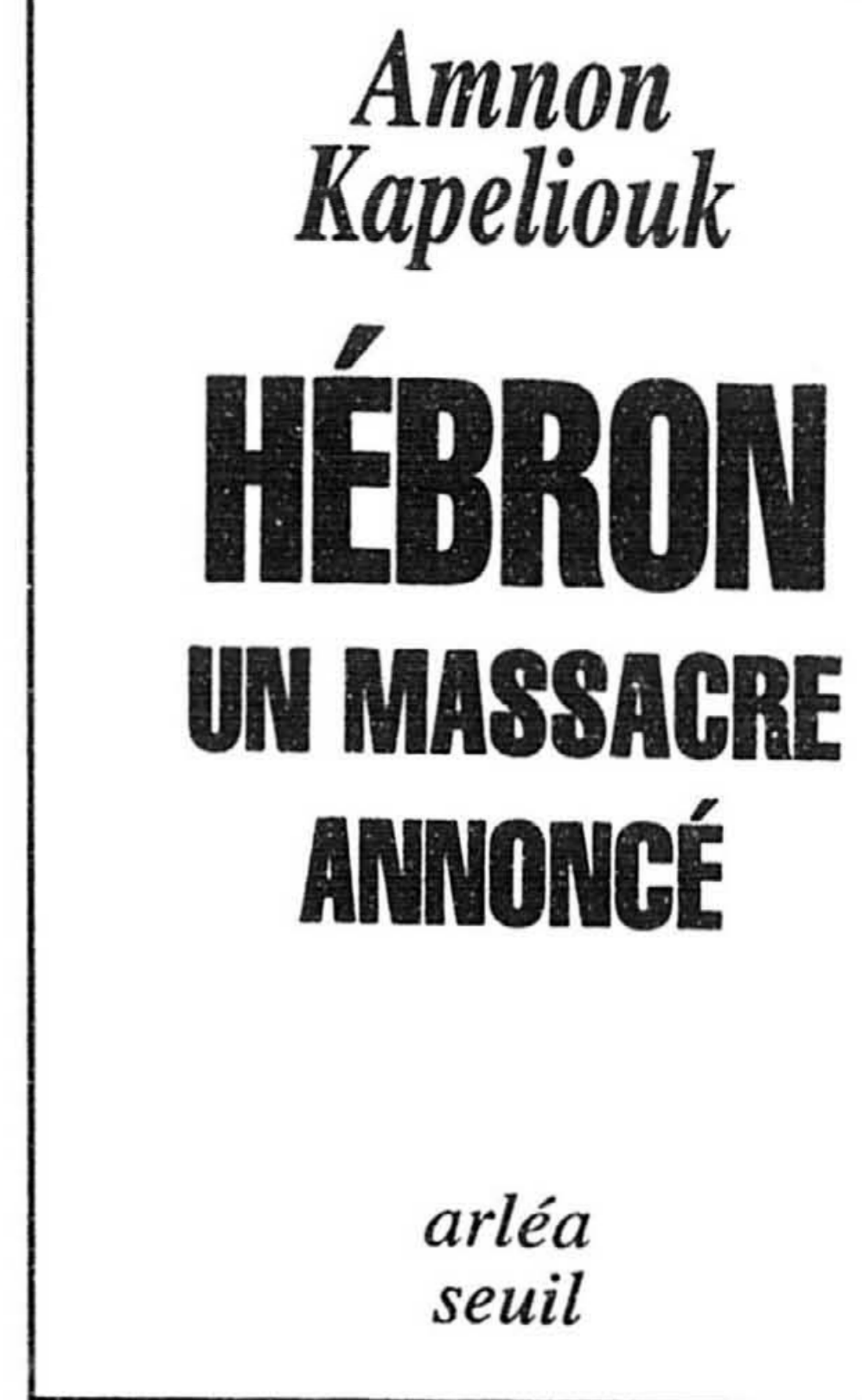
À moins que celle-ci, dépassant l'événement strict, ne l'intègre de manière significative à son contexte, au cœur même du conflit, pour éclairer la pérennité du clivage israélo-arabe, nonobstant les accords parcellaires et les Nobel de la paix.

Or, c'est le tour de force que réussit son petit livre de 170 pages, publié chez Arléa-Le Seuil, le journaliste israélien chevronné, collaborateur du *Monde diplomatique* et du quotidien hébreu *Yediot Ahronoth*, qui nous donna en 1975 *Israël: la fin des mythes*, et en 1982 *Sabra et Chatila: enquête sur un massacre*.

Le titre *Hébron, un massacre annoncé* est d'emblée un rejet du rapport officiel de la Commission Shamgar, rendu public en juin, qui en vint à la conclusion que le D^r Baroukh Goldstein, médecin réserviste de l'armée israélienne, colon juif de Kiryat Arba et disciple du très intègre rabbin Meir Kahane, était un «fou» et avait «agi seul» quand, après avoir fêté le Pourim la nuit, «fête d'inspiration nationaliste qui évoque la vengeance de Dieu contre les ennemis du peuple juif», il pénétra le vendredi 25 février à 5h28 du matin, en plein Ramadan, dans la salle d'Isaac et faucha à la mitrailleuse quelque 500 Palestiniens musulmans prosternés en prière, changeant deux fois de chargeur avant d'être maîtrisé et terrassé à coups de barres de fer.

Sobre, économe, l'auteur note, entre autres anomalies, l'absence de gardes armés autour du sanctuaire ce matin-là, les appels de détresse de Myriam, la femme de Goldstein, au central militaire, le fait que Goldstein fut déposé devant la mosquée-synagogue par l'officier de sécurité de la colonie de Kiryat Arba, l'ordre reçu par les soldats israéliens de ne jamais tirer sur un juif même si celui-ci est en train de massacrer des femmes et des enfants, la venue d'un 2^e homme armé qui selon des témoins aidait Goldstein à tirer, et le mystère de 108 balles tirées dans la salle, dont 22 au moins ont touché les murs, alors que, selon la commission, 154 personnes ont été atteintes par balles.

Goût du roman policier? Dérapage à la Oliver Stone? Loin de là. Kapeliouk démontre plutôt que l'idéologie «judéo-nazie» contre laquelle feu le professeur Yeshayahu Leibowitz avait mis en garde dès le début de l'occupation des Territoires en 1967, minoritaire certes et courageusement dénoncée dans la presse, «bénéficie ici et là d'une complicité, voire d'une complaisance» qu'illustre le rapport Shamgar, qui «tend à minimiser la signification politique de l'événement et à exonérer les autorités». Car, écrit-il: «On ne peut ignorer les responsabilités des divers gouvernements qui ont sous-estimé la détermination des colons extrémistes, et trop longtemps toléré l'expression d'idéologies fascistes.»



C'est en fait la symbiose totale entre civils et militaires dans «toute l'histoire du sionisme depuis la Haganah — armée clandestine de la communauté juive en Palestine», écrit Kapeliouk, notant que la colonisation des Territoires occupés débuta dès 1967 avec les travaillistes, Moshé Dayan et le *Gouch Emounim* de Moshe Levinger, s'accrochant avec la victoire du Likoud en 1977, et elle représente aujourd'hui le plus sérieux obstacle à la paix et la plus grave menace pour l'âme d'Israël. Le rapport Shamgar blâme un moustique sans même noter qu'il vient d'un marécage, souligne l'auteur.

Hier, les autorités israéliennes d'occupation rouvraient, pour un essai de 48 heures, la mosquée-synagogue d'Hébron, où juifs et musulmans seront désormais strictement séparés, sous forte garde. L'Autorité autonome palestinienne, le Hamas, l'Organisation de la conférence islamique (OCI) ont aussitôt condamné l'exercice, que l'État juif veut projeter comme un exemple de «coexistence» alors que Kapeliouk note qu'il s'agit d'une «coexistence imposée» aux Palestiniens par la force militaire israélienne.

Ariel Sharon, chef l'aile dure du Likoud, était d'ailleurs là pour dire que «cet endroit appartient au peuple juif». «Ce lieu saint fut acheté comptant par notre père Abraham, il est le cœur du judaïsme et du sionisme», disait le rabbin Levinger. Avishai Raviv, du Kakh, était là aussi, bien que l'armée lui ait interdit d'y pénétrer... Et Kapeliouk qui rappelle que Dayan disait déjà, en 1973: «Si le désir de se sentir chez soi dans toute la Cisjordanie est expansionniste, je le suis», qu'en 1971 M^{me} Golda Meir déclarait «les frontières se trouvent là où habitent des juifs», et que même le très pacifiste Abba Eban a dit que «les frontières d'avant 1967 étaient les frontières d'Auschwitz».

HÉBRON, UN MASSACRE ANNONCÉ, par Amnon Kapeliouk, Editions Arléa-Seuil, Paris, 1994, 170 pages.

Débat France-Afrique à Biarritz

d'après AFP
BIARRITZ

Le 18^e sommet franco-africain ouvre aujourd'hui en fin de matinée à Biarritz (sud-ouest) ses travaux qui seront consacrés notamment à la démocratie, à l'économie et à la sécurité.

Ce sommet examinera les progrès de la démocratie et de l'État de droit en Afrique, les problèmes économiques, y compris ceux des pays de la Zone Franc, ainsi que les questions de sécurité, à travers notamment la création éventuelle d'une force d'intervention inter-africaine.

Le président français, François Mitterrand, dont le second mandat s'achève en mai, fera aujourd'hui ses adieux officiels à l'Afrique en l'assurant du soutien de la France et en demandant à la com-

munauté internationale de ne pas oublier ce continent lié à l'Europe par l'histoire et les intérêts politiques et économiques.

Quatre ans après le sommet de La Baule où il avait pour la première fois officiellement aidé et démocratisé, le président Mitterrand qui s'est voulu depuis son arrivée au pouvoir en 1981 l'avocat des plus pauvres, affirmera à Biarritz, selon le porte-parole de l'Élysée Jean Musitelli «la permanence de la politique africaine de la France et son engagement auprès des Africains».

Il offrira auparavant ce matin un petit déjeuner aux chefs d'État des pays francophones qui remplacera le dîner traditionnel précédant l'ouverture des sommets.

Un dîner a réuni hier soir les ministres des Affaires étrangères et de la Coopération.

Vingt-six chefs d'État et de gouvernement africains sont attendus à Biarritz, où plus de 35 pays africains ont répondu à l'invitation de la France, dont l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, l'Érythrée et le Zimbabwe.

Le président zairois Mobutu sese Seko est arrivé à Biarritz où il retrouvera notamment les chefs d'État du Gabon, Omar Bongo, qui avait accueilli en 1992 le sommet de Libreville et du Burkina Faso, Blaise Compaore, qui doit recevoir le prochain sommet en 1996. Le maréchal Mobutu est le vice-doyen du sommet côté africain, le doyen étant le roi Hassan II du Maroc.

Le Rwanda n'a toutefois pas été invité. Cette absence du Rwanda commence à émouvoir les dirigeants africains dont certains, comme le président malien Alpha Oumar Konaré n'a pas hésité à affirmer «qu'il est plus décent de parler du Rwanda avec les Rwandais».

Pour sa part le ministre ivoirien des Affaires étrangères Essy Amara s'est étonné que le Rwanda, invité à l'ONU, ne le soit pas à Biarritz. La France a finalement décidé de ne pas inviter le Rwanda précisant que le gouvernement de Kigali n'avait pas clairement indiqué qu'il souhaitait venir à Biarritz.



L'OFFRE ANNIVERSAIRE D'ADT FAIT FACILEMENT...

LE BONHEUR DES UNS

Système de base câblé, installation

comprise, pour seulement

299 \$.

Surveillance

GRATUITE

jusqu'en 1995.

Tranquillité d'esprit,

24 heures sur 24,

tous les jours de l'année.

GARANTIE

«100 % sans soucis»

LE MEILLEUR

système de sécurité électronique en

Amérique du Nord.*

120 ANS

d'expérience dans la protection de

résidences et de commerces.

LE MALHEUR DES AUTRES



ADT
SYSTEMES DE SECURITE

1 800 567-5675

NOTRE-DAME

Où l'exigence est de tradition

PENSIONNAT / EXTERNAT · COURS SECONDAIRE · GARÇONS ET FILLES

25^e EXAMENS D'ADMISSION 1995-1996

Le samedi 26 novembre 1994 pour les candidats à la 1^{re} secondaire dont le nom de famille commence par une lettre allant de «A à K»

Le samedi 3 décembre 1994 pour les candidats à la 1^{re} secondaire dont le nom de famille commence par une lettre allant de «L à Z»

Le samedi 10 décembre 1994 pour tous les candidats à la 1^{re} secondaire seulement

Le samedi 21 janvier 1995 pour les candidats à la 1^{re} et à la 2^e secondaire seulement

N.B. Les candidats à la 3^e, 4^e et 5^e secondaire doivent d'abord soumettre au Service des admissions les deux plus récents bulletins. La procédure sera ensuite communiquée.

Début des examens : 13 h 30 / Durée des examens : 3 heures / Frais : 35 \$

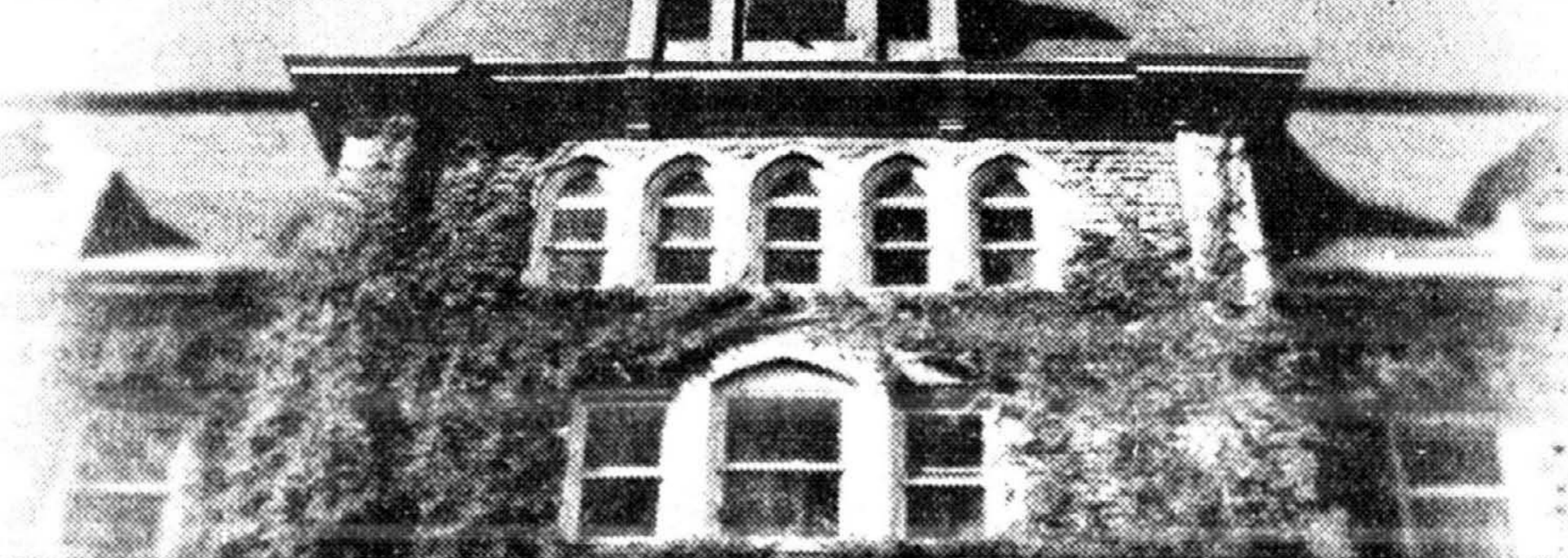
JOURNÉE PORTES OUVERTES

Les parents et les futurs élèves sont invités à une journée portes ouvertes pour voir le collège en activité

le jeudi 10 novembre 1994 entre 9 h et 11 h 30 et entre 13 h et 16 h 30.

Les départs pour les visites du collège sont à toutes les dix minutes.

Les candidats se présentent sans rendez-vous et doivent avoir en leur possession une photocopie du bulletin de juin 1994 et celui de l'année en cours.



COLLÈGE NOTRE-DAME 3791, chemin Queen Mary, Montréal H3V 1A8 (514) 739-3371

MONDE

DÉPÊCHES

Les nostalgiques commémorent la « Révolution d'octobre »

TADJIKISTAN
Rakhmonov président

■ Président du parlement et, par voie de conséquence, chef de l'État du Tadjikistan depuis novembre 1992, Emomali Rakhmonov, 42 ans, a assis son pouvoir en remportant dimanche la première élection organisée depuis la guerre civile qui a mis ce pays musulman à feu et à sang fin 1992. M. Rakhmonov a promis hier d'intensifier le dialogue avec l'opposition armée islamiste. Les diplomates à Douchanbé craignent que son élection à la présidence complique un retour à la paix dans cet État d'Asie centrale. M. Rakhmonov a remporté 60 p. cent des suffrages, dans cette ancienne république soviétique de 5,4 millions d'habitants, contre 35 p. cent au seul candidat d'opposition en lice, l'ancien premier ministre Abdoumalik Abdoulladjanov, selon les derniers résultats communiqués hier par la commission électorale centrale.

d'après AFP
MOSCOU

■ Les nostalgiques de l'ex-URSS ont manifesté à travers la Russie et en Ukraine hier pour commémorer le 77^e anniversaire de la « Grande révolution socialiste d'octobre » 1917.

À Moscou, un peu plus de 10 000 communistes ont défilé dans le calme de la place de Kalouga (ex-Octobre), où se dresse la dernière statue géante de Lénine de la capitale, à la place de la Loubianka, où se trouve le siège de l'ex-KGB, distante d'environ cinq kilomètres.

Sous une forêt de drapeaux rouges et de portraits de Lénine et de Staline, la foule, en majorité composée de personnes âgées comme généralement dans les manifestations pro-communistes, a conspué le pouvoir « fasciste et

sanguinaire » du président Boris Eltsine.

« Nous n'avons pas besoin d'un président qui a le sang du peuple sur les mains », a clamé avant le départ du cortège Anatoli Kalachnikov, ancien député communiste de Saratov (Volga), en référence à la répression sanglante de l'insurrection du Soviet suprême russe en octobre dernier.

« On ne vit plus, on survit », s'emporte dans le cortège Tatiana Grigorievna, une enseignante de 54 ans qui agit une banderole portant l'inscription: « Que veulent les démocrates? Des dollars. » Et d'affirmer qu'il faut « sortir, et vite, ces bandits et voleurs qui nous gouvernent ».

Le service d'ordre, où les forces spéciales du ministère de l'Intérieur (OMON) n'étaient pas visibles, était déployé en nombre devant les entrées du Kremlin, mais n'a pas eu à intervenir, seuls quelques sifflets saluant la sortie de

deux limousines Zil du siège du pouvoir.

Lena, vendeuse de magasin âgée de 35 ans est venue avec son petit garçon de huit ans et affirme ne pas se sentir « une vraie communiste ». « Mais que reste-t-il pour les gens comme moi dans ce pays, est-ce que je dois me prostituer? », s'emporte-t-elle.

Après avoir défilé sous un clair soleil d'hiver, les manifestants se sont rassemblés pour un meeting sur la place de la Loubianka qui a commencé par une minute de silence à la mémoire de Valentin Martemianov, un député communiste décédé samedi après une agression.

Juchés sur un camion sonorisé, les orateurs — dont des représentants des « partis frères » anglais, américain, indien et italien — se sont succédés pour chanter les louanges de la révolution et affirmer que « le socialisme reviendra ».

Guennadi Ziouganov, président du Parti communiste de Russie (3^e force parlementaire) et seul leader important de l'opposition présent, a affirmé avoir recueilli deux millions de signatures pour demander au parlement de voter une loi sur des élections anticipées et appelé au rétablissement de l'URSS.

Environ 7000 personnes ont défilé à Saint-Petersbourg, berceau de la « Grande révolution socialiste d'Octobre », en direction du croiseur Aurore, dont le bombardement du palais d'Hiver s'était révélé crucial pour le succès de l'insurrection bolchevique.

Selon l'agence TASS, d'autres défilés ont rassemblé 4000 personnes à Novossibirsk (sud de la Sibirie), 3000 à Iaroslavl (nord-est de Moscou) et Penza (centre), 2000 à Tcheliabinsk et Perm (Oural), près de 2000 à Kirov (centre), 1000 à Irkoutsk (Sibirie) et Jjevsk (centre).

Quelque 5000 communistes ont défilé dans la matinée à Kiev. Mais la capitale ukrainienne a également connu une des rares manifestations anti-communistes, qui a rassemblé plus de 10 000 nationalistes. Quelques heurts ont eu lieu, faisant quelques blessés selon ITAR-TASS. Mille cinquante personnes ont également commémoré la révolution à Sebastopol, dans la péninsule de Crimée.

Le 7 novembre, date de la prise du pouvoir par les bolchéviks en 1917 (le 25 octobre selon l'ancien calendrier julien), n'est plus officiellement férié en Russie et en Ukraine, mais reste jour chômé.

La dernière grande parade militaire pour célébrer ce jour sacré en ex-URSS avait eu lieu en 1990 en présence de l'ancien président soviétique Mikhail Gorbatchev sur la place Rouge, ouverte hier au public pendant deux heures seulement.

Un référendum en Albanie aurait rejeté le projet de constitution

FRANCE
Islam

■ Le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, a averti hier les imams étrangers qu'ils seraient expulsés s'ils « prêchent contre les institutions de la république ». « Je le dis de la manière la plus claire. Je ne parle pas à la légère. Je n'accepterai pas que sur notre sol des gens de nationalité étrangère, qui y vivent pour conduire la prière, se transforment en propagandistes anti-Français, prêchent contre les institutions de la république et prônent l'affrontement ici ou ailleurs », a-t-il dit. « Je considère que mon devoir c'est de procéder, dans ces cas-là, aux expulsions. Je l'ai déjà fait et je le ferai sans aucun problème », a dit le ministre de l'Intérieur, en charge des cultes, qui s'exprimait devant les députés dans le cadre de la présentation de son projet de budget pour 1995.

d'après AFP
TIRANA

■ Le président albanais Sali Berisha a admis hier que le « non » pourrait l'avoir emporté lors du référendum de dimanche sur son projet de nouvelle constitution, ce qui constituerait son premier revers important depuis son arrivée au pouvoir en avril 1992.

Lors d'une conférence de presse à Tirana, M. Berisha a refusé de répondre de manière directe aux questions des journalistes et de dire si c'était le « oui » ou

le « non » qui l'avait emporté dimanche, aucun résultat officiel n'ayant encore été rendu public.

Mais il a déclaré qu'il appartenait aux partis politiques « de trouver une solution pour la constitution », admettant implicitement que le projet de constitution qu'il avait proposé avait été rejeté par l'électorat.

« Quel que soit le verdict du peuple, il doit être respecté », a ajouté M. Berisha, qui a réaffirmé « (son) engagement pour que l'Albanie ait une constitution ».

L'opposition, qui estimait que le projet conférerait des pouvoirs

excessifs au chef de l'État et avait appelé les Albanais à le rejeter, a affirmé pour sa part que le « non » l'avait largement emporté.

Le Parti socialiste (PS, ex-communiste), la principale formation de l'opposition, a annoncé, sur la base des indications recueillies par ses observateurs présents dans les bureaux de vote, que 60 à 61 p. cent des électeurs avaient voté « non » et que le « oui » avait obtenu 34 à 35 p. cent.

D'après ces indications, le « non » l'aurait emporté dans 31 villes et le « oui » dans six villes seulement, a déclaré lors d'une

conférence de presse le vice-président du PS, Servet Pellumbi.

La commission électorale centrale n'avait encore publié aucun résultat officiel hier, à l'exception

du taux de participation, 75 p. cent d'un électoral de 1,9 million d'électeurs, sur une population totale de 3 millions d'habitants.

IRLANDE

Libérations anticipées

■ Le ministre irlandais de la Justice, Mme Maire Geoghegan-Quinn, a annoncé hier à Galway (ouest) la libération anticipée, « d'ici à Noël » d'un certain nombre de la cinquantaine de membres de l'Armée républicaine irlandaise détenus dans les prisons de la république. Ce geste, qui répond à une des attentes essentielles du mouvement nationaliste républicain, intervient après un peu plus de deux mois de cessez-le-feu de l'IRA. Le ministre a cependant indiqué que le cas des prisonniers ayant été condamnés à 40 années de prison pour le meurtre de policiers irlandais était « très sensible » et n'était pas envisagé pour l'instant.

ESPAGNE

Gonzalez sur la défensive

■ Le chef de l'exécutif socialiste espagnol, Felipe Gonzalez, est sur la défensive après les accusations du quotidien anti-gouvernemental *El Mundo*, l'accusant implicitement hier d'avoir favorisé son beau-frère dans un contrat avec la présidence du gouvernement. Le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE, au pouvoir depuis 1982), a annoncé hier soir que le gouvernement allait répondre « publiquement, fermement et précisément » à ces accusations. Il a reproché au Parti populaire (PP, conservateur, principale formation de l'opposition) de « créer un climat d'agitation », « à partir de demi-vérités et d'informations fausses », afin de déstabiliser M. Gonzalez.

TASLIMA NASREEN

Séjour en France

■ L'écrivain du Bangladesh Taslima Nasreen, menacée de mort par des extrémistes musulmans de son pays et réfugiée en Suède, se rendra en France du 23 novembre au 3 décembre, pays où elle avait refusé de se rendre en octobre pour n'avoir obtenu qu'un visa de 24 heures. Le ministère français des Affaires étrangères a indiqué de son côté qu'il délivrera à Taslima Nasreen un visa pour un séjour d'une dizaine de jours en France. Taslima Nasreen est notamment invitée par l'hebdomadaire français *Le Nouvel Observateur* et par son éditeur Stock, et participera le 23 novembre à une émission télévisée sur le thème de « la liberté d'expression ».

PALESTINE

Un Palestinien tué

■ Un Palestinien a été tué hier matin dans un village près d'Hébron, en Cisjordanie, dans des circonstances qui restent à éclaircir, a-t-on appris de source militaire israélienne. La victime a été atteinte de coups de feu tirés d'une voiture dont on ignore si le ou les occupants étaient juifs ou arabes, a-t-on indiqué. Ce meurtre est survenu le matin de la réouverture du caveau des patriarches de Hébron, où un colon juif avait été abattu en février une trentaine de musulmans en prières.

Votre don va loin

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

HONDA

Si

Sensation incroyable

Spacieux intérieur

Satisfaction immédiate

La coupé Si 1995

- Moteur VTEC (PGM-FI), boîte manuelle 5 vitesses
- Deux coussins gonflables (SRS)
- Deux rétroviseurs à télécommande électriques
- Toit ouvrant électrique avec dispositif d'inclinaison
- Programmeur de vitesse
- Chaîne AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et 6 haut-parleurs

Superbe investissement

Offre spéciale d'une durée limitée.

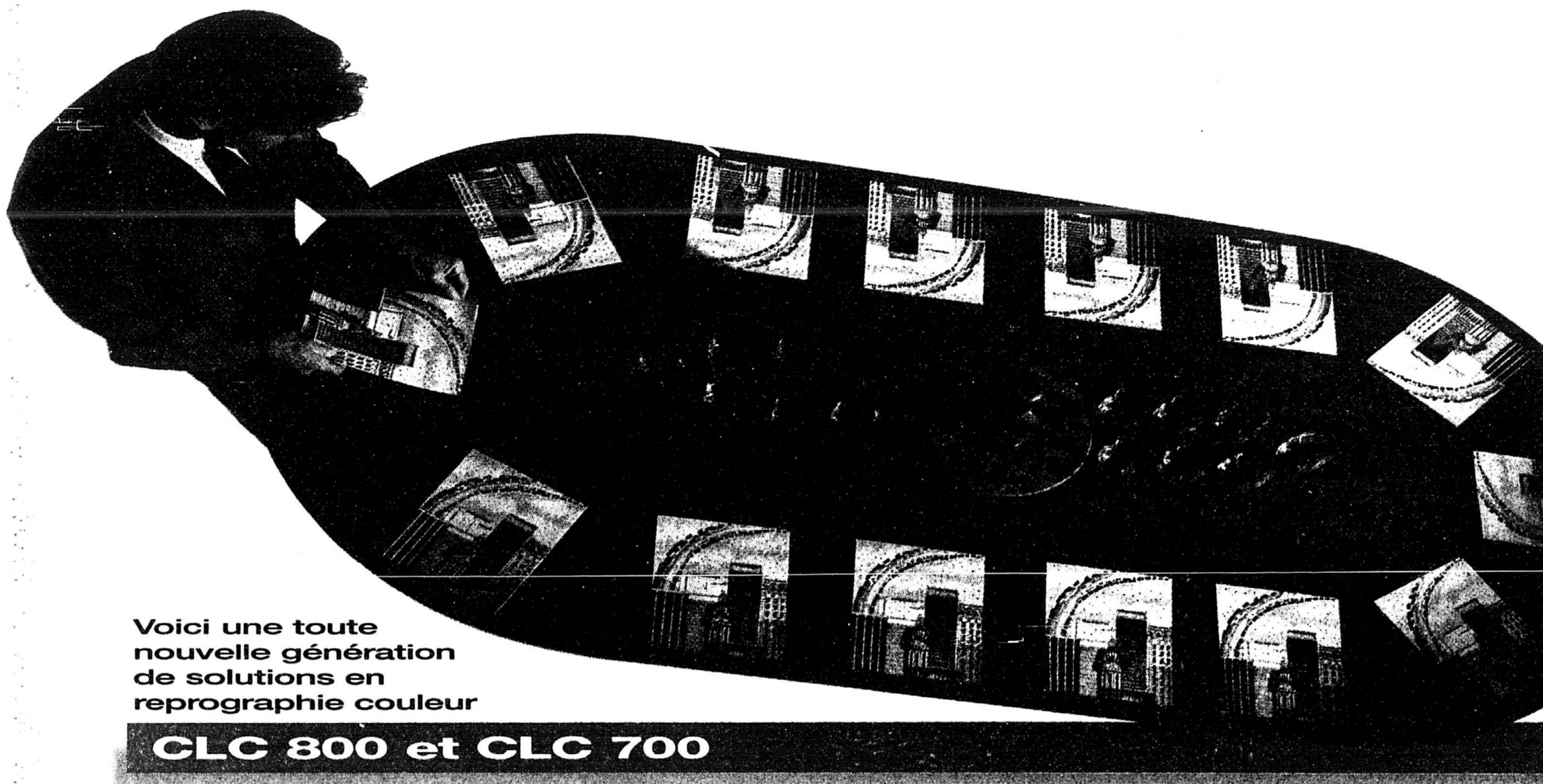
15 995\$*

*Modèle FJ112S
Taxes, transport et préparation en sus

LES HONORABLES HONDA

5 ANS GARANTIE 100 000 KM

CANON JETTE UNE NOUVELLE LUMIÈRE SUR LES AFFAIRES D'AUJOURD'HUI



Voici une toute nouvelle génération de solutions en reprographie couleur

CLC 800 et CLC 700

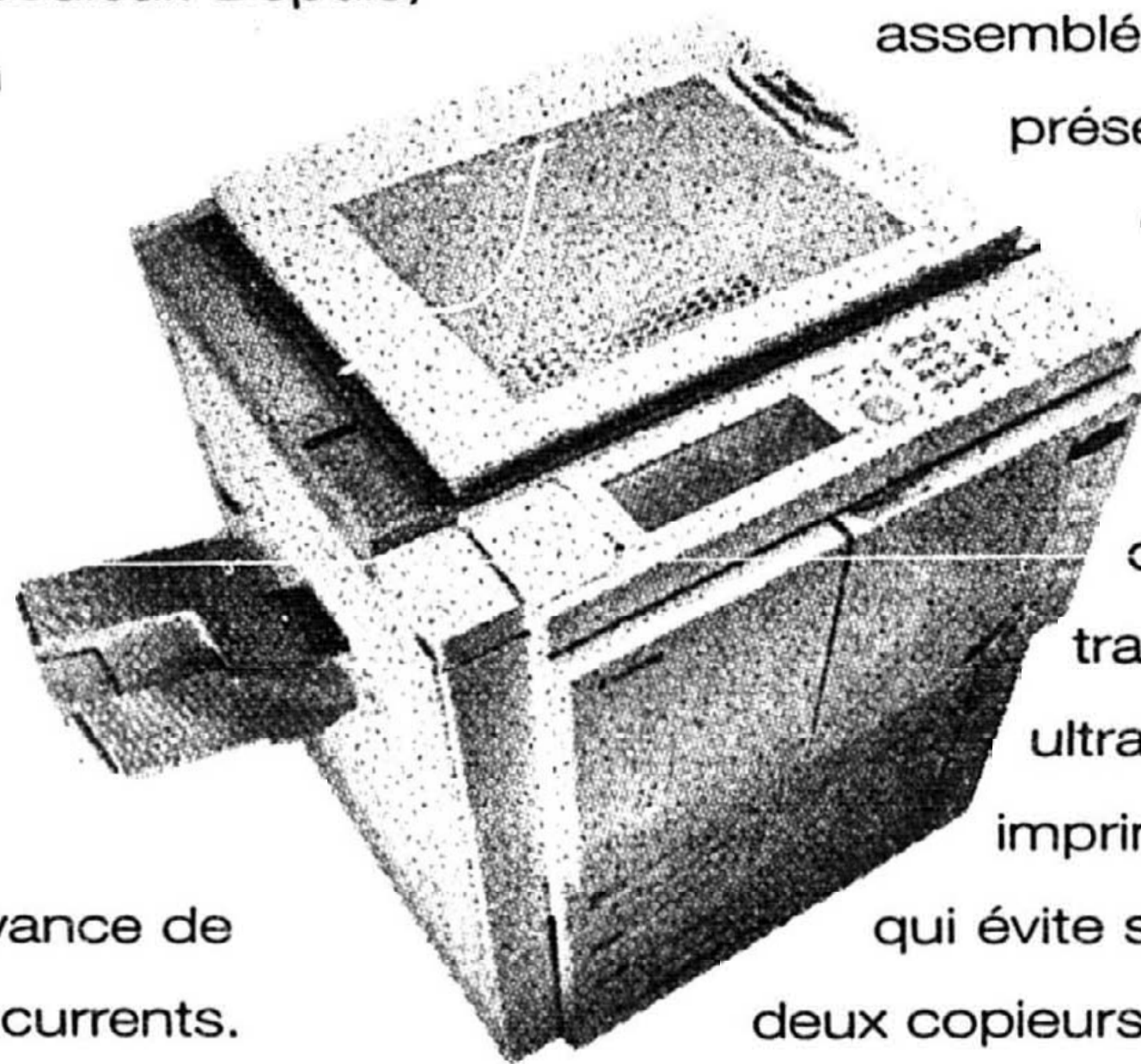
En 1987, Canon s'est imposée en qualité de chef de file incontesté de la reprographie couleur en présentant au monde sa brillante technologie laser couleur. Depuis, Canon poursuit cette grande tradition d'innovation.

Aujourd'hui, nous présentons les nouveaux copieurs laser couleur CLC 800 et CLC 700, qui ouvrent la marche du progrès en matière de technologie de reprographie couleur.

Encore une fois, Canon prend une avance de plusieurs années-lumière sur ses concurrents.

Nous avons établi une nouvelle norme brillante en matière de qualité chromatique grâce à une définition des couleurs si raffinée que les copies sont pratiquement identiques aux originaux. Celle-ci permet de reproduire de superbes copies polychromes sur une grande variété de supports allant du papier ordinaire jusqu'aux cartes épaisses.

La technologie d'autoduplexage unique de Canon s'illustre également au rang des grandes percées d'aujourd'hui. Le CLC 800 est le premier et le seul copieur au monde qui peut copier les deux faces d'une page automatiquement.



La cadence de reproduction a été augmentée de 40 p. 100.

Même les documents multipages les plus complexes sont assemblés et organisés automatiquement pour présentation de façon rapide et efficace, grâce au chargeur d'originaux recto verso automatique et à la trieuse en option.

Conjugués aux contrôleurs d'impression en option, le CLC 800 et le CLC 700 se transforment en imprimantes polychromes ultrarapides sur papier ordinaire. Ils peuvent imprimer du texte noir à 28 copies par minute, ce qui évite souvent la nécessité d'effectuer des sorties sur deux copieurs séparés.

L'unité de traitement d'images en option (U.T.I.) permet de sortir des documents en couleurs spectaculaires directement à partir d'ordinateurs ou d'un réseau en ligne, avec une efficacité et une productivité incomparables.

Le CLC 800 et le CLC 700 de Canon constituent une réalisation extraordinaire en matière de reprographie couleur et inaugurent une nouvelle génération de solutions couleur. Si brillantes qu'elles jeteront une nouvelle lumière sur les affaires d'aujourd'hui !

Canon
COPIEURS LASER COULEUR